
PRAGUE – ALAC & Regional Leadership Working Session
Sunday, June 24, 2012 – 09:00 to 18:00
ICANN - Prague, Czech Republic

Olivier Crépin-Leblond:

Bonjour à tous nous allons commencer dans quelques minutes. Il nous reste quelque petite chose à régler et on va commencer pour ceux qui nous écoutent à distance bienvenue. Dans quelques minutes on commence.

Olivier Crépin Leblond:

Bien, bonjour à tous, c'est Olivier Crépin Leblond qui parle bienvenue à tous ici à Prague pour cette semaine de réunions. J'espère que vous avez tous fait bon voyage jusqu'ici. Je sais que quelques personnes ont eu des problèmes. Heureusement on est tous là et encore quelques personnes qui sont en train d'essayer d'arriver mais bon nous avons une salle avec différents contraintes, quelques murs qui bloquent une partie de la salle et vous allez pouvoir passer d'une partie à l'autre de la salle par les portes. Vous sortez dans les couloirs et vous rentrez par l'autre porte. Comme ça vous ne retrouvez pas enfermer dans l'autre partie de la salle.

Nous sommes un groupe ouvert donc il faut ouvrir les portes et bien sûr on accepte du monde ici. Alors voyons notre ordre du jour. D'abord nous avons une semaine avec une série d'événements importants, d'activités importantes qui vont

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

avoir lieu. Aujourd'hui, nous avons une journée complète de travail comme d'habitude. Demain nous aurons, je vais demander que l'on éteigne, mettez vos ordinateurs en muet s'il vous plaît et sinon on s'entend en écho. Donc ce n'est pas très agréable. Ça peut être très pénible donc s'il vous plaît sinon ça donne des problèmes au niveau de l'enregistrement.

Alors, maintenant qu'on est tous en muet, l'activité de la semaine: nous avons une semaine assez occupée, demain on fêtera les dix ans d'ALAC à savoir avoir lieu cet après midi et nous aurons ensuite la réunion avec le directoire et ensuite avec ALAC de bonne heure demain matin et avec le GAC aussi nous allons aborder différents problèmes avec le directoire, avec le GAC, Heidi va me donner une liste complète donc c'est quelque chose que je verrai après.

Dons vous devez dire votre nom, c'est très important quand vous prenez la parole, vous devez vous présenter avant de parler, s'il vous plaît dites votre nom, c'est très important. Nous avons ici des personnes qui nous écoutent en ligne, nous avons des personnes qui nous écoutent à distance et il y a aussi des personnes qui travaillent à la retranscription. Donc c'est important pour les interprètes aussi. C'est quelque chose qu'on va vous rappeler de faire.

Ensuite, un autre point important. Je vais vous demander, il y a une soirée de gala qui aura lieu mercredi soir. Je sais que certains d'entre vous sont venus avec leurs partenaires. Donc Quisely est en train de voir qui sait qui va venir avec son

partenaire. Dites le lui, dites le à Gisel, comme ça elle ajoute les tickets d'entrée qui sont nécessaires.

Je pense que j'ai déjà donné toute la liste des points des détails ici importants. Est-ce que j'ai oublié quelque chose Heidi. Non.

Bien Maintenant nous allons rapidement faire une petite introduction en tour de table pour rappeler un petit peu nos noms. Des fois on a du mal à se rappeler sois même son propre nom. Bien, nous allons commencer par une personne, Eduardo, qui est là bas au fond.

Eduardo Diaz:

Eduardo Diaz de Porto Rico.

Beau Brendler:

Bob Brendler d'Amérique du nord.

Wolf Ludwig:

Wolf Ludwig d'Europe.

Sandra Hoferichter:

Sandra Hoferichter D'EURALO.

Sylvia Herlein Leite:

Sylvia Herlein secrétaire de LACRALO.

Sergio Salinas Porto:

Sergio Salinas Porto, membre d'ALACE, LACRALO.

Chris: Chris université de Londres.

Darlene Thompson: Darlene Thompson secrétaire de l'Amérique RALO.

Salanieta Tamanikaiwaimaro: Salanieta Tamanikaiwaimaro à APRALO.

Dev Anand Teelucksingh Dev Anand Teelucksingh, Trinidad & Tobago.

Carlton Samuels: Carlton Samuels: saint pierre membre d'ALAC des caraïbes et de la Jamaïque.

Holly Raiche: Holly Raiche de APRALO.

Evan Leibovitch: Evan Leibovitch de NARALO ET élu ALAC.

Olivier Crépin-Leblond: Olivier Crépin Leblond élu d'EURALO.

Heidi Ullrich: Heidi Ullrich membre d'ICANN.

Silvia Vivanco: Silvia membre du Staff d'ICANN.

Gisella Gruber: Gisella Gruber membre des équipes d'ICANN.

Matt Ashtiani: Matt Ashtiani membre des équipes d'ICANN.

Tijani Ben Jemaa: Tijani Ben Jemaa membre d'ALAC et d'AFRALO.

Rinalia Abdul Rahim: Rinalia Abdul Rahim membre d'ALAC de l'Asie des pacifiques.

Edmon Chung: Edmon Chung membre d'ALAC d'APIRALO.

Fatimata Seye Sylla: Fatimata Seye Sylla AFFRALO du Sénégal.

Cheryl Langdon-Orr: Cheryl Langdon-Orr d'APRALO.

Tout le monde me connait après tant d'années mais bon voilà.

Ça c'est mon Cheryl Langdon-Orr d'ALAC

Représentant des liaisons auprès du CCNSO.

Hong Xue: Hong Xue d'APRALO.

Aziz Hilali: Aziz Hilali secrétaire d'AFFRALO.

Jean-Jacques Subrenat: Jean Jaques Subrenat de l'europe de France.

Yaovi Atohoun: Yaovi Atohoun AFRALO, ALAC.

Oksana Prykhodko: Oksana Prykhodko secrétaire d'Ukriane..

Ron Sherwood: Ron Sherwood liaison du CCNSO auprès d'ALAC.

Speaker: Atcha Watala d'AFFRALO.

Avri Doria: Avri Doria d'EURALO et de NARALO.

Et maintenant j'ai une question d'Avri, Est-ce que Avri Doria heidin c'est votre nom complet. Bon c'est parfait, on commence.

Olivier Crépin-Leblond:

C'est Olivier Crépin Leblond qui parle Je vous demander de voir un petit peu la partie de l'organisation donc de notre réunion parler dans le micro, ne parlez pas trop vite. Nos interprètes travaillent. Elles sont loin de nous, elles sont là bas derrière donc si vous les voyez qui font des grands gestes ou qui ont l'air en colère. S'il vous plait dites le moi et comme ça on ralentit.

Je pense que nous pouvons commences notre journée de travail. Je vais demander si quelqu'un se trouve en ligne à distance. Est-ce que quelqu'un qui ne s'est pas présenter. Alors sur le pont je vois Gordon Chillcott Fatimata et dans la salle je vois que Hong est aussi dans la salle. Fatima Combrenero. Je pense que tout le monde est là. Donc bienvenue à ceux qui nous écoutent dans la salle Adoby connect et à distance.

Je pense que nous pouvons commencer notre travail, notre journée de travail, nous allons d'abord avoir un peu de remise à jour sur le groupe de travail AT-LARGE voir une petit peu ce que nous allons faire ensuite par la suite et le groupe de travail d'abord des améliorations d'AT-LARGE. C'est un long processus qui arrive à sa fin. Donc je donner la parole à Cheryl Langdon-Orr.

Cheryl Langdon-Orr:

Cheryl Langdon-Orr, merci monsieur le président, messieurs, dames avec l'efficacité de notre président, je vais demander donc pour une question d'efficacité de demander un petit peu

de résumer mais de présentation en seule. Je vais faire deux rapports liés l'un avec l'autre et essayer. Voilà il avait un problème donc je m'excuse. Bien messieurs dames maintenant. Comme par ou commencer.

En 2007, le groupe d'ALAC devait revoir ces objectifs de la même façon que toutes les parties d'ICANN avait revu leurs différents parties composantes de l'organisation qui avait été analysé par des organes externes, par des équipes externes et un processus de révision externe avait été fait au niveau interne et au niveau externe et ce processus a été géré par ce qui était le comité de gouvernance qui est maintenant une comité d'amélioration structurelle qui appartient au directoire d'ICANN. Donc ce sont des membres du directoire qui travaillent dans le sous comité et à l'époque où ALAC et AT-LARGE par définition étaient révisés et lorsque les rapports ont été adoptés en juin 2009 par le directoire d'ICANN, nous avons aussi eu ce qu'on appelait un groupe nommé par le directoire. Certains sont toujours ici parmi nous et certains d'entre nous sont des membres d'ALAC mais comme c'était des groupes qui étaient intéressés par la communauté dans son ensemble.

Il y a différentes personnes qui ont de l'expérience dans ALAC dans AT-LARGE et donc les groupes de parties prenantes d'ICANN. Nous avons 25 ou 26 recommandations ce qu'on appelait le rapport West like et cela a donné 13 recommandations qui ont été mis en œuvre et par ALAC pour améliorer notre travail, pour garantir un petit peu nous avons 13 questions que nous devons aborder et à l'exception de du

premier point qui était la recommandation du comité de révision d'ALAC, du directoire, du comité du directoire et le comité de gouvernance.

Il devait y avoir deux sièges d'élus dans le board d'ICANN et cette recommandation était votée et ça fini par donner la résolution 1. Donc nous avons un processus de révision qui était transparent et je pense qu'il a été vraiment bien mis en place. Ensuite, nous avons reçu une série de recommandations 13, qui ont toutes été mises en œuvre. Le processus tel que, le système est très bon selon lequel le comité d'AT-LARGE et ALAC en particulier fonctionne et d'avoir un programme de mise en œuvre discuté et des recommandations sur la façon dont nous devons mettre en œuvre.

Ces treize recommandations par nos communautés. nous avons des équipes de travail ABCD qui couvrent le plan de travail sur tout les sujets à mettre en œuvre et qui ensuite mettent en place de actions spécifiques pour garantir que ces actions que nous devons réaliser soient faites donc ça c'est le contexte dans lequel nous travaillons et au niveau de la courte réunion du Sénégal, il a été dit qu'on avait un délai, le délai de cette réunion, la réunion du mois de juin en 2012 nous devions avoir finalisé toutes nos mises en œuvre.

Nous devons avoir en main au niveau des comités de mise en œuvre un rapport qui devait être donc pour présenter notre programme et dans vos dossiers. J'espère que vous avez eu le temps de le lire donc faites-le. Vous seulement 4 pages qui

contient ce rapport final. Je voudrai que vous le lisiez, vous preniez le temps de le lire, pour voir un petit peu ce qui a été réalisé par le regroupement.

C'est la mise en œuvre de groupes de travail. Beaucoup d'entre vous ont participé à ces réunions. Ceux d'entre vous qui ont seulement écouté les archives ou qui ont lu les rapports sur ces points là doivent reconnaître le travail immense qui a été réalisé par vous tous en un court terme, en une période très courte. Donc c'est un bon point pour nous. On a fait un grand nombre de mise en œuvre de choses qui ont été mises en œuvre.

Maintenant je voudrai attirer votre attention. Nous avons eu des réunions hebdomadaires depuis le mois de février de cette année. Déjà au mois d'octobre on avait commencé, je veux attirer votre attention sur le diagramme qui se trouva en haut la page 3. Ceux d'entre vous qui aiment ce type de rapport et de remise à jour, vous allez voir que nous avons mis quelques couleurs ici. C'est au violet parce que tout est fait. C'est très important. Donc de nouveau je voudrai suggérer que l'organisation de soutien qui a été capable la mise en œuvre et le rapport final à partir de leurs propres recommandations.

Leurs recommandations étaient très compliqués, difficiles à mettre en œuvre au niveau des communautés et donc nous avons fait un très bon travail en un temps très court, un très court délai. Mais de toute façon il reste encore beaucoup de notes en bas de page comme vous le voyez. Et je ne sais si tout le monde voit cela mais connection d'Adoby n'a pas. Voilà ça y

ait c'est fait, donc on voit tous en violet mais il y a encore des responsabilités qui existent, il y a des affectations concernant ces responsabilités.

Je veux attirer votre attention sur les notes en bas de page qui montre donc cette série d'objectifs qui nous reste encore. Une série des choses qui nous reste à faire en termes de notre transparence, nos paramètres. On a un sous thème ou un sous comité de l'équipe de travail de l'amélioration et de mise en œuvre et maintenant je vais vous parler du rapport concernant le deuxième sous comité.

Olivier Crépin Leblond:

Merci Cheryl, d'abord on va applaudir tous ceux qui sont ici et ceux qui ne sont pas là pour le travail réalisé. D'abord en premier lieu. Comme vous l'avez dit c'est un gros, gros travail. Il y a des personnes qui ont travaillé nuit et jour sur ce rapport et toujours rappelez vous nous sommes des volontaires. Nous ne gagnons pas de salaire, nous ne gagnons pas d'argent. Nous faisons ça parce que nous voulons. Merci.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci monsieur le président, si on veut être aimable les uns avec le autres, je pense que le rapport de Wiki va montrer ce qu'on fait. Je voudrai que ça figure sur le rapport public et nous avons une réunion des équipes de leaderships avec les personnes principales de soutien de la communauté et toutes

les semaines nous avons organisé ces réunions. Donc nous avons travaillé vraiment, nous avons mis les bouchés doubles.

On ne pouvait faire ce travail sans le soutien des équipes d'ICANN. Donc je pense que la communauté va apprécier les applaudissements mais je pense qu'il faut aussi remercier. Nous sommes rien sans vous, vous êtes vraiment les personnes qui ont aidé Heidi, POSEKI. Vous avez fait un très bon travail, vous êtes vraiment très important et votre travail est très important pour nous tous donc bravo.

Maintenant si on regarde les règles de procédures au niveau d'ALAC et les différentes couches avec lesquelles nous entrons en interactions. C'est le moment maintenant de regarder cet aspect là. C'est le moment aussi avant de passer à la révision suivante et la prochaine révision avec ALAC on va commencer dans 12 et 20 mois à partir d'aujourd'hui et donc nous allons nous focaliser sur les objectifs de la région.

Nous avons des objectifs d'ALAC qui ont été noté. Donc le prochain cycle va être d'analyser ces objectifs et les modifications, les continuités, les recommandations pour l'amélioration pour cette couche moyenne et par définition et pour les structures d'AT-LARGE. Il y a beaucoup bien sûr d'avantage si je pense que nous avons ici un drôle de bruit. Donc je vais être courageuse. Je vais continuer.

Olivier Crépin-Leblond:

Cheryl je pense que c'est une langue étrange, je pense que nous avons besoin du soutien de services des langues ici. Je pense que ça va mieux.

Cheryl Langdon-Orr:

Nous devons dépasser cette dans laquelle nous sommes, nous devons harmoniser nos règles et nos réglementations, nous devons faire cela tout de suite maintenant que nous avons notre propre destinée, que nous contrôlons les choses. Nous pouvons dire nous reconnaissons ce qui a été fait. Voilà c'est ce que nous avons fait, maintenant voyons qu'est ce qu'il faut faire. Il y a des points très importants, des points clés dans la règle de procédure d'ALAC tel qu'elle existe actuellement.

Nous avons certains problème nous savons qu'il y a certains points que nous devons améliorer, résoudre. Nous savons que cela a été mis en place avec les meilleurs efforts des personnes qui travaillaient ALAC à l'époque en se basant sur les règles d'assemblée et les différentes règles qui existaient à l'époque mais qui ne sont pas facile à appliquer aujourd'hui pour atteindre nos objectifs.

Nous avons une série de choses comme par exemple, répertoire, lorsqu'on a commencé et à cette époque là moi j'étais là, j'étais dans cette réunion nous n'avions pas d'équipe de soutien et nous avons besoin des équipes, nous avons besoin de quelqu'un qui s'occupe du répertoire mais avec le répertoire d'AT-LARGE et l'équipe qui accompagne le répertoire

d'AT-LARGE. Nous n'avons pas besoin de cela et je ne veux pas de nouveau avoir des problèmes de son disant. Bien

Nous avons modifié ces règles nombreuses fois, nous en sommes à la version 11 mais il y a eu des modifications mais ça ne suffit pas. Donc le comité de révision des règles de procédures qui est un comité équilibré au niveau des régions. Ce comité ne doit pas seulement arranger les règles existantes entre maintenant et la réunion de Toronto et nous devons commencer tous de nouveau. Nous sommes en train d'organiser des ateliers et donc il nous faut voir ce que nous pouvons faire maintenant, ce que nous pourrions faire et ce que nous devrions faire.

Nous avons une approche en trois couches, en trois niveaux. Les équipes avec les descriptions que nous avons, les attentes, le détail ce sont des paramètres. On va avoir des définitions, on a des paramètres, on a une sous équipe qui s'occupe des règles de procédures et des groupes de travail des règles de procédure qui va se focaliser spécifiquement sur ce que l'on peut mesurer, ce que l'on attend de nos représentants, ce que l'on voudrait qu'il fassent, comment on va mesurer et évaluer cela et on va donc étudier ces paramètres.

On ne va pas regarder les conséquences, on va étudier seulement ces paramètres. Les conséquences de ce que nous mesurons appartiennent au secteur des règles de procédures. Donc on a un groupe qui va travailler, qui travaille très dur et qui à mesure que nous parlons au profond des propositions.

Tout est présenté sur le Wiki. Je vous demande de faire des commentaires sur la page Wiki. Donc tous les commentaires que vous voulez parce que nous avons un système de traduction.

Il n'y a pas de problèmes, et ça va marcher en anglais et nous avons un système de traduction aussi. Peu importe la langue dans laquelle vous faites vos commentaires, faites vos commentaires, regarder ces espaces, la page Wiki et faites vos commentaires. C'est très important parce qu'à partir de Toronto nous attendons que ALAC adopte une nouvelle série de règles. C'est une période très courte pour mettre en œuvre tout cela. C'est important pour les leaders de la région et pour les ALS que vous représentez dans vos régions.

Peut être demandez au niveau de votre région à un membre de vos équipes ou à un membre de sous comité qui s'occupe de cela pour que votre communauté ait un mot à dire au fur et à mesure qu'on met en place tout cela parce que nous n'avons pas beaucoup de temps pour faire ce travail. Ce n'est pas un exercice au cours duquel nous allons faire une rédaction. Non, c'est quelque chose que nous allons construire à mesure que nous avançons. Chaque région à deux représentants dans ce comité. Ce sont vos propres voix, ils vous représentent, vous devez les influencer, vous avez la possibilité d'influencer directement

Travaillez avec nous, participez avec nous, nous avons besoin de votre participation à Toronto. Ce sera les règles de procédures

d'ALAC, de la version 3.0 d'ALAC. Il faut que ces règles soient bonnes, qu'elles soient obligatoires, contraignantes et il faut qu'il y ait donc une bonne base pour commencer à construire cette base avec une harmonisation, des paramètres ALS etc.

Voilà, Je pense que c'est tout, monsieur le président si vous avez des questions je peux y répondre.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, beaucoup de travail a été réalisé donc merci à vous tous, merci Cheryl d'avoir dirigé ce travail vous avez été vraiment la reine de la procédure Cheryl. On vous applaudit.

Cheryl Langdon-Orr:

Je pense que c'est important et que c'est l'équipe qui travaille.

Olivier Crépin-Leblond:

Je sais que des fois ces questions procédurales sont un petit peu compliquée ennuyeuses, des fois c'est fatigant mais j'espère que nous allons tous continuer à travailler pour améliorer les règles de procédures d'AT-LARGE de RALO et la façon dont nous faisons participer les utilisateurs finaux au processus d'ICANN. ICANN change, l'internet change très vite et nous devons continuer nous aussi à changer au même rythme ou même plus vite.

Bien merci, nous allons maintenant continuer, sur notre liste le prochain point de notre ordre du jour est nous allons donner la parole à Avri Doria.

Avri Doria: Les photographes vont venir ce matin. Ils vont prendre des photos de nous tous autour de la table et Jizela va coordonner avec les membres d'équipes d'ICANN pour que les photographes viennent ensuite et nous proposent des photos. Donc tous ceux qui ont besoin d'aller chez le coiffeur. Je m'excuse mais nous n'avons pas de budget pour cela. Donc on va vous prendre comme vous êtes sur la photo.

Jean-Jacques Subrenat: Merci monsieur le président, je voudrai savoir si on peut faire des questions, des remarques après chaque exposé ou pas?

Olivier Crépin-Leblond: Oui je pense, quelques minutes. Si vous avez des questions allez-y Jean Jaques.

Jean-Jacques Subrenat: Je voudrai faire deux remarques sur ce qui a été présenté. La première je voudrai qu'en tant que membre du directoire à l'époque où la révision d'ALAC a été réalisée. Je peux confirmer qu'il s'agit vraiment d'un gros travail qui a été réalisé et que ça été très bien fait. Le titre de cette chanson c'est violet profond. Bravo à tous ceux qui ont donné cette couleur au tableau. Je laisse Avri s'occuper de ces couleurs et Cheryl's occuper de ces couleurs.

La deuxième chose, il y a une relation entre le travail qui a été réalisé et l'autre type de travail qui se fait actuellement. Par

exemple ce que nous essayons de faire dans le document numéro 3 qui approche une série de problèmes donc peut être que ALAC et 3.0 c'est quelque chose qui doit nous faire penser à ALAC 4.0 parce que l'articulation entre ALAC et AT-LARGE et avec le reste d'ICANN est très importante. Il faut aussi parvenir à un meilleur équilibre entre le pouvoir, la responsabilité, les différentes composantes d'ALAC.

Je pense que nous ne devons nous en tenir aux procédures, aux règles de procédures telles qu'elles seront et dernière remarque, je connais l'importance de règles de procédure c'est une des façons dont ALAC parvient à s'imposer. J'ai vu dans le passé au cours de ces trois ou quatre ans une grande différence au niveau du style, au niveau de gré, au niveau d'acceptation d'ALAC par les différentes parties d'ICANN.

Je pense que nous devons continuer sur cette fois mais mon message ce matin serait oui faisons cela mais il y a une autre étape aussi avant qui est très importante c'est la suite de notre travail.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jaques, est ce qu'il y a d'autre commentaires, d'autres questions. Bien pas de questions, donc pour la question des procédures vous avez tout à fait raison, je pense qu'une des choses que le directoire et d'autres ont apprécié c'est la façon dont nous travaillons, dont nous faisons notre propre contribution pour les commentaires au niveau d'AT-LARGE, l'utilisation de Wiki, les appels pour les commentaires et

parfois nous sommes un petit peu à notre limite de travail parce que les périodes de commentaires sont très courtes et nous devons demander à nos communautés, à nos utilisateurs de travailler avec nous à court terme, dans des délais très courts mais c'est important que l'on essaye de respecter ces délais pour que notre communauté puisse participer parce que c'est important que notre communauté sache ce qui se fait et puisse exprimer leurs soucis, leurs préoccupations concernant ces processus.

Le problème c'est que des fois il est presque impossible que notre communauté participe pour une question de temps. Donc, vraiment je vous remercie et vous faites vraiment votre possible et répondre à ces périodes commentaires publics.

Yaovi Atohoun:

C'est pour appuyer ce que Cheryl a dit, la période pour les règles de procédures c'est court. En fait le travail sur les règles de procédures c'est un peu particulier dans la mesure où ça affecte notre groupe particulièrement. Souvent les appels aux commentaires et aux documents sont lancés mais c'est des sujets qui ne concernent pas des fois nécessairement la vie de l'ALAC. Là où je vais en venir c'est que nous avons une courte période et nous travaillons pour la communauté et nous sommes censés représenter la communauté. Donc c'est important de faire en sorte que la communauté participe. Donc ma proposition dans ce sens, c'est que nous, au niveau de chaque région, nous fassions en sorte que s'il faut ajouter une

réunion supplémentaire soit en ligne à nos réunions mensuels c'est important pour que nous fassions le point avec les membres pour avoir leurs contributions pour avoir en fin de compte s'il y a une nouvelle version que nous serons vraiment liés par ce document.

C'est un travail spécial qui va affecter le groupe. Donc on a besoin vraiment de l'implication et de la contribution des membres dans vos commentaires. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Yaovi de faire ce commentaire et c'est vrai peut être qu'on a des gens qui auront besoin de faire deux réunions mensuelles pour pouvoir maintenir ce travail à jour et pour pouvoir discuter toutes ces déclarations en ligne et chaque région peut bien sûr choisir quand il veulent avoir des réunions. Bien sûr, si vous voulez avoir trois réunions par semaine peut être que l'équipe ne sera pas disponible mais deux fois pas mois bien sûr serait possible.

Je vois qu'Heidi bouge un peu la tête, je ne sais si elle contente ou pas, elle soupirait en même temps.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci c'est Cheryl Langdon-Orr;, Yaovi a dit quelque chose de très important. Ce que je veux dire et je veux que ceci soit enregistré sur le procès verbal et que les leaders des structures AT-LAGRE et des communautés sachent qu'on nous a passé un rapport très court mais en fait on a 27 pages de tâches à finir et

on a des diagrammes que l'équipe de design a préparé pour les aspects de mise en œuvre des tâches et on voulait que l'ALAC puisse voir tout ceci dans le passé et on a besoin de toutes les régions pour mettre en œuvre ceci.

Ceci est un peu comme dans la peinture par les numéros. C'est simple mais c'est une question d'organisation et c'est l'ALAC qui doit organiser ceci pour qu'il soit mis en œuvre. Donc il s'agit d'un mécanisme qui a besoin de la participation d'ALAC dans son rôle contraignant en tant que représentant auprès du directoire pour que l'ALAC soit autant interactif et équitatif que possible dans ce monde de multiples parties prenantes pour faire une période commentaires ouverte et public et on devrait aider les float chart à montrer les ALS individuels ou les personnes à contribuer avec leurs points d'intérêts et leurs points de vue et les valeurs que chacun a.

Mais on a besoin de faire une division, l'ALAC ne peut pas forcer les ALS à faire ceci et ne peut pas faire des déclarations de la part des RALO. Mais si les RALO ou les ALS veulent avoir une contribution ou l'avantage principal des contributions. Ils veulent parvenir au résultat le plus efficace. Ce tableau de flux devrait montrer comment mettre en œuvre ces actions et en quel délai ceci serait possible. Donc le rapport a été conçu pour que vous puissiez voir nos avances.

Ceci est valable, c'est un bon rapport et disponible dans toutes nos longues de travail.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, on va continuer à avancer parce que le temps passe. On a juste un petit commentaire par rapport à ce que Yaouvi a dit. Pour discuter davantage sur cette deuxième réunion mensuelle. Les secrétariats devraient avoir en même temps une réunion mensuelle pour discuter ces affaires et pour les RALOS. Donc on pourra le discuter plus tard.

On va continuer à travailler. On va passer au point C. c'est le groupe de travail AT-LARGE pour les nouveaux GTLD et le groupe de révision pour les nouveaux GTLD en même temps. Donc c'est Avri Doria qui va nous adresser parce que c'est elle qui préside le groupe.

Avri Doria:

En ce qui concerne le groupe on a 3 points sur lesquels on a travaillé donc en premier lieu c'est le processus d'objection et pour travailler la dessus c'était sintra qui a été responsable mais parce qu'en tant que consultative de ce groupe je travaillais beaucoup sur le processus d'objection et on ne voulait pas que je m'oppose aux clients ou que j'arrête les gens et que je ne permets pas de refuser des points donc je voulais dire ceci.

Le processus d'objection a été établi. Le groupe de révision était créé en même temps et on le président prévisionnel ici avec nous. Il va nous parler là dessus plus tard et je pense que les personnes du groupe de révision ont reçu une formation. Ils peuvent gérer les presque 2000 candidatures qu'ils doivent évaluer. Donc je pense que cette équipe est prête et au-delà de

la formation qu'ils ont reçue, ils vont avoir leur première réunion ici à Prague.

Par rapport au deuxième point, c'est le programme de soutien de candidats je pense que vous savez tous les résultats pénibles que nous avons reçu sur le programme de candidature et on va devoir regarder ici avec les équipes d'ICANN le processus. On déjà parler de commission multiples et de CNR multiple et la complexité des milliers de candidatures qu'on espérait recevoir et avec trois candidature je pense que ce groupe peut concevoir une façon typifié pour pouvoir gérer tous ceci.

Je pense que l'un de ces processus est déjà fini ou presque et le troisième point et je pense que c'est le plus important et apparemment il va nous donner beaucoup de travail. C'est les publications, les commentaires, les préoccupations, les craintes etc. et on a commencé à rassembler les craintes des gens et on essaye d'organiser tous ces problèmes et tout ce qui sont plus ou moins important vont trouver la voie pour être organisé ou alors pour être discuté ou si ceci devient un commentaire ou une recommandation qu'ALAC essaye de travailler dessus ou simplement des commentaires qui passent à la révision du processus des nouveaux GTLD pour la prochaine cycle si on suppose qu'il y ait un prochain cycle.

Donc c'est tout ce que je voulais dire c'est qu'on aura deux réunions à Prague et le groupe de travail sur les nouveaux GTLD va traiter ce sujet davantage et puis le groupe de travail d'AT-LARGE pour les nouveaux GTLD et le groupe de révision pour les

nouveaux GTLD d'AT-LARGE sont principalement des réunions des groupes de travail eux-mêmes mais ceci va un peu présenter le problème pour qu'on puisse travailler là-dessus. Donc, c'est tout ce que je voulais dire. Je veux remercier les personnes qui ont tant travaillé dessus, sur le processus d'objection bien sûr et pour que ce processus soit prêt et qu'on puisse commencer à travailler dessus. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Avri, certainement, c'est beaucoup de travail que vous avez fait dans un très court délai. On a commencé avec ceci il y a quelques mois, il y avait des personnes qui étaient préoccupés par rapport à la quantité des tâches qu'on a à faire. C'est la première fois qu'AT-LARGE a eu la capacité de mener à bien une tâche opérationnelle et voit que tout est bien fini. On leur a demandé s'ils allaient réussir et ils ont réussi. C'est une très bonne nouvelle.

Pendant que le groupe de révision était crée, on a présenté le jour de lancement des nouveaux GTLD et la listé était énorme, la liste des candidatures et les membres des groupes de travail des nouveaux GTLD. Je vois que certains d'entre vous haussent la tête. Et ma question était comment on va réussir à faire tout ceci? Et on ne va pas présenter des objections sur toutes les candidatures. On s'est dit, on espère ne pas le faire mais on a suggéré que si on présentait des objections à une quantité suffisante on aurait plus de Batch.

Donc, on a eu besoin de ressources pour faire ceci et peut être qu'il y a beaucoup de gens qui nous haïssent à ce point là et pas d'autres. En tout cas, je reviens et c'est lorsque que je demandai à Debe et à Avri de travailler sur ce groupe de révision et qu'au début, il devait savoir combien de commentaires, combien d'objections, combien de candidatures on recevait? Et à ce point on n'a pas des membres de l'équipe d'ICANN consacré au Wiki et au travail sur les outils pour les faire fonctionner.

On ne sait pas si on a autant de travail là-dessus. Donc je voudrai savoir si on pourrait à avoir des équipes d'ICANN qui vous aident pour que le poids sera moins lourd sur vos épaules. Est qu'on a des questions ou des commentaires? Oui, Yaovi vas-y.

Yaovi Atohoun:

J'ai un commentaire et une question. Donc par rapport aux objections. On a beaucoup d'informations pour le public à mesure qu'on travaille sur ce processus, on a reçu beaucoup d'information et on n'a pas reçu les résultats qu'on espérait. Donc ce groupe a été crée et maintenant on parle d'objections. Donc le commentaire que je voudrai faire est que peut être au-delà on devrait aborder ce processus d'objections pour que les gens soient plus sensibles aux objections qu'ils peuvent recevoir. Ma question est sur les candidatures qui requièrent du soutien. Si on a 14 personnes qu'on peut soutenir, ma question est quand est ce que ce panel va être crée et par rapport au

reste de candidats puisqu'on a reçu trois candidatures, quel serait le délai?

Avri Doria:

Merci Yaovi c'est une très bonne question. On a demandé à Kurt et à d'autres personnes d'être présentes à la réunion. Donc jusqu'à présent que c'est une très bonne question. Je pense que la version simplifié va être publiée dans très peu de temps et par rapport à ce qui se passe avec les 2 millions et avec l'argent des surenchères et à tout ce qui se passe et ce qu'on organise pour avoir assez d'argent dans l'avenir et pour avoir les moyens enfin de réussir tout ce qu'on pas réussi à faire. C'est le travail de groupe en fait.

Comme j'ai dit, c'est l'échec du programme de soutien des candidats et un nouveau problème avec les nouveaux GTLD. Quant à moi c'est un des sujets pour ICANN qui sont problématiques, c'est un problème pour ICANN de ne pas savoir réussi là-dessus et on devrait leur faire des recommandations pour qu'ils sachent comment continuer parce que ce sera un problème dans les prochaines 5 ou dix années. Et donc jusqu'à présent je ne sais pas la réponse mais on devrait avoir le programme pour les réunions. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Avri, on a plus de temps qu'on devra passer à la prochaine partie de notre programme mais je voudrai vous demander que vous applaudissez Avri qui vient d'un autre

secteur d'ICANN pour nous aider à travailler avec le nouveau programme des nouveaux GTLD et la personne qui a présidé ce groupe de travail. Merci Avri.

Donc, nous avons maintenant le groupe de travail pour les nouveaux défis d'AT-LARGE. Je vois que c'est Evan Leibovitch et Jean Jaques Subrénat qui va le présenter. Alors, si c'est vous Jean Jaques ou Evan qui va le présenter. Evan tu préfère que Jean Jaques parle. C'est ça. Qui est ce qui va parler. Voilà Jean Jaques qui va parler.

Jean-Jacques Subrenat:

En tout cas je veux vous remercier de nous donner l'opportunité ou l'occasion de faire quelques commentaires sur ce groupe de travail pour les défis et en fait ce matin je voudrai vous inviter à travailler avec nous pour pouvoir continuer à faire ceci. On a deux aspects principaux dans notre travail, l'un est le contenu et le deuxième et le travail avec les autres. Donc par rapport au contenu j'ai reçu des commentaires des membres de la communauté qui ont dit que ce n'était pas normal, ce n'était pas fréquent parce qu'on a une vision à très long-terme. Ceci ne veut pas dire qu'on n'en dresse pas les besoins dans le court terme. Ça veut dire simplement que le délai est plus long de ce que l'on a d'habitude.

On se concentre sur l'intérêt public parce qu'on a senti que c'était un terme qui devait à la fois montrer le travail qu'on fait au sein d'AT-LARGE et d'ALAC mais qu'en même temps c'était difficile d'avoir un consensus la dessus au sein de la

communauté d'ICANN. Les gens nous demandent de présenter toujours des définitions précises et définies de ce qu'est l'intérêt public.

En même temps, on a essayé de voir le modèle de multiples parties prenantes et on a considéré la question si c'est valable ou pas et on s'est demandé pourquoi il ne fonctionne pas aussi bien qu'il devrait fonctionner. Comment peut-on le faire plus efficace et plus soutenable. Je voudrai aussi souligner qu'il s'agit ici d'un des premiers documents larges qui est présenté simultanément dans toutes les langues de l'ONU.

Finalement, par rapport au contenu, on voit qu'il s'agit d'un document audace qui devrait être, bien sûr, amélioré mais qui contient des suggestions et qui maintient l'équilibre avec ICANN sur des points qui n'ont pas été mentionné d'habitude tel que l'équilibre des pouvoirs entre les AC et SO et l'équipe etc.. Donc voilà pour ce qui est par rapport au contenu. Finalement, on des commentaires ou des remarques pour comment on commence à travailler avec les autres.

En premier lieu, Evan et moi lorsqu'on a présenté ce programme, nous avons considéré que ce serait très opportun de le présenter à Prague parce que c'est une nouvelle organisation ICANN que l'on conçoit le prochain mois.

On vient de nommer un nouveau CEO qui va prendre sa position le premier octobre mais en même temps c'est un nouveau ICANN parce que dans le passé on n'a pas fonctionner en tant qu'organisation mais le programme des nouveaux GTLD nous a

fait fonctionner comme une organisation en même temps autour des fonds qu'on a et on a du assumer la responsabilité que ceci implique la communications sur ces aspects a été mené de façon très personnelle parce que qu'on n'avait pas tous les outils nécessaires mais même ainsi tout à bien fonctionner jusqu'à présent.

On publié sur circleid et sur d'autres sites sur ce sujet et sur circleid on a peut près 1000 visite et la plupart des coauteurs là-dessus ont passé ceci à d'autres personnes. Donc on a presque 50 ou 60 personnes qui sont très influençant dans la communauté internet qui ont travaillé avec nous et par rapport à la participation des autres c'est très important pour Evan et pour moi parce qu'on pense que vos suggestions vont nous aider à améliorer notre document et aussi à comprendre comment avancer et finalement je voudrai remercier toutes les personnes qui ont contribué parce que notre document était l'idée d'Evan parce qu'il voulait un point de vue innovateur et courageux par rapport à ce qu'on devrait faire.

On a Nancy pon qui n'est pas ici aujourd'hui. Dalearo Mahin, Carloton Samuels, Avri Doria qui ont contribué. Donc j'espère qu'on aura quelques petites minutes pour discuter ceci maintenant et on aura quelques minutes aussi pour discuter ce que vous pensez devrait être la façon de continuer et qu'est ce que vous pensez de ce qu'on a fait. Merci

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jaques, Evan est ce que tu voulais ajouter quelque chose?

Evan Leibovitch:

Merci Olivier, c'est Evan Leibovitch qui prend la parole. Essentiellement, je voulais faire quelques commentaires par rapport à ce que Jean Jaques disait et en ce qui concerne les commentaires sur les améliorations d'ICANN avec le groupe de travail sur les défis avenir on a essayé d'améliorer quelques problèmes. Donc au lieu de parler d'amélioration d'ALAC, et des révisions de GTLD De points individuels. On ne m'accuse pas normalement de parler dans un volume qui n'est pas assez fort mais bon.

En fait, au sein d'ICANN on veut travailler ensemble au lieu de travailler sur des pièces individuelles. On cherche à rendre la vigueur à ICANN et au modèle de multiples parties prenantes. On demande d'avoir un deuxième parcours et en tant qu'aide pour les endroits là où le travail est insuffisant c'est là où on essaye de travailler. On veut résoudre des problèmes et on travaille aussi avec le groupe de travail des défis futurs pour les nouveaux défis.

C'est un groupe très actif pour essayer de traiter de problèmes qu'on a vu, des problèmes avec les registrant et on essaye de présenter notre recherche à l'avant plan avec l'équipe d'ICANN pour voir qu'il y ait de la transparence et de la responsabilité. On essaye de traiter la question de si ICANN a du mal à traiter les problèmes sur les TLD qui existent déjà et alors comment est

ce qu'on va faire pour gérer la quantité de candidature qu'on espère recevoir. Donc c'était les deux points sur lesquels on s'était concentré et notre but était essentiellement d'essayer d'augmenter la quantité des membres d'ALAC existant pour que tout le monde puisse participer et qu'on puisse avoir de nouvelles idées.

J'espère que le programme puisse avancer au lieu de réagir simplement aux commentaires publics qu'on recevait. Donc ce sera un moment intéressant quand la communauté peut réagir et qu'on recevra des commentaires. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Evan, et en fait par rapport au document, on voit que c'est un document blanc en fait c'est le début d'un processus très long et l'une des questions qu'on m'a posé immédiatement. Je ne vais pas dire qui s'était. On m'a demandé si je croyais que le directoire devrait agir là-dessus demain. Donc, ce n'est pas comme ça qu'on travaille. En fait, on regarde dans le long terme on pense au long terme et ICANN doit changer.

On va avoir un nouveau CO qui commence à travailler avec nous en octobre et peut être que votre groupe de travail devra penser à des stratégies pour pouvoir avoir l'impact maximum mais pas simplement un impact soudain mais un impact dans le long terme pour pouvoir permettre à la communauté de suivre notre travail et faire des commentaires là-dessus.

On a une période de commentaires publics qui commencera à la fin de la réunion de Prague où les gens pourront faire des commentaires par rapport aux documents et cette période commencera après la réunion parce qu'on beaucoup d'autres choses à faire.

On espère que le groupe de travail choisira une période de commentaires très longue parce qu'on est en vacance, moi-même je serai en vacances et donc on devrait penser à un moment où tout le monde puisse faire des commentaires, non seulement les membres d'AT-LARGE mais aussi le reste du monde qui une identification au cerleid et ce processus qu'ils devront suivre devra nous servir pour savoir comment continuer à travailler.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Maintenant nous avons Edmon qui va nous parler du groupe de travail IDN d'AT-LARGE.

Edmon Chung:

Merci Olivier, on a vu des événements sur les IDN ce n'est pas neuf mais on a le projet des problèmes des variantes le VIP (Verint issues project) mais je vais continuer à parler sur ce que Avri a dit sur les CCTLD et la situation dans laquelle il se trouve. Donc pour ce qu'est VIP après avoir beaucoup travaillé avec Reanlia qui est du partir pour prendre une photo. On a présenté un commentaire très fort et on a eu un grand succès sur le prototype du projet et aussi pour la préoccupation de Tijani par rapport au budget.

On a réussi à réduire le budget à 1.5 pour les prochaines années et on a vu qu'on a eu la chance de continuer à travailler jusqu'à 2013 avec le budget présent. Donc c'est un progrès à mon avis et on a essayé d'appeler des volontaires pour les groupes à partir de la moitié de l'année prochaine pour qu'on puisse voir l'appel volontaire, je vais vous envoyer le lien tout à l'heure, et on essaye d'avoir de volontaires avec des trajectoires sur les langues où ce serait bon d'avoir davantage de gens d'AT-LARGE qui participe à ce travail de l'année prochaine.

Donc, c'est la mise à jour pour les VIP et on aura aussi une session sur cette réunion d'ICANN mercredi prochain à 11 heures dans la salle congrès 3. C'est le groupe d'IDN conjoint. On cherche à avoir l'acceptation universelle des nouveaux GTLD, la coordination avec les nouveaux VIP. Par rapport à l'acceptation universelle, le groupe continue à avancer vers le travail sur le rapport final qui va se concentrer sur les problèmes d'implications des politiques pour la GNSSO et la CCNSO et leurs considérations.

Donc ayant sensibilisé l'équipe je pense qu'une bonne partie du travail continue et sera dirigé vers l'équipe qui a déjà été mis à jour. La réunion sera lundi prochain de 4 à 5 heures de l'après midi.

Pour ce qui est des IDN CCPDP et c'est le développement de la procédure de la CCNSO pour le long terme et pour les CCTLD IDN c'est un groupe de travail duquel je n'ai pas reçu des emails depuis Costa Rica. Donc, soit j'ai été éliminé de la liste, soit ils

n'ont pas beaucoup échangé mais on a une réunion jeudi prochain à 9 heures du matin. Donc je pense qu'on pourra avancer sur les CCTLD IDN.

Je passai un petit moment à vous mettre à jour sur la comparaison des situations entre les GTLD IDN et les CCTLD IDN après avoir présenter les candidatures pour les nouveaux GTLD. A partir des candidatures nous voyons qu'on a 116 candidatures pour IDN sur lesquels on représente 9 langues de script, entre lesquelles l'arabe et cyrillique mais on ne parvient pas à distinguer qu'elle sait. Donc on a arabe, cyrillique, chinois, coréen, latin, qu'ibo et thaïlandais.

Parmi les 116 candidatures, on a 14 qui sont en conflit. Donc on plus d'une candidature représente 7 TLD et toutes ces candidatures sont en chinois. Donc on a différentes langues, différents scripts et on a ce que 7 candidats pour le TLD chinois pour lequel on a de multiples candidats. Au total ceci représente 109 TLD qui pourraient devenir une partie du groupe. Ceci se compare avec le chemin court des CCTLD qu'on compare avec les CCTLD IDN. Donc, c'est les GTLD IDN par rapport au CCTLD IDN on représente 21 pays et territoire parce qu'on a des CCTLD IDN dans plusieurs pays et territoires en même temps.

Lorsqu'on le compare avec 23 langues, avec 14 scripts pour les CCTLD IDN d'autres faits intéressants je pense est que les GTLD IDN pour lesquels on a reçu des candidats viennent de différentes communautés entre lesquelles aucun a demandé de

recevoir du soutien économique sauf le groupe des IDN qui l'a demande.

Ceux qui ont été identifié comme des TLD IDN de la communauté 3 de 7 viennent de Vatican pour l'arabe, le Cyrillique et le chinois et finalement les statistiques finissent avec les 7 sur les 116 qui se sont identifiés comme des GTLD géographiques. Il y en a 5 qui sont chinois.

Finalement ce qui est intéressant est que lorsqu'on compare, on a deux statistiques importantes, c'est que lorsqu'on voit les candidatures, on va recevoir plus de GTLD IDN que de CCTLD IDN. C'est important pour les candidatures qui n'ont pas de traits aux IDN mais le pourcentage de TLD IDN est toujours très bas lorsqu'on le compare avec le mode ASCII. C'est un type de mesure sur l'importance du programme.

Donc c'est important pour la nouvelle session, le nouveau cycle des GTLD, ce sera lundi à 5 heures de l'après midi. Voilà tout je pense. On autre prochaine réunion du groupe de travail des GTLD ici dans cette salle.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Evan, est ce qu'il y a des questions ou des commentaires? Evan vous avez la parole.

Evan Leibovitch:

Merci Olivier. Edmon a vu qu'il y a tant de nouveau de demandes de candidatures pour les nouveaux GTLD et vu

qu'AT-LARGE a exprimé sa préoccupation parce que IDNS est la priorité. Est-ce que vous pensez qu'il y a la possibilité qu'ALAC prenne la position suivante? Que ALAC participe aux activités de priorisation de batching en demandant que l'IDN soit passé à l'avant de la queue. Merci

Edmon Chung:

Comme je ressens certains conflits. Je dirai d'abord que j'espère qu'il y aura beaucoup de candidatures de TLD mais personnellement si vous voulez écouter ma suggestion en tenant compte de cette déclaration d'intérêt. Je pense qu'ICANN devrait donner la priorité aux TLD IDN.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci EDMON. Jean Jaques Subrenat vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat:

Je voudrai répondre pour Edmon. Je ne ressens aucun conflit. Je voudrai soutenir cette idée. Pour répondre à la question qui vient d'être posée comme nous représentons l'utilisateur général dans le monde entier c'est normal que nous fassions cela et nous le considérons comme une priorité.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jacques. Je pense qu'il y aurait une exception parce que la variance d'IDN a lieu dans des IDN sans variantes. Nous avons Sandra puis Cheryl.

Sandra Hoferichter: Juste une question, une remarque ou une demande de précision le processus de batching a été suspendu, donc il n'y a aucun besoin, suspendu signifie qu'il va revenir à un moment donné. Oui mais il nous faut voir quels sont les conditions alors. Nous le verrons lorsqu'on reprendra cette question.

Olivier Crépin-Leblond: Non je voudrai par les propos qu'Evan a dits. Qu'est qu'il faut mettre en premier. Nous avons différents problèmes que nous devons.

Evan Leibovitch: Puisque vous le dites que, oui c'est tout à fait logique mais si ICANN dit qu'on a encore une certaine quantité de candidature qui vont être prioritaire donc je pense qu'on a ici l'occasion, une bonne occasion pour AT-LARGE de dire qu'ICANN reconsidère la façon dont il va prioriser et le système qu'il va appliquer pour la priorisation.

Cheryl Langdon-Orr: Je pense ce que j'entends ici et à nouveau je dis que je ressens aucun conflit autre que j'ai soutenu cela dès les débuts dans le monde des IDN. Donc j'ai passé plus ou moins dix ans à soutenir à me disputer ici dans ce domaine mais je ne ressens aucun conflit. Personnellement, je parle l'australien par exemple mais c'est une langue qui n'a pas été identifié. Trêve de plaisanterie.

Il est important pour nous d'encourager ALAC à faire une déclaration.

Un conseil pour le directoire sur cette question en particulier. Sandra, c'est des choses qui me réveillent la nuit. Comment nous allons travailler avec ces questions de batching. Je pense ce qu'il faut faire maintenant c'est voir s'il y a des questions qui sont contestés ou non contesté. S'ils sont déjà non contestés basé sur la communauté, basé sur la géographie ou basé sur l'IDN, c'est une question de communauté. C'est une question qui concerne la communauté et de toute façon avec ce qui a été dit sur le variances, il doit y avoir des questions de variances qui ne sont pas aussi compliqués peut être.

Donc attention, il ne faut prendre cette déclaration au pied de la lettre. Je pense une fois qu'on aura reçu une approbation et que la partie technique sera vérifié et que ICANN aura dit voyant le système qu'on va utiliser batching etc.... une fois que ce sera fait on va dire c'est prêt pour aller à la racine et à ce moment là il y a les équipes qui vont s'occuper de ça. Il peut y avoir une série de où on voudrait commencer le premier janvier mais on ne peut pas parce que il y a une série de problèmes. Mais bon ce n'est pas grave, ce que nous voulons faire c'est de nous assurer qu'il n'y a pas des avantages donnés à certains.

Il faut que ce soit équitable, il faut que ce soit un système qui soit équitable, équilibré. Nous avons assez des concurrence au niveau des espaces CC, des procédures rapides et à mon avis je voudrai un petit voir ce qui nous attend dans le futur mais je

ferai ce type de classification et je ferai une classification basé sur un système multilingues

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, cet après midi nous avons deux sessions qui vont porter sur ce problème, l'acceptance universelle des TLD, de tous les TLD, la deuxième le programme d'IDN variantes et la remise à jour de ce programme. Donc des discussions sur ces points peut être vont nous éclaircir ici. Nous n'avons plus de temps, nous sommes un petit peu en retard, je pense comme d'habitude. De toute façon c'est bon qu'il y ait un peu un débat, une discussion.

Bien nous allons passer maintenant au point suivant qui est le groupe de travail sur les responsabilités pour l'enregistrement. Je remercie Renelia d'avoir rédigé de très bonnes déclarations. Je pense que Edmon et toi vous avez très bien travaillé. Vous avez bien mené le groupe, bien dirigé le groupe sur ces problèmes. Donc je pense que c'est une bonne chose et on avance. Bien vous avez la parole maintenant. Vous allez nous parler des points des responsabilités des registrant.

Bon, vous avez la parole.

Beau Brendler:

Beau Brendler:, président de ce groupe de travail et du groupe d'NARALO. Donc merci de me donner la parole ici, je vais essayer d'être bref. Donc ce type de discussion a lieu, quand je parle des discussions je dis discussions sur les droits des

registrant dans [inaudible 1:29:41] et tout ce genre de choses qui tourne depuis un moment et nous dans le groupe on a pensé que vous ce qui ce passait ces derniers mois. Nous avons ici des occasions à saisir pour aborder ces problèmes en particulier.

Le problème particulier des registrant, des droits et des responsabilités des registrant, dans le sens que l'on parle des relations entre ICANN et les registraires parce qu'il n'y a pas vraiment une compréhension claire concernant la façon dont ICANN travaille s'il régle, s'il contrôle, s'il surveille les contrats qu'il a avec les registraires.

Donc on parle des registrant des droits, des possibilités de registrant. C'est important d'aborder cela avant d'aborder d'autres aspects. Donc merci d'avoir lu ce document. J'ai aussi envoyé ce document à tout le monde, à la liste interne des membres d'ALAC. Je ne vais pas rentrer trop dans le détail parce qu'il y a beaucoup d'informations techniques que je ne voudrai pas ici aborder. Nous avons une réunion ici mardi à Prague et nous serons très heureux de vous avoir pour que vous participiez à cette réunion parce qu'il y a vraiment des objectifs très importants qui changent et qui sont très intéressants pour la participation. Cette réunion aura lieu mardi de 5 heures à 6 heures.

Donc si vous regardez le programme de notre réunion, nous avons plusieurs points. Nous allons aborder le problème des registraires, l'exactitude des données. C'est un problème très

important basé sur les responsabilités du registraire et du registrant. C'est un document sur lequel on travaille depuis 10 ans et il y a encore des décisions à prendre concernant le Whois etc. donc ensuite avec ce document particulier nous allons prendre certaines décisions sur les objectifs et la question de l'exactitude des données aussi et le sens des contrats, leur force d'application. Ensuite l'équipe de révision, je pense qu'on va en parler un peu plus tard.

On va voir la déclaration qui a été soutenu par At-LARGE, le département de conformité d'ICANN a eu abordé quelques points concernant la conformité des contrats pour que se soit effectif au niveau des structures entrepreneurial. C'est quelque chose que nous sommes en train d'analyser. Ensuite la participation nous allons la structure du département de conformité. C'est un document très intéressant que je vous conseille de lire qui concerne donc le département de conformité.

Il y a un diagramme de flux ici concernant la conformité, un document assez intéressant à analyser. Je vous le recommande et voir si ICANN doit supprimer ce document de son site internet. La question numéro 5: les liaisons pour les processus des négociations. C'est un groupe de travail qui a travaillé depuis Costa Rica. Il y a une série de discussions sur le RAA qui a été difficile dans ce groupe de travail parce que ce groupe de travail est fermé à toute la communauté des registraires d'ICANN.

Donc nous avons besoin vraiment d'un coup de main. Ensuite le point 6, la révision des remises à jour actuelles ORA lui-même donc nous sommes en train de voir ces questions qui vont être résolu dans les mois à venir. Numéro 7 c'est quelque chose dont nous avons parlé ce matin et il y a une série de points de l'ordre du jour et tout cela figure sur l'écran donc si vous voulez chercher le, regardez le et j'espère que vous pouvez participer à cette réunion de mardi.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Beau pour cette mise à jour. Est-ce que vous avez des questions à poser. Holly.

Holly Raiche:

Dans ces documents vous avez inclus une question de langues spécifications.

Carlton Samuels:

On a défini cela, ça ne figure pas ici.

Beau Brendler:

Cela figure sur la page wiki, il ya d'autres document de soutien sur la page Wiki qui peuvent vous aider si vous voulez les consulter.

Holly Raiche:

Bien merci beaucoup.

Olivier Crépin-Leblond:

Salanieta vous avez la parole maintenant.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

J'ai une question à vous poser. Est qu'il y a eu des discussions au niveau du point de vue de RALO sur les questions de plaintes par exemple le gouvernement d'un pays a eu un problème de sécurité et il y a des stratégies au niveau national qui vont être mise en œuvre. Est-ce que cela va avoir un impact au niveau des juridictions concernant l'exactitude des données Whois du point de vue juridictionnel etc.? Ou est ce qu'il y a une tendance à laisser les choses? Ou est ce on va laisser le problème exister au niveau des registraires et des registrant parce que ICANN ne veut pas vraiment imposer cette exactitude des données Whois en ce qui concerne les considérations du point de vue des registraires en terme de demandes, de plaintes, des demandes qui ont été faites pour la transition.

Pour conserver une certaine exactitude des données Whois, ce type de choses. Merci

Beau Brendler:

Nous n'avons pas vraiment discuté de ce point là et de l'impact des RALO et comme vous l'avez dans le groupe de RAA. Carlton a peut être ait quelque chose à dire sur ce point là parce que c'est quelque chose qui a du être abordée dans le groupe Whois qui travaille sur le Whois.

Donc il faudrait voir si on pouvait faire des modifications et nous avons en tout cas un registraire qui travaille, qui participe à notre groupe de travail. Donc nous avons essayé de parvenir à des perspectives concrètes dans ce domaine et donc si vous d'autres choses à ajouter faites le moi savoir.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Beau. Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Je dois demander aussi qu'on applaudisse comme même le travail qui a été fait par vous et par votre groupe en général. C'est du bon travail.

Donc puisque la pause café a commencé, je pense que nos deux points suivants de notre ordre du jour vont être abordés avant la pause. Donc la prochaine victime sera Dev Anand Teelucksingh, groupe de travail sur la technologie.

S'il vous plait parlez nous donc rapidement de ce groupe de travail Deve

Dev Anand Teelucksingh:

Ce groupe de Travail sur la technologie a fait une demande d'adhésion en Avril 2002, on a eu une très bonne réponse de la part de toutes les régions. Donc sur cet appel pour la technologie nous avons eu un premier appel en mai. On a parlé de la stratégie d'ICANN c'est le document dans lequel on utilise les outils, les meilleurs pratiques et nous avons discuté, nous avons reconçu le site internet d'AT-LARGE. Nous donc refait notre page internet, notre page web. Nous avons aussi parlé des

problèmes techniques concernant la traduction des emails pour le groupe d'ACCRALO en particulier et donc le travail à venir va être continué à évaluer les stratégies d'AT-LARGE et essaye de voir la mise en œuvre des aspects identifiés dans le domaine de la stratégie. Les documents concernant la stratégie de world space.

Nous avons aussi analysé la question de Wiki, comment aider les membres d'AT-LARGE. Donc beaucoup de choses à faire, beaucoup de travail à faire et nous sommes heureux de le faire. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Deve, une chose qui a bien marché c'est votre délai. Vous avez vraiment fait du bon travail en peu de temps. Je sais qu'il y a une demande d'adhésion. Si quelqu'un est intéressé et veut participer à ce groupe et veut se joindre à ce groupe et travailler avec eux. Contactez Deve directement. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou des commentaires?

Un commentaire de ma part, comme nous le savons le Wiki d'AT-LARGE est encore un petit peu chaotique même si Matt a travaillé pour essayer de l'organiser un peu mieux et pour rendre l'information plus facile et pour pouvoir y accéder plus facilement. Nous sommes en train donc d'organiser ces différentes parties de Wiki et en plus le site internet d'ALAC est aussi très chaotique et il y a des informations qui figurent là et qui n'existent plus ailleurs. Donc je pense que c'est le moment de le reconcevoir aussi.

Je pense que nous allons reparler un peu plus tard aujourd'hui et nous allons faire cela rapidement. Tijani.

Tijani Ben Jemaa:

Merci Olivier, je pense que nous avons besoins d'une page Wiki sur laquelle il y aurait tous les liens liées à AT-LARGE et aux différents groupes de travail AT-LARGE. Comme ça ce serait un tableau et on ne serait pas obligé d'essayer tous les liens, toutes les pages, il y aurait seulement une page et tout figurerait sur cette page internet où les autres liens figureraient sur cette page internet.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, Tijani oui c'est un bon conseil. Oui on a toujours des problèmes de liens. Il y a une page de développement de politiques, j'espère que vous avez déjà tous mis ce lien dans votre navigateur et pour vous montrer donc à quel moment ça commence, c'est une façon facile de savoir ou on en ait et entrer en contact directement avec les différentes pages Wiki, les déclarations sur lesquels nous travaillons. Il faut remercier Matt sur le travail qu'il a réalisé, vraiment Bravo Matt.

Oui Heidi me demande si elle peut poser une question. Ok ça déjà été posé.

Heidi Ullrich: Tijani par rapport à votre proposition peut être qu'une page wiki mise à jour tous les mois avec les groupes d'activités politiques etc. c'est ça ce que vous voulez?

Tijani Ben Jemaa: Non pas mensuellement, que toutes les nouvelles pages soient ajoutées à cette page Wiki, tous les nouveaux liens ouverts. Le lien à cette page doit être ajouté dans la synthèse de la page, la vie de la page si vous le voulez, ça doit figurer à tout moment.

Olivier Crépin-Leblond: Il y a une fonction sur le site Wiki dès qu'une nouvelle page est ajoutée, elle va figurer. Ce que vous ne savez pas, c'est que des fois des douzaines de pages sont ajoutées en une journée. Donc c'est difficile de suivre le rythme c'est le travail que fait notre communauté pour AT-LARGE et pourquoi on crée des pages en permanence. Donc il y a une croissance incroyable.

De toute façon, je comprends votre idée d'avoir un endroit sur lequel on puisse facilement trouver, chercher les liens et je vois plusieurs personnes ici qui disent oui, donc d'accord. Nous proposons cela comme une action à suivre.

Dev Anand Teelucksingh: Oui pour reprendre ce que Tijani a dit c'est une comparaison avec le Wiki de GNSSO parce qu'ils sont en train de le réorganiser maintenant et c'est plus logique pour passer d'un

groupe de travail à l'autre, je pense que c'est une très bonne idée oui.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien maintenant Carlton vous avez la parole avec le groupe de travail Whois et sa remise à jour. Carlton, c'est vous et après la pause café donc soyez bref.

Carlton Samuels:

Merci Olivier, D'abord le groupe de travail de Whois travaille sur l'affirmation des engagements et qui dit qu'il faut voir la politique d'ICANN existante que nous nous intéressons au changement dans cette politique, la politique existante dit que ICANN met en œuvre des mesures pour maintenir un accès à tout moment à une information complète et mise à jour. Donc, c'est de cela qu'il s'agit. Donc nous essayons de voir ce qui peut mettre danger cette obligation, premier point. Le deuxième point, nous essayons de voir le changement des politiques qui doivent être réalisés qui vont modifier les responsabilités de l'utilisateur ou pour l'utilisateur.

Donc l'équipe de révision de Whois et son rapport final qui présent des recommandations très spécifiques. Le rapport final dit-il dans lequel vous allez voir que nous l'ALAC soutient cela. Il y a une série de choses que vous devez savoir, on a fait une recommandation pour que le whois soit plus stratégique, doit être considéré comme plus stratégique, c'est un point important parce que c'est un pré requis de notre président.

Il doit être stratégique pour ICANN, ce qui veut dire qu'on propose une nouvelle relation de travail entre ICANN et les plaintes de la partie des plaintes d'ICANN notre directoire et cela existe. On remonte il y a deux ans lorsqu'on a demandé une nouvelle approche philosophique et c'est ce que nous avons étudié, analysé.

La deuxième partie du travail réalisé par l'équipe de révision parce que l'équipe de révision recommandait l'efficacité de plaintes et penser que cela méritait certaine attention et vous allez entendre parler par le groupe qui a travaillé sur les droits des registrant, il y a des obligations au sein des différents groupes de travail et donc le groupe de travail des registrant a voulu aborder cette question avec certains pré requis concernant la façon des points que nous allons aborder plus tard.

On a soutenu le fait qu'il y a la situation des proxys concernant la vie privée, il fallait développer certaines politiques particulières pour la question des proxys et la vie privée des proxys. Il nous faut une politique particulière dans ce domaine et pour tout cela, il y a plusieurs enquêtes qui ont été réalisés. Il y a différentes choses qui existent et qui peuvent nous intéresser.

Vous savez peut être qu'il y a eu une demande ici pour une nouvelle politique de Whois, on veut changer la terminologie du Whois mais ce que nous devons garantir c'est que quelque soit

ce que l'on change, notre objectif doit être respecté. Donc nous on travaille là-dessus.

On eu plusieurs enquêtes et le groupe de travail du GNSSO et le groupe de travail sur le proxy et la vie privée des proxys ont commencé à travailler sur les attentes de ces groupes et ils voulaient que l'on puisse développer une enquête. Nous donnons davantage d'informations pour savoir pourquoi il fallait avoir cette vie privée, cette protection de la vie privée des proxys.

Mon avis à moi c'est que notre politique est très claire whois a un objectif spécifique qui est de recueillir les données si on essaye de détourner cela va contre notre objectif. Donc quelque soit ce que l'on essaye de faire pour éviter de donner ces données, il doit y avoir une base rationnelle pour accepter ou refuser cela. Si l'on décide qu'il y a une base rationnelle pour cela. Donc il faut le mettre dans la politique. Il faut que ça figure dans le processus politique et il faut que d'une façon nous puissions contrôler cela d'une façon ou d'une autre pour ne pas perdre l'objectif dans toute cette organisation.

Il y a une enquête technique qui a été faite pour voir si les questions qu'ils nous posent à propos de Whois sont assez clairs pour les gens qui vont devoir évaluer cela et cela est lié au nouveau protocole qu'on est en train de mettre en œuvre. Ce protocole n'est pas si nouveau que ça puisqu'il est basé sur un protocole qui existait. Le protocole RESTFULL qui a été mis en

œuvre par l'IRA. Donc pour ceux d'entre nous qui sont intéressés par le détail de tout cela vous pouvez le voir.

Ce qui est important pour vous c'est de voir les données établies qui ont été recueillies, regarder la façon dont elles ont été recueillies et regarder comment elles sont révélées parce que ce sont des points importants pour nous. Ce que l'on recueille, comment on le stocke et comment on y a accès. Donc il y a beaucoup de travail à faire pour le groupe de travail du Whois.

Je dirai que ça va aussi concerner le groupe de travail de registrant et que nous suivons aussi des près.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Carlton, est-ce qu'il y a des questions pour Carlton? Avri.

Avri Doria:

Je voudrais ajouter un commentaire. Le travail technique qui est réalisé dépend de la décision de ce qui est révélé par qui, quand et à qui donc toutes ces définitions vont avoir un impact sur le processus.

Carlton Samuels:

Oui Avri, vous avez raison. C'est cela et nous remercions tous vos commentaires à ce propos justement.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci est ce qu'il y a d'autres questions, d'autres commentaires? bien s'il n'y en a pas je vous propose de remercier Carlton pour le travail réalisé que vraiment vous avez beaucoup travaillé sur ces questions qui sont en stade compliqué. Je dirai bravo pour votre groupe de travail aussi qui a travaillé sur ces questions.

Bien et nous arrivons maintenant à notre pose café. Je pense que nous avons besoins d'un peu de café. Nous vous demandons de revenir à 11 heures moins 5. Je vais demander à Carlton, à Holly et à moi-même. A 11 heures 5 nous devons revenir. Nous devons aller prendre la photo. Nous revenons dans 10 minutes à 11 heures 5 s'il vous plait soyez là.

Olivier Crépin-Leblond:

On recommence en 2 deux minutes.

Encore un peu en retard mais on va reprendre la session, bienvenue encore une fois. La session de travail numéro 1 sur les leaderships. Bienvenue encore une fois cher participants à distance. On va faire un petit commentaire dispositif. On va modifier un peu le programme. En fait on devait maintenant discuter le renforcement des capacités d'AT-LARGE, la participation, l'engagement, l'académie ICANN mais on va passer directement au point suivant du Programme, Sandra j'espère que tu fasses attention parce que tu ne vas pas parler en ce moment donc tu peux rester là où tu es

Mais on a le groupe de travail AT-LARGE, on va travailler l'opération donc comme j'ai dit c'est le groupe de travaille AT-

LARGE sur la sensibilisation et il travaille avec les partenaires mondiaux. On avoir le professeur Xian hon ly.

Rodrigo de laparra Président régional d'Amérique latine. Donc le professeur Xian hon ly, on a travaillé avec des gens qui nous ont appris à prononcer les mots en chinois en différentes langues internationales et je vais demander à Hon de me corriger si je fait des erreurs et pour m'aider à faire les présentations en même temps.

On a aussi malheureusement Jimmy Hedlen vice président régionale pour l'Amérique du nord n'est pas ici et on devrait avoir Nigel Hickson qui est en train de venir. Bien donc je passe la parole maintenant Cheryl Langdon-Orr qui préside notre groupe de travail de sensibilisation. Il travaille avec les partenaires mondiaux mais on a les BP qui sont venus nous voir, c'est très bon, j'espère que vous allez saisir votre temps dans cette chaise électrique comme l'on appelle.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Monsieur le président c'est Cheryl Langdon-Orr pour le procès verbal. Je sais que vous êtes tous des gentils hommes parce qu'on n'a pas de femmes avec nous mais pour les leaders régionaux on va essayer de résoudre ces problèmes dans le temps.

Je pense que Mandy et à distance ou pas, non merci. Aujourd'hui, on devrait reconnaître les opportunités pour la première fois, nos seulement les jalons que le leadership

régional soit ici mais nous sommes la partie d'ICANN la plus régionale. Il est naturel pour nous d'essayer de trouver autant de synergie et d'opportunités que possible. Je voudrai vous dire qu'on a déjà discuté ceci dans des réunions auparavant mais à un moment donné le partenariat global n'avait pas la capacité qu'il a en ce moment.

On a pu changer comme avec toutes les opportunités de modifications. On les a faites pour essayer d'atteindre où on voulait être. Donc c'est juste un petit panorama du point où nous nous trouvons. L'ALAC c'est un comité de 15 personnes qui prêtent conseil au directoire et en fait ce qu'on voudrait traiter d'abord mais ce n'est pas la partie la plus utile de la communauté. En fait la partie la plus utile de notre communauté, le reste des gens qui sont assis dans la table c'est le reste des régions avec 143 structures AT-LARGE.

Chacune de ces structures AT-LARGE parce que vous professeur par exemple dans votre région vous avez des structures AT-LARGE qui ont été crédités par AT-LARGE et on veut que ces organisations participent et qui contribuent des informations de la communauté à l'ICANN et de l'ICANN à la communauté.

Par ces organisations aussi, vous avez des membres et vous avez à une grande proportion de la communauté qui n'est pas représentée dans d'autres points d'ICANN ni dans d'autres modèles de multiples parties prenantes.

Je parle en ce moment au nom du groupe At-LARGE et le leadership régional. Nous sommes prêt à travailler ensemble sur

tous ce que vous croyez pourrait être utile. Plusieurs cas bien sûr. Nous avons rapproché les gouvernements et les départements et on a plus d'accès avec eux que vous. Donc on passe le travail avec eux tout le temps. Donc servez vous de nous parce qu'on voudrait se servir de vous en même temps.

Vous avez des talents que vous pouvez utiliser donc vous pouvez vous en servir et je vous demande de partager votre réaction si possible. On pourrait le faire en privé si vous le voulez. On ne peut pas vous forcer à faire ceci mais on voudrait explorer les possibilités et reconnaître que nous avons des consultants ministériels au sein de l'organisation. Nous avons des leaders de chaque pays qui appartiennent à l'organisation. Nous avons des talents dans beaucoup d'endroits et peut être vous pourriez vous servir de ceci et on voudrait que ceci sera valable pour ICANN aussi.

La diversité de langues est un sujet sur lequel on est tous conscient et on a défis et on devrait reconnaître si vous avez 63% de langues du monde dans la région. Ceci pose plusieurs défis bien sûr mais c'est notre but en tant que communauté AT-LARGE d'avoir au moins une structure AT-LARGE créditée auprès d'ICANN dans chaque pays. Il y en a déjà quelques pays avec une structure AT-LARGE mais le but est d'avoir au moins une dans chaque pays.

Je ne pense pas que les partenariats globaux fassent ceci très souvent. Donc c'est tout monsieur le président. Est-ce que vous

voudriez que chacun de nos représentants se présente à son tour? Expose peut être certains de leurs concepts.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl pour cette présentation extensive et spécifique de cet aspect. Je devrai faire plus d'attention la prochaine fois oui mais je pense que ce serait bon que nos VP se présentent et se présentent à la communauté.

Cheryl Langdon-Orr:

Si c'est le cas monsieur le président je voudrai vous dire que j'ai un peu une tendance ici. Je ne suis pas objectif et je voudrai remercier, passer la bienvenue aux représentants qui sont avec nous ici d'ICANN parce qu'on a besoin d'avoir des partenaires dans d'autres régions. Merci.

Xiaodong Lee:

Merci, c'est le professeur Xiaodong Lee qui prend la parole. Je suis le vice président régional pour l'Asie pacifique. Je suis un nouveau membre d'ICANN. Donc c'est ma première avec vous et ma première tâche est de vous écouter et puis d'apprendre. La prochaine fois j'espère pouvoir travailler avec vous. Donc dans ma région c'est l'Asie pacifique, on a 60% de la population mondiale donc c'est une région énorme et on a des populations de différentes nationalités et la distribution dans le territoire est très vairé bien sur. Donc c'est un grand défi pour moi de travailler avec vous mais c'est un très bon travail bien sûr.

Xiaodong Lee professeur, c'est intéressant, c'est un défi d'être un professeur. Mais on a d'autres professeurs ici. Donc je ne veux pas monopoliser la parole mais je veux simplement vous faire passer mes opinions et travailler avec le groupe de près et collaborer avec vous et je vous demanderais que vous me disiez qu'est ce que vous voulez que je fasse?

Cheryl Langdon-Orr:

Merci professeur peut être qu'on pourrait. Est-ce que on devrait passer à l'Amérique latine Rodrigo veut tu te présenter.

Rodrigo de la Parra:

Bien sûr, bonjour à tous. Je pense qu'on a une interprétation de l'espagnol c'est ça. Je vais parler en espagnol parce que je pense que ce sera mieux pour m'exprimer. Pour le procès verbal, je suis Rodrigo de la Parra vice président pour l'Amérique latine et les caraïbes. Je remercie fortement l'invitation que vous nous avez faites pour travailler avec ALAC dans ce projet et pour établir une relation et travailler ensemble sur les projets qui soient nécessaires en tant que présentation sur moi. J'ai travaillé pour le département de global partnership d'ICANN.

Mais avant cela j'ai participé en tant que représentant du gouvernement mexicain au sein du GAC. Donc ça fait déjà quelques années que je travaille dans la communauté. Je pense qu'ALAC est un des éléments les plus importants ou ce qui distingue ICANN d'autres organisations globales.

Il y a beaucoup d'organisations où le gouvernement participe ou le secteur privé participe aussi n'est pas assez où les utilisateurs ont une voie pour participer et pour faire partie de modèle de multiples parties prenantes. Je suis fier de ce modèle et je voudrai vous dire que parmi les responsabilités du global partnership dans le partenariat global, on a la possibilité de faire la sensibilisation qui ce centre non seulement sur les gouvernements et les membres commerciaux mais on fait aussi des sensibilisations pour avoir des structures AT-LARGE ou de porter au sein de l'organisation.

Parmi les processus pour approuver ces structures de portée, on tient compte de la révision de la part du département pour faire de commentaires des participants qui sont une contribution de plus pour qu'ALAC puisse prendre des décisions finales sur ces structures.

On nous invite à participer parfois en tant qu'ALS existe au sein des événements d'autres pays et on essaye d'y aller. j'étais à Bogota cette année lors de la réunion d'une structure AT-LARGE de la Colombie et on maintient de communications avec eux bien sûr mais on sait qu'on des opportunités importantes, des domaines d'opportunités qui sont très importantes, qu'on devrait coordonner et je suis très content de savoir qui considère la sensibilisation comme partie de leurs programme et ça fait partie aussi de notre programme et donc je pense aussi c'est un bon moment pour ce coordonner et c'aider mutuellement.

Nous avons besoin de vous et vous vous avez besoin de nous et je pense que ICANN et cette communauté discute tout ceci. Merci.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Rodrigo, je pense que tu vas devenir un membre honorifique de la communauté AT-LARGE et on voit que la région de l'Amérique latine est des caraïbes sont très importantes et qu'elles doivent beaucoup à ta participation active. Bien Nigel, je ne sais pas dans quelle langue tu vas parler.

Nigel Hickson:

Je pourrais parler en Gaulois mais pas très bien. Bonjour à tous, cher professeur et invité distingué, je vais me présenter, je suis le vice président le plus récemment nommée, je suis Nigel Hickson, je suis vice président pour l'équipe de partenariat globaux de l'Europe parce que l'ICANN est une organisation qui a un peu d'eurovision et l'Europe s'accroît. Donc on voit un élargissement de la zone européenne et donc en ce moment on inclut l'Afrique aussi dans l'Europe. Ce qui n'est pas bon mais je cherche à travailler avec le vice président pour l'Afrique.

Mais, en tout cas, on travaille avec le groupe de partenariats globaux. On devrait mentionner en même temps nos autres collègues des groupes des partenariats globaux que nous allons voir davantage dans l'avenir. Donc mon domaine inclut la Russie et d'autres zones de l'Europe. On a Bohia qui couvre le moyen orient. Tout ceci fait partie de nos efforts.

J'étais élu très récemment comme je l'ai dit et je pense que notre fonction implique deux points importants. Ces deux points sont également importants. D'une part on doit écouter et comprendre ce qui se passe au sein de la communauté pour comprendre quelles sont les préoccupations, les attentes, les buts de la communauté par rapport à ce projet et on doit en même temps garantir qu'on peut faire des rapports, des comptes rendus pour ICANN par rapport à toutes ces craintes, ces attentes etc. parce que dans toutes les organisations et dans une organisation en tant qu'ICANN on doit être mondiaux pour survivre.

Je pense que le modèle de multiples parties prenantes est la garantie que l'ICANN fonctionne. Ça nous a pris 29 ans bien sûr d'y arriver mais en tout cas je suis passionné sur cette approche de multiples parties prenantes et j'ai travaillé sur des politiques pour les dernières 29 années. Donc c'est bon lorsqu'on a un bon fondement pour nos décisions et quand la communauté participe et quand les gouvernements font ceci parce que les gouvernements prennent les décisions importantes

Comme tout autre groupe sa contribution, sa collaboration. On pourrait avoir de bonnes décisions. Donc internet est un peu la responsabilité de la communauté et on doit se rassurer de prendre les meilleurs décisions et les meilleurs chemins à suivre et c'est là que nous devrions travailler et c'est notre rôle de garantir que le directoire et les gouvernements ICANN prennent les décisions appropriés et on travaille beaucoup sur la rétro

alimentation donc le feedback envers la communauté de ce qu'on a fait.

Je parlai avec les nouveaux participants, les boursiers ce matin le fellowship et c'est une idée qu'on a par rapport à ICANN. Lorsqu'on lit les blogs, on se dit bon je voudrai participer, je voudrai m'exprimer sur ce blog et on peut le faire et on ne comprend pas souvent quel est le rôle d'ICANN et qu'est ce qu'ICANN représente et c'est un peu notre rôle de l'expliquer à la communauté en même temps n'est ce pas? Et comme tu viens de dire Cheryl, beaucoup des membres d'AT-LARGE font partie des gouvernements des comités consultatifs des gouvernements au niveau régionaux et nationaux.

Donc l'équipe de partenariat devrait se rassurer et je pense qu'on devrait travailler dessus davantage pour que tout le monde comprenne ce qu'on fait et pour être bref dans ma région la responsabilité de l'équipe de partenariat globaux n'est pas seulement d'interagir avec les gouvernements mais aussi de travailler avec les institutions et on les a divisé sur les zones géographiques et j'ai hâté un peu, j'ai perdu dans la division parce que on a des institutions internationales en Europe et on a décidé que Genève ne faisait plus partie d'Europe et des gouvernement des l'UTU ne faisait plus partie d'Europe.

C'est une cession publique, je ne sais pas si je devrai dire ceci mais.

Olivier Crépin-Leblond:

Oui tout ceci est enregistré et transcrit. Donc Nigel fait attention.

Nigel Hickson:

Donc je suis responsable parce que je suis un diplomate et je travaille avec la commission européenne qui est aussi une organisation importante qui travaille sur les IDN et qui siège à Genève. Le conseil d'Europe aussi qui siège à Paris et on travaille avec ces organisations, avec les gouvernements mais aussi avec les communautés locales et aussi qu'on veut participer davantage et mieux comprendre les nécessités. Heureusement l'une des premières personnes que j'ai rencontré lorsque j'ai rejoint l'ICANN et j'ai vu Olivier Crépin Leblond, il m'a parlé d'AT-LARGE.

Donc je comprends un peu AT-LARGE mais je ne comprends pas très bien la GNSSO mais bon je ne sais si vous le comprenez non plus.

Olivier Crépin-Leblond

Ça fait 2 Million.1.

Cheryl Langdon-Orr:

Envoi nous ces questions par écrit et on verra si on peut te répondre. C'est bon de vous avoir tous ici. Ce n'est pas souvent de rigoler autant. Je vois qu'on beaucoup de membres de la communauté qui sont ici et puisque c'est un peu un jalon

d'avoir autant de vice présidents ici et qui sont engagés à travailler mieux et c'est ce qu'on veut tous faire.

On a un haut débit humain. Donc on devrait en profiter et travailler autant qu'on peut. Je vais demander Matt puisque je vois l'Adoby sur mon ordinateur. On va demander Matt donc de demander aux participants à distance s'ils n'ont pas des questions. Je pense qu'un des sujets principaux et des problèmes principaux est d'avoir une interface qui n'est pas contraignante. On avait des situations dans des contextes hors ICANN mais on avait mis la casquette ICANN de toute façon. Par exemple, dans des réunions on représente ALAC ou la réunion et on insiste à des workshops et on travaille au nom d'ICANN.

Les gens sont surpris lorsqu'on dit que ceci fait partie du programme. On ne veut pas que ceci soit ainsi dans l'avenir. On voudrait que tout le monde sache ce qu'on fait et vice versa. Si vous allez parler à un groupe communautaire, on voudrait que tout le monde sache qu'on fait partie des deux organisations donc ce serait très utile d'avoir ce type de relation. Donc c'est la cacophonie des voies a trait au ALS.

On voudrait que tout le monde sache qu'elle votre réseau de confiance. On voudrait parler avec vous sur comment vous voudriez partager l'information? Dans le passé avec Mandy, on s'était dit qu'on devait avoir un calendrier d'événements qui soit dédié à ceci. Ce n'est pas engagé au niveau de la communauté mais on voudrait que tout le monde sache ce que vous faites au niveau AT-LARGE. Et donc si vous avez inclus le

calendrier ou alors si vous voyez que vous intéressé à un événement, on va vous invité.

On discuté ceci à distance et donc on devrait discuter ceci maintenant en face à face. Je vais demander un commentaire dans deux secondes mais est ce que vous voudriez ajouter un commentaire avant de passer la parole au reste des participants. Donc je vois que Salanieta a levé la main et donc j'ai trois personnes qui veulent parler. Vas-y Salah.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

Salanieta Tamanikaiwaimaro. D'abord je voudrai vous féliciter pour votre travail. Je pense que le partenariat est très important et ce que vous faites est très bon pour cela au niveau de la région d'Asie pacifique vous avez beaucoup travaillé, il y a eu beaucoup d'emails qui venant de la structure AT-LARGE à laquelle j'appartiens et donc je vois ici mon collègue qui travaille aussi avec moi qui fait un très bon travail et pour tout ce qui la formation d'NSEC et je suis d'accord avec les sentiments de Cheryl dans le sens que nous devons identifier une synergie potentielle mutuelle en termes de renforcement des structures AT-LARGE non seulement au niveau du groupe de travail opérationnel et de réseau mais le processus de politiques.

Je sais que la formation de IP V6 et d'IDN a bien fonctionné mais je pense qu'il pourrait aussi y avoir si un certain niveau même si c'est à l'extérieur de ce périmètre formel je sais au niveau de CCNSO par exemple ils ont un groupe de travail informel qui travaille sur certains aspects. Je sais que c'est très utile et je sais

que des pays dans la région de l'Asie pacifique ont un groupe qui travaille sur le CCTLD et ils ne sont pas trop au courant de comment ça fonctionne le CCTLD.

Ils appartiennent au ALS et donc pour répondre au commentaire de Cheryl. C'est une région très stratégique les ALS. il y a des ALS au niveau ministériel etc. et donc identifiés ces personnes, essayer de les aider et donc je propose qu'on fasse une invitation. On attend vraiment la formation des compétences pour les structures AT-LARGE. On compte sur vous. Donc peut être il faudrait essayer de prendre un café ensemble et de discuter des différents aspects de ces questions. Merci.

Cheryl Langdon-Orr:

Est-ce que vous voulez répondre? Est-ce que quelqu'un veut dire quelque chose à ce propos? Evan. Evan vous avez la parole.

Voyons, une réponse du vice président de l'Asie pacifique peut être. Bien il y a Salanieta Tamanikaiwaimaro, Jean Jaques Subrenat et Avri et Yaouvi qui demande la parole. Merci.

Oksana Prykhodko:

Je suis la secrétaire de l'Ukraine, c'était pour moi un plaisir. Il y a une semaine à Stockholm de participer à la réunion, à cette réunion. J'ai quelques propositions spécifiques. Demain il y aura le dixième anniversaire d'ALAC et j'aimerais qu'on reçoive des informations très intéressantes. Est-ce qu'on peut créer une version pour couvrir cet événement pour présenter tout cela

pendant la réunion d'IGDF pendant les réunions régionales d'IGF, les réunions nationales d'IGF pour traduire cela dans différentes langues en russe surtout, pour moi dans mon cas.

Est-ce que ce sera possible?

Cheryl Langdon-Orr:

Merci je pense qu'il s'agit d'abord d'une question de notre propre équipe pour voir ce que nous pouvons faire, ensuite on pourra voir les partenariats concernant les langues hors les langues de l'ONU par exemple on a ajouté le portugais et on a le besoin de langues globales bien sûr qui ne sont pas incluses entre les cinq langues de l'ONU. L'insuffisance de prendre note de ceci et je ne sais pas Heidi si je ne me trompe mais qu'on enregistre sur vidéo, audio. On fait des transcriptions et on traduit tous les documents.

Donc je pense qu'on pourrait élaborer quelque chose vas y.

Olivier Crépin-Leblond:

Les réunions d'ALAC seraient enregistrées demain. On va travailler avec les équipes pour voir si on pourrait faire traduire ceci. Bien sûr tout sera traduit, la présentation sera téléchargée pour que tout le monde puisse y accéder à travers internet et s'en servir. C'est la première fois qu'on passe les dix ans en tels détails et donc c'est une bonne succession. Merci.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci c'est Jean Jaques qui va parler maintenant. Nous avons Yaouvi, Fatimata et Olivier. Jean Jaques vas y.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci Cheryl, c'est Jean Jaques qui parle. D'abord je voudrai féliciter le nouveau vice présidents nommées. C'est bon d'avoir tous les vices présidents régionaux dans une même salle et puis je voudrai dire que je suis d'accord avec ce que les autres personnes ont dit par rapport à l'importance d'avoir des contacts fréquents entre nous et avec ALAC et en tant que vice présidents régionaux mais ce que je vais dire maintenant est plutôt stratégique.

Avant que vous arrivez à ICANN en tant que vice président, il y a deux ans à peu près dans le directoire on a crée le comité du directoire sur les partenariats globaux. Donc c'est était une équipe qui appartenait au directoire. Il n'a pas été mentionné jusqu'à présent.

L'objectif de cette création de l'équipe était de maintenir une vision stratégique d'ICANN sur les partenariats globaux pour traiter les gouvernements globaux, pour avoir des relations avec eux et donc pour être franche à l'époque, il y a trois, quatre ou cinq ans on suggérer que cette commission du directoire porter de suivait bien les relations internationales et stratégiques d'ICANN mais les équipes et le CEO sentaient que la direction stratégique appartenait au directoire et après deux ans et demie on crée ce comité.

Donc je pense que ce serait bon de rappeler ceci à ce point là. En deuxième lieu, toujours sur ce comité du directoire je voudrai dire que c'est un des comités qui n'a pas publié de travail substantiel au moins que je sache sur son point de vue. C'est-à-dire que le vice président est bon mais qu'est ce qui se passe pour chacune des régions et qu'est ce qui se passe avec l'approche globale? Quelle est notre proposition par rapport à l'ITU ou à d'autres organisations? Quel est le sens de s'insérer dans le IGF?

Je pense qu'on a besoin d'avoir une vision stratégique. Donc d'accord avec ceci. Je pense qu'on va maintenir cette relation que Cheryl a encouragée entre nous et vous mais je pense que ça ne suffit pas.

Le moment est venue pour que le président d'ALAC et du comité que je préside ait davantage de communications avec ce comité du directoire aussi et s'était publié le R3 a été publié par ALAC et je ne sais plus quel était l'ordre des mots qu'ils avaient choisi mais je pense qu'ils parlaient de faire, que les réponses d'ICANN soient respectifs et pertinentes et l'idée, je pense, est que le comité doit obligatoirement consulter la communauté par exemple certains membres d'ALAC ont déjà une expérience internationale bien que ce soit seulement à travers la participation à distance.

Mais je voudrai voir au moins une fois par an un rapport du comité du directoire non seulement sur ce qu'ils ont fait mais principalement sur la vision sur les six mois ou l'année suivante

et les relations institutionnelles etc. tout ceci fait partie de la transparence et ça me surprend de voir ce n'est toujours le cas pour les relations globales. Donc pour conclure, je voudrai dire que nous avons un point qui me frappe et ce que vous intervenez avec le prochain CO et le disiez et que les gens d'ALAC ont quelque chose à dire.

Pourquoi on a tellement peu de fonds pour qu'ils participent activement dans des forums tel que l'IGF par exemple combien parmi nous reçoivent des paiements d'ICANN travel pour le logement et le billet d'avion pour les réunions d'ICANN. C'est un minimum vraiment et ce n'est pas pour nous en tant qu'individus et de personnes mais c'est pour nous en tant que personnes qui travaillent avec ICANN et qui ont déjà une trajectoire avec ICANN.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Jean Jacques. Est-ce que vous voulez répondre. Bien Rodrigo va parler d'abord vas y.

Rodrigo de la Parra:

Oui je pense que vous avez raison et ce comité qu'on appelle le BGRC a été crée et on entend de travailler beaucoup en ce moment et un des points sur le programme et précisément le plan stratégique pour l'internationalisation globale d'ICANN au niveau institutionnel. Ce comité est présidé par Gonzalo Navarro. C'est un membre du directoire qui vient du Chili.

Je pense que vous avez raison et qu'on devrait partager ce document qui n'est toujours pas prêt. On fait plusieurs introductions entre le directoire et les équipes pour rédiger ces rapports qui pourraient être partagés. Bien sûr avec la communauté. Donc merci monsieur Subirent de faire ce commentaire c'est très important au moins pour moi.

Cheryl Langdon-Orr:

Donc Nigel vous voudriez ajouter quelque chose et puis je vais passer la parole à Sébastien.

Nigel Hickson:

Merci j'ai juste quelques commentaires. Oui on travaille avec le comité de près et on aura des réunions dans les prochains mois aussi. On s'est réuni avec eux hier et en appelant comme Rodrigo vient de mentionner et on a rédigé une petite série pour voir ce que les gens pensaient des aspects internationaux d'ICANN et on a discuté ceci au sein du comité aussi. Et on discuté une stratégie avec la communauté pour traiter avec les organisations internationales tel que l'ITU et le contexte et le WTPF et bien sûr on est engagé avec les initiatives continues sur le SIX.

Donc on a déjà établi une ligne de dialogue et voudrait recevoir vos commentaires et les commentaires de la communauté AT-LARGE.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Nigel et vous avez le siège numéro 15 du directoire. Maintenant Sébastien Bachollet va prendre la parole.

Sebastien Bachollet:

Merci, Sébastien Bachelet pour le procès verbal. Vous avez peut être vu que le directoire a décidé de voter un plan stratégique à l'exception d'une partie de ce plan qui était le partenariat global et ceci a été fait exprès parce qu'on doit travailler plus profondément là-dessus et plus qu'on l'a fait jusqu'à présent.

L'agence avec l'IGF et l'ITU devrait venir vers la fin de cette année mais en même temps on voudrait demander au board et je ne parle pas au nom de board. Je dois mentionner ceci et le clarifier à chaque fois que je parle. Mais on voudrait que le directoire ait un point de vue compréhensif par rapport au point où on veut arriver et donc les objectifs que nous avons et quels objectifs on suit en tant que directoire et ceci va prendre un peu de temps.

J'espère qu'on aura davantage d'interaction avec la communauté à un point. Je pense qu'on l'aura mais on a élu un membre du directoire pour traiter ce point du programme et je le dis même sans être membre du groupe du BGRC et cette décision et tout ce que ce qui suivra devra venir de ce plan et les personnes qui présideront ce groupe devraient continuer à travailler une fois qu'on est fini avec les objectifs qu'on s'est fixé.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Sébastien on apprécie toujours vos interventions et c'est l'un des privilèges d'être membre du directoire de ne pas devoir

attendre jusqu'à tout le monde ait parlé. Donc on aura Yaouvi, Fatimata, Sergio, Carlton. Vas-y Yaouvi.

Yaovi Atohoun:

Ma question est pour mieux comprendre la structure je me souviens il ya quelques années, je ne sas si c'est pareil pour toutes les régions mais quel est la relation en tout cas entre le vice président et la région et puis pour ce qui est de la représentation Nigel a dit qu'il représente l'Afrique parce qu'en Europe vous avez plusieurs autres régions incluses.

J'ai vais il y a quelques mois que l'Afrique participait. Est-ce que ceci a à voir avec la représentation pour l'Afrique?

Cheryl Langdon-Orr:

Donc on espère de trouver une réponse courte pour ceci. Nigel vas y.

Nigel Hickson:

Oui je vaudrai faire un commentaire bref dessus et à un moment donnée j'ai essayé de trouver un vice président pour l'Afrique et ceci toujours en train d'être considéré. Donc ce n'est pas résolu en ce moment mais on espère de l'avoir dans l'avenir. Ça fait partie du plan général qu'on a développé et avoir un vice président d'Afrique bien sûr.

C'est bon si on a un manger régional qui comprend profondément la région Africaine bien sûr. Je voudrai me rendre en Afrique bien sûr. Je ne veux pas dire d'aller simplement

séjourner en Afrique. Pourquoi pas mais en tout cas j'ai l'intention d'aller en Afrique bien sûr et la région Africaine sera hôte d'une réunion ICANN l'année prochaine n'est ce pas.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Nigel, je suggère que tout le monde devrait reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un travail pour une deux ou trois personne. C'est un grand monde et large et donc on a des déficits bien sûr qu'on pourrait essayer de résoudre entre tous. Merci.

Fatimata Seye Sylla:

Merci tout le monde, merci cher vice président, et remercier tous les vices présidents qui sont aujourd'hui parmi nous. Malheureusement l'Afrique n'y ait pas. Je viens d'entendre des explications mais cela n'empêchera pas de poser les questions que j'avais prévu de poser qui rejoignent un peu la préoccupation de Jean Jaques et de Yaouvi. Je voudrai savoir aujourd'hui de part votre présence parmi nous est ce que si la communauté Africaine ici présente émet des préoccupations? Est-ce que ces préoccupations là seraient prises en compte par vous qui êtes là présents parmi nous non pas pour l'Afrique mais pour les autres régions?

Mercredi prochain nous allons tenir une réunion conjointe de la communauté Africaine et il y a un problème très préoccupant en Afrique quand on regarde les résultats des demandes de nouveaux GTLD et ce sera le thème central de notre réunion de

mercredi. L'Afrique n'étant pas représentée. Est-ce que ces préoccupations là seraient prises en compte par vous.

En attendant une représentation africaine sinon quelle serait la stratégie que vous êtes en train de mettre en place pour tenir en compte toutes les communautés. Je vous remercie.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Fatimata a abordé une série de points importants, je pense que Nigel doit répondre à ces questions. Je me demande si Nigel. Je vous donne la parole Nigel et sinon vous pouvez répondre plus tard à ces questions. Je sais que vous avez un agenda assez compliqué. Donc si vous voulez vous pouvez revenir nous voir plus tard. Mais ce sont des questions très importantes, des points très importants ce que Fatimata a abordé le pourcentage de l'Afrique c'est très peu en nouveaux GTLD. C'est très bas.

Il y aura un problème de communication c'est sûr. On peut l'améliorer maintenant mais il faut vraiment penser au futur.

Nigel Hickson:

Oui merci pas de problèmes. D'abord je suis ravi de participer, de revenir ici et de reparler avec vous et de suivre vos préoccupations de près et il faut peut être revoir la question des candidatures de nouveaux GTLD. Je peux aussi recevoir vos préoccupations concernant la communication et les présenter ensuite au directoire d'ICANN ou en parler au équipes d'ICANN. Je pense que c'est important et il faut être honnête et dire que

lorsque les noms sont sortis, j'ai regardé ces noms et j'ai vu que cela été publié à Londres et à l'époque je n'étais pas à Londres. Mais oui je suis d'accord avec vous.

J'aurai aimé personnellement d'après ce que j'ai dit plutôt. J'aurai aimé être engagé au niveau mondial, pour un internet mondial plus diverses et avec des candidatures plus diversifiées aussi. Je dois reconnaître je me fais un peu de soucis pour la région d'Afrique et je pense que le directoire aussi et les questions de l'IDN pour les régions aussi est une préoccupation à souci. Donc je pense qu'il faut travailler là-dessus.

Comme vous le savez ICANN s'est engagée pour avoir un deuxième cycle dans le futur et peut être que des leçons concernant la communication doivent vraiment ici prises en compte. En tout cas, je voudrai mettre l'accent sur le fait que nous sommes de l'équipe de partenariat global. Nous sommes convaincus que nous avons besoin d'un vice président pour l'Afrique.

Nous voulons donc faire avancer ces désirs et le voir réaliser le plutôt possible. Nous reconnaissons l'importance que possède cette région en différents aspects. J'étais à Nairobi l'année dernière pour la réunion de l'IGF avec le ministre de la Grande Bretagne. C'était une bonne occasion pour moi d'être dans ce continent et nous voulons vraiment faire un suivi de ce qui se passe là-bas dans cette région.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci je sûr que vous allez pouvoir faire revenir le sourire sur le visage des représentants africains. Moi je suggère en tout cas que dans certains cas nous avons déjà entendu cela. Il faut le reconnaître. Il faut vraiment voir si on peut mettre en place, mettre en œuvre les promesses puisque nous avons de nouvelles occasions de le faire. Nous avons une bonne mémoire. Nous pouvons vous donner les transcriptions dans différentes langues de promesses qui ont été faite. Donc voilà la prochaine personne qui va prendre la parole c'est Olivier ensuite Sergio, Evan, Carlton et je pense qu'ensuite on a fini. Olivier vous avez la parole.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, je voudrai ici vraiment vous saluer. Je parle en mon nom. Je crois que jusqu'à maintenant on a été beaucoup trop gentils avec le vice président qui est venu ici. Je voudrai ajouter un peu de piquants à sa discussion. On a parlé de l'IGF L'année dernière au Kenya, un bel endroit. Beaucoup d'entre nous vouaient y aller pour représenter notre équipe d'AT-LARGE. Aucun n'a reçu de fonds et d'autres ont reçu des fonds. Donc je sais que ça peut être lié à certaines demandes. Ça peut être lié aux problèmes de finances d'accord. Ça peut être lié aux problèmes de communications et à différents départements, de nombreux départements dont ICANN.

Mais le problème c'est que actuellement ICANN à seulement une centaine d'employés mais se comporte comme une organisation aussi bureaucratique comme si elle avait des

certains d'employés dans le monde qui ne parlent pas les uns avec les autres. Donc la frustration c'est que dans ces communautés. en tout cas ma frustration, nous on demande en permanence tous les ans les mêmes choses.

On réclame les mêmes choses et tous les ans on reçoit la réponse et on nous envoie d'un département à l'autre. On nous envoie au partenariat global. On nous envoie au département des finances lorsqu'on parle de départements de la communication etc. on nous envoie d'un département à l'autre. C'est toujours la faute de l'autre département. Il y a toujours un autre département maintenant qui a été créé c'est le département des nouveaux GTLD qui n'a aucune coordination avec le reste, avec ce qui se passe avec le reste d'ICANN et donc la question c'est que nos ALS apprennent des nouvelles des fois dans le journal parce que ils ne sont pas présents sur place.

Donc la fête de lancement qui a eu lieu à Londres par exemple, il n'avait pas le président d'ALAC qui était là alors que le gars habite à Londres. Il n'était même pas au courant de cette fête. Il a appris ça parce que quelqu'un qui était là bas lui a raconté et lui a dit: est ce qu'on va vous voir là bas? Cette fête, il dit bon je n'étais pas au courant. La même chose pour Bruxelles, il y a eu une fête à Bruxelles et les ALS de Bruxelles n'étaient pas au courant et comme ça on peut citer un tas d'autres cas.

Donc lorsqu'on demande des fonds pour se rendre aux réunions de l'IGF et pour se rendre à d'autres réunions qui ont lieu et pour lesquels nous savons que nous devons représenter ICANN

et ALAC et que nous représentons la communauté sur place, on nous dit que, on nous propose de nous rembourser et 500 dollars seulement parfois. Donc je m'excuse nous n'avons pas de financement. Nous avons besoin davantage de fonds. Il faut se demander ce qui est dépensé au niveau de la communication.

On parlera de la communication un peu plus tard mais en tout cas les fonds dont nous avons besoin pour envoyer deux ou trois personnes tous les quelques mois dans un endroit du monde précis. Ce n'est pas beaucoup d'argent. On seulement besoin de bielle d'avion. Donc il va falloir retirer la marque et choisir le billet le moins cher.

En tout cas, on a besoin du billet d'avion et des frais d'hôtel. C'est quelque chose qu'ICANN pourrait dépenser pour certains d'entre nous parce que on prend du temps sur notre famille, sur notre travail et des fois on nous le reproche. Et en même temps nous devons aussi utiliser l'argent de nos vacances et quelque chose par exemple on veut acheter un cadeau pour Noel pour nos enfants et on doit utiliser cet argent pour pouvoir se rendre à une réunion d'ICANN. Donc je crois c'est clair vous avez compris.

Je pense que c'est important que tout le monde entende cela. Il faut que ce soit résolu dans le futur. Merci.

Cheryl Langdon-Or:

Merci Olivier, c'est agréable de voir notre président qui prend la parole et qui nous défend. De toute façon je voudrai maintenant dire que lorsque j'étais moi-même présidente, la valeur la plus basse qui a été refusée pour participer à une réunion des ALS. Ce qui est intéressant c'est que j'étais à San Francisco. On une dépense de moins de 300 dollars qui a été refusée et je pense qu'il a fallu 5 ou 6 semaines pour qu'on reçoit un refus.

Donc il a fallu vraiment faire une demande d'exceptions etc. donc il faut vraiment vous rendre compte nous sommes mûr, nous sommes intelligent. Nous voulons que les choses marchent mieux, fonctionnent mieux. Nous voulons avancer et donc voilà et maintenant nous donnons la parole à Sergio.

Sergio Salinas Porto:

Bien je vais parler en espagnol s'il vous plait si vous voulez mettez vos écouteurs. D'abord je voudrai remercier Rodrigo, Nigel et Salanieta pour leur présence ici. Je suis Sergio Salinas porto et je suis membre d'ALAC pour l'ACRLO et ici on a dit différentes choses qui ont déjà été dites par mes collègues et je vais approfondir un petit peu en tout cas. Je voudrai d'abord que c'est un souci de nous tous.

On en a parlé déjà au cours de la réunion de Costa Rica. Le fait de ne pas avoir un vice-président pour l'Afrique, pour la région africaine et je suis solidaire donc avec la demande de nos collègues ici pour que cela soit résolu rapidement pour l'équilibre de l'ICANN et je pense qu'il est important qu'il puisse

y avoir un vice président qui travaille pour des questions liés à la région d'Afrique.

D'un autre coté la question des visites dans la région, la participation aux réunions dans des différentes régions. Olivier l'a dit dans le cas du Rode Brexton qui est allé au Brésil. Nos collègues du Brésil n'étaient pas au courant qu'il allait venir et la même chose pour Rodrigo en Colombie. Donc je pense que c'est important de travailler, de créer une synergie dans ce domaine. Je dis cela parce qu'il est possible que les gouvernements qui ne sont pas présentés dans le GAC et par contre on a la société civile qui est présente dans le GAC.

Donc on peut créer vraiment un lien pour que les informations circulent. Donc je demande que cela figure à l'ordre du jour comme une question prioritaire. Si on va en Amérique latine, voir comment on peut faire une interaction entre les organisations de protégée locales qui travaillent au niveau d'ICANN et les gouvernements. Je pense qu'on peut faire un bon travail comme ça.

Ça peut être très utile pour la communauté et le deuxième point c'est que si on organise ça, on peut aussi travailler sur un ordre du jour, un programme sur deux ans pour se rendre dans la région régulièrement parce que ça signifie qu'on pouvoir aussi faire un travail de sensibilisation dans nos pays. Un pays qui est visité par un fonctionnaire d'ICANN signifie que c'est un pays qui va connaître l'activité d'ICANN.

Ça peut être très positif, ça peut permettre une plus grande participation des usagers etc. c'est tout à fait positif.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci beaucoup Sergio pour votre intervention. Rodrigo vous voulez peut être répondre mais je pense ce que vous entendez ici ce sont des choses que vous avez déjà entendu mais je voudrai ici profiter de l'occasion que nous avons concernant les planifications futur. Nous avons une communauté ici commerciale, la société civile tous ces gens là qui veulent participer aux projets qui ont lieu dans leurs régions.

Dons je pense qu'ici il y a une réponse importante à donner.

Rodrigo de la Parra:

Merci beaucoup, je pense que je vais réponde en espagnol moi aussi. Je vais reprendre d'abord le commentaire qui a été fait par Sergio et des commentaires qui ont été fait ici. Je pense que le problème de manque de coordination et le manque de communications n'est pas seulement un problème qui existe au niveau d'ALAC nous avons reçu différentes plaintes et suggestions d'autres, du GNSO par exemple.

Donc nous travaillons là-dessus, il y a une coordination au niveau du staff, de la communauté, du directoire pour atteindre les objectifs communs pour parvenir à une certaine synergie. Lorsqu'on a parlé aussi de la question du problème des ressources, nous savons que ces ressources sont rares. Je ne veux pas dire par là que nous avons dépensé une quantité

importante de ces ressources en parrainant des réunions d'AT-LARGE mais certaines ressources ont été destinées à ces types de réunions.

Ils n'ont peut être pas eu l'impact désiré, souhaité mais je pense ce que nous devons faire et bientôt le plus rapidement possible c'est créer un canal de communication avec AT-LARGE puisque nous sommes ici avec vous et mettre en place des actions et voir avec qui nous devons coordonner ces actions parce que nous devons passer par ALAC, nous devons travailler au niveau des RALO des ALS.

Alors la coordination est compliquée. Il faudrait voir comment est ce que vous voulez qu'on coordonne tout notre travail? Ça dépend de vous, vous devez nous dire comment vous voulez être centralisés? Est-ce que vous voulez que tout passe par ALAC ou pas? Est-ce que vous voulez que toutes les ressources continuent à fonctionner au niveau régional ou est ce que vous voulez avoir un contact direct avec les ALS?

C'est que les ALS puissent vous inviter directement dans les événements, demander un parrainage parce qu'il me semble des fois notre effort est dilué, c'est un effort qui est minimum. Je suis d'accord avec vous. il y a un problème de communication, je suis d'accord avec vous mais il faudrait essayer de trouver des canaux adéquats de communication pour essayer de coordonner les budgets qui sont limités mais qui existent dans ce domaine et pour les besoins de participation aussi.

Je dirai que lorsqu'on veut participer il faut que ce soit un mécanisme qui inclut ALAC mais aussi les autres leaders les SEO les AC lorsqu'on a un événement, lorsqu'on a une participation par exemple à l'IGF. Lorsqu'ICANN doit être présent dans certains forums et comme équipe nous savons que nous sommes peu nombreux pour représenter souvent l'ICANN dans son ensemble. Souvent on a besoin d'un représentant de la communauté parce que c'es ça aussi ICANN. C'est que la communauté participe aussi.

Il faut aussi être efficace, il faut essayer de trouver des mécanismes efficaces et rapides pour avoir des outils parce que très souvent l'opinion d'ICANN doit être exprimée rapidement. S'il faut passer par tout ce processus qui est un processus très enrichissant on le sait mais qui est aussi très long qui demande un série de volontés et sinon il faudrait aussi avoir certaines propositions faites par les différentes AC et SO qui nous diraient nous voulons que les équipes d'ICANN fasse cela ou que l'on travaille comme ci comme ça.

Don il y a différentes choses ici qui sont en jeu nous sommes à votre disposition. Moi ce que j'essaye de faire un petit peu c'est de délimiter les problèmes et que vous sachiez que nous savons que ces problèmes existent et que nous voulons les résoudre avec ALAC et avec les autres aussi. Que nous sommes conscients de l'existence de ces problèmes.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Rodrigo, nous avons entendu ce que vous avez dit et je pense que les problèmes et le cadre général que vous présenter ici c'est important. Je pense qu'on a une question ici au niveau des différentes parties qui rentrent dans la communauté les SO les AC etc. tout le monde est concerné ici.

Xiaodong Lee:

Excusez moi, je voudrai parler des problèmes de l'Asie du pacifique parce que je ne connais pas vraiment les problèmes locaux des autres régions. Je pense que dans notre région en tout cas nous devons compter davantage sur la communauté locale avant une sensibilisation aussi au niveau de la communauté locale avec les gouvernements. Voila ça serait la réponse que j'attendrai.

Cheryl Langdon-Orr:

Oui c'est très important que nous comprenions bien que nous sommes une organisation qui est formée de différentes couches mais la communauté d'ALAC pense que on aimerait que ce soit plus transparent et qu'on ait davantage d'occasions de devenir plus transparent parce que tout ce nous faisons est destiné dans KAS, tout est transcrit, tout est retransmis. Donc nous pouvons vraiment essayer de mieux travailler dans ce sens, dans le sens de la transparence etc.

Le prochain orateur Evan et ensuite nous avons Carlton et ensuite nous arrivons à la conclusion de cette réunion à moins que vous vouliez faire une petite synthèse de notre réunion.

Evan Leibovitch:

Merci Cheryl, je voudrai parler un petit peu d'autres choses. On a parlé des ressources du budget donc c'est bon. Olivier vous avez fait un bon travail là-dessus. Votre intervention je vous remercie, c'est quelque chose d'important ce que vous avez dit. Je voudrais maintenant me focaliser sur ma région qui est la région de l'Amérique du nord et non pas parler comme vice président d'ALAC mais comme ancien président de la région de l'Amérique du nord et comme représentant d'ALAC de l'Amérique du nord.

Je voudrai qu'on fasse passer un message à Jami pour lui demander de se souvenir que l'Amérique du nord ne signifie pas seulement la partie de Washington. Il y a aussi une relation spéciale qu'ICANN a avec le gouvernement américain mais ça ne part immédiatement du principe qu'il y a d'autres gens dans les nord, qu'il y a des îles dans le sud qu'on ignore complètement.

S'il vous plait d'un point de vue géographique mais aussi d'un point de vue le fait qu'il y ait tant de contrats et de parties contractantes qui viennent d'Amérique du nord ne devrait pas dissimuler le fait qu'il y a aussi une société civile qui est présente, des utilisateurs d'internet, une communauté AT-LARGE qui est présente et donc tous ces gens là ont leurs propres besoins et ces gens ont certains intérêts reconnus dans ICANN.

Donc nous au niveau d'ALS, nous avons une certaine difficulté, nous avons nos propres problèmes. Je voudrai demander en

tout cas de ne pas ignorer les représentants et les personnes qui participent à ICANN. Je sais que Jani a beaucoup de travail dans cette relation avec le gouvernement américain mais ça peut aussi vouloir dire qu'il a un rôle séparé à jouer pour quelqu'un qui doit donc travailler sur des problèmes qui existent en Amérique du nord au niveau des organisation non gouvernementales aux Etats Unis, au Canada et dans les régions des Caraïbes. Donc je voudrai que ce message vraiment soit transmis.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Evan je pense qu'ici tout le monde va être d'accord avec vous. Carlton vous avez la parole.

Carlton Samuels:

Merci Cheryl, je voudrai dire que je suis d'accord avec ce que Cheryl vient de dire. On a déjà entendu tout cela mais je voudrai faire une autre spéciale ici, une observation spéciale. Dire que le partenariat global pur l'Afrique est très important et c'est quelque chose qui est vraiment très importante. Il faut vraiment le comprendre. On a beaucoup trop attendu jusqu'à maintenant. Il faut être égal, il faut que toutes les régions soient égales.

L'autre question que je voudrai ici aborder est la région des Caraïbes. Dans les organisations internationales, les Caraïbes en général sont toujours un petit peu à la traine. Il faut toujours se disputer pour qu'on ne laisse pas de coté et marginaliser

complètement. Donc lorsque je suis entré à ICANN nous avions une liaison qui s'occupait du Canada et des caraïbes. Une personne qui était très bonne dans son travail qui faisait du bon travail. Vraiment ça m'a permis de rentrer dans ce processus et lui il était très bien dans ce qu'il faisait.

Il était toujours dans notre bureau, il nous posait des questions et il nous demandait de nous engager davantage etc. donc on avait cette relation avec lui et on a travaillé avec cette personne pour les Caraïbes. Il s'occupait des Caraïbes et après on avait une liaison pour les Caraïbes et puis une personne donc qui habitait en Caraïbes et qui était des Caraïbes et de nouveau on voyait qu'ils venaient en entendaient de parler de lui, il participait à des réunions.

C'était quelqu'un qui travaillait bien mais maintenant on n'a pas plus personne qui s'occupe de cela. Vraiment il y a un manque ici et je suis tout à fait déçu et je suis déçu aussi que ça prenne tant de remplacer cette personne. Voilà c'est quelque chose que vous savez peut être mais dans ce système des ITU le IGF qui pourraient faire du meilleur travail et qui pourraient être mieux représentés la façon dont on peut travailler dont on pourrait travailler avec tout le monde. Laissez moi vous proposer une idée, les ministres qui étaient responsables de télécommunications et ont joué le rôle de président, de leader et à l'exception de l'équipe qui allait élire le secrétaire général pour l'ITU.

Il est venu dans notre région très souvent et lorsqu'on lui demande de venir, il est toujours présent et moi j'ai participé au forum d'internet, il y était. Il est resté pendant toute la durée du forum et ce ministre est de nouveau au pouvoir. Il est tout à fait en contact avec le secrétaire général de l'ITU. Donc nous avons besoins d'amis qui s'occupent d'ICANN, qui travaillent avec ICANN et ça peut marcher et ça peut fonctionner très bien.

Voilà et l'autre chose que je voulais dire c'est que l'IGF étant dans les Caraïbes à avoir une représentation officielle. D'abord pour la façon dont ce système est conçu. Les acteurs, les responsables politiques dans la région y vont se rendre par exemple le directeur des relations internationales au niveau du ministère des technologies et des affaires étrangères en Jamaïque et à tendance de s'occuper de cela au niveau du gouvernement.

Je leur aie dit, je leur dit constamment lorsqu'ils vont à des réunions ils me demandent de leur dire ce qui se passe dans le monde d'ICANN. Donc je m'en occupe mais ce que je veux dire ici c'est que si ICANN doit affronter une certaine menace, ICANN a besoins d'une sensibilisation, a besoin d'amis, a besoin d'une sensibilisation au niveau international pour faire de son mieux et la région des Caraïbes comprend des personnes qui peuvent avoir une influence d'un coté et vous devez donc essayer d'attirer davantage d'attention et en plus beaucoup d'entre nous représentent ICANN dans la région et ne sont pas très bien servi si nous sommes marginalisé. Voilà donc ce que je voulais dire.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Carlton, je pense que c'est une intervention plus qu'une question. Donc je pense qu'on va laisser cela comme un commentaire, oui allez y.

Rodrigo de la Parra:

Merci Carlton, je pense que vous avez raison mais de toute façon je voudrai faire une petite mise à jour. Nous allons avoir un président de la région pour les Caraïbes. Ça était un petit peu long, ça a pris davantage de temps que prévu mais je vais couvrir certaines réunions des Caraïbes. Nous savons que les caraïbes sont très importants au niveau stratégique et il ya des questions concernant la gouvernance d'internet qui est importante. Il va y avoir une réunion au niveau ministériel dans lequel nous allons participer.

Nous sommes en négociation avec eux. Je sais que le travail réalisé par Jaikl et aussi Sherman. Nous voulons continuer sur cette lancée et essayons donc d'obtenir des résultats et ce n'est pas seulement des paroles en l'air.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci, bien. Je pense que nous avons ici l'occasion et de nouveau on a une bonne indication que les progrès sont possibles. Donc il faut essayer d'avancer et de passer des mots à l'action. Des fois ça fait peur mais nous avons tous notre place dans ce processus et nous devons trouver la meilleur façon de mettre en œuvre nos décisions, nos promesses au nom d'ICANN

parce que très peu de gens ici dans nos communautés d'ICANN ont vraiment un intérêt dans ce qu'ils vont faire dans leurs activités quotidiennes et dans leurs travail. Il n'y a pas vraiment de relation.

Donc je pense qu'ici nous devons travailler dans ce domaine, bien je pense que si vous le voulez bien. Bien allez brièvement. Bien.

Nigel Hickson:

Madame excusez moi, mais madame la présidente, non pas au nom de mon équipe mais à mon propre nom, je voulais vous remercier de m'avoir invité, de nous avoir invité. Nous voulons remercier les personnes pour leur franchise et c'est un plaisir et j'ai déjà eu l'occasion de participer à ce type de réunion avec vous mais je pense que je n'avais pas entendu les attentes concernant notre travail.

Donc nous allons faire un rapport sur cette discussion. Nous allons essayer de faire les représentations appropriés et comme vous nous le demandez, je voudrai conclure en vous disant que c'est un plaisir de participer à cette réunion et je serai ravi de participer à la prochaine réunion de votre groupe et donc de revenir lors de la réunion de Toronto donc de participer à nouveau à cette réunion.

Cheryl Langdon-Orr:

Monsieur le président est ce que vous voulez qu'on reporte le vote*?

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl je pense que oui nous pouvons voter. Est-ce que quelqu'un soutient cette proposition. Holly de nouveau quelqu'un de l'Australie qui soutient cela donc merci et j'espère qu'on n'attendra pas cinq ans avant de vous revoir ici. C'est un plaisir de travailler avec vous et je pense qu'ici ce que nous voyons c'est que vous avez la même sensation.

Cheryl Langdon-Orr:

Donc merci, merci messieurs.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien comme Cheryl l'a dit, notre réunion arrive à sa fin. Nous avons beaucoup de choses à dire. Nous avons eu une bonne discussion. Maintenant nous pouvons passer à la formation de compétences et à l'Académie d'ICANN. Donc je pense que Sandra et Sala accepteront et Sébastien est venu pour cela.

Sergio Salinas Porto:

Je venais juste pour cela, c'est que ce type de conseil sur les nouveaux GTLD et comment les usagers peuvent utiliser cela, conseil de l'utilisation d'internet. Comment augmenter la participation sur ICANN. Tout ça donc de petits programmes de Radio qui permettraient aux gens d'entrer en contact avec la communauté, de contribuer et c'est quelque chose qui ne coûte pas cher parce que les radios finalement ça ne coûte pas cher, c'est un bon système.

Finalement, les usagers d'internet quand ils conduisent ils écoutent la Radio, quand ils travaillent ils écoutent la radio. Donc très souvent les gens écoutent la radio sont en contact à travers la radio. Donc si on peut avoir ce type de programme qui soit promu au niveau d'ICANN dans chacun des pays dans chacune des langues. Je pense que ça serait très utile pour la communauté, pour les organisations qui diffusent donc le travail d'ICANN et toutes les questions concernant l'internet. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio.

Alejandro Pisanty:

Excusez moi, je voulais sortir de la queue mais Sergio m'a inspiré, je dois le dire. Je vais essayer d'être bref et concret. Je ne suis pas tout à d'accord avec Tijani et sur ce qu'il a dit. L'idée que il faut qu'il n'y a pas eu assez de sensibilisation concernant les programmes des nouveaux GTLD, les soutiens et pour les organisations qui manquent de fonds. Je ne suis pas d'accord avec vous. Je pense que il n y a pas eu un manque de diffusion. Je pense qu'en réalité, il n'y a pas vraiment assez d'affaire, de volonté dans ces régions là.

Le secteur commercial n'est pas assez présent, il y a un trop petit nombre de gens intéressés et je pense qu'on pourrait faire une meilleure comparaison que ça mais personnes ne sont pas là. Donc on ne peut pas demander à ICANN seulement de

s'occuper, de trouver les gens pour leur apprendre comment faire du business et comment utiliser les nouveaux GTLD etc. donc je pense que c'est un problème. On ne peut pas compter sur ICANN pour tous seulement qu'ICANN fournit des fonds.

Il faut être Honnête à ce propos et puis à propos de ce que Sergio a dit, je dirai Sergio en espagnol. Je dirai que ça va être impossible à traduire donc je m'excuse auprès des interprètes. C'est quelque chose de très simple. Je vais le traduire moi-même et tu utilisais un temps verbal du verbe pouvoir quand tu as dit on pourrait et traduit en anglais ça donner, c'est temps verbal du verbe to can et voilà on pourrait demander à ICANN de faire un programme.

D'accord oui bien sûr mais pourquoi vous ne le faites pas? Parce que sinon ICANN ne peut pas dire si notre organisation ne fait pas la sensibilisation dans la région avec les outils que nous connaissant, avec les langues que nous connaissons etc. on ne peut rien faire. Non ce n'est pas vrai, vous devez vous-même, je vous dirai ce que j'ai dit à Jim.

Jim vous avez fait une bonne déclaration, une des meilleurs que j'ai entendu au niveau des communications d'ICANN et qui était nous n'avons pas l'expérience des médias pour communiquer en Afrique. Nous ne l'avons pas, c'est vrai. Je connais bien ce problème puisqu'à un moment donné j'étais dans le directoire d'ICANN. Le problème en fait concerne l'internet, concerne la communauté At-LARGE concerne tout le monde.

Partout Toul le monde qui veuille participer à cet effort, avoir une feedback, donner un feedback sur la façon dont ça fonctionne. Ça concerne vraiment tout le monde. Donc je m'excuse et ce que je voulais dire c'est que les structures que nous avons là bas ne suffisent pas. Il nous faut développer de nouvelles structures. Nous avons utilisé Twitter par exemple. Twitter nous ne le recevrons pas tout le temps en Afrique par exemple.

Jim Trengrove:

Je vais laisser ça de coté et il ya quelque chose qui a été dit par Sergio. Pourquoi vous ne le faites pas vous avez dit. On vous réfère ok Sergio vous m'avez dit aussi qu'il y avait un programme qui vous intéressait par exemple est ce qu'on pourrait le diffuser tel jour à telle heure. Moi, je serai ravi de la faire oui je pense que la radio est une très bonne façon de diffuser ce genre de choses.

Je suis d'accord avec vous et je vous regarde ici, je vous considère non pas comme un groupe mais comme un série d'individus. Tijani je vous connais maintenant, je peux vous dire bonjour. Sergio, la même chose et vous pouvez m'envoyer un email. Je vous donnerai mon adresse d'email et venir me voir et vous avez besoin de travailler avec moi sur place et je suis d'accord avec vous et dans le cas de Tijani lorsque je dis est ce qu'on pourrait faire une révision? Voir ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait je pense que la communication ça n'a pas marché mais d'autres choses ont marché.

On a eu certains apprentissages, il y a des leçons qui ont été apprises. Donc vous les personnes qui vous êtes sur le terrain. Donc je vous vois, je vous considère comme la ligne de front pour la communication pour nous. On va vous donner le soutien le plus grand soutien possible avec des personnes, du matériel, des personnes qui vont discuter avec vous pour venir vous voir et on ne va pas travaillé à une échelle globale. On va travailler région par région, individu par individu.

C'est pour que j'ai dit moi ce que j'aime dans mon travail c'est que je travaille au niveau de la télévision. Moi, j'ai travaillé dans la télévision pendant longtemps et je comprends comment chaque région est différente et chaque communauté est différente et la façon de travailler avec chaque communauté doit être différente aussi.

Carlton Samuels:

Est-ce que je peux parler à propos de la radio?

Olivier Crépin-Leblond:

Carlton je voulais vous demander de conclure là dessus.

Carlton Samuels:

Merci monsieur le président, Carlton Samuels, il ya deux problèmes concernant la radio. En 2007, on a dit que la radio était vraiment la façon d'atteindre beaucoup de gens mais je voudrai ce qui se passe. Sergio, je l'ai écouté en ligne sur son programme de radio. Il a raison, il y a des personnes qui

peuvent parler d'internet. C'est bon, c'est bien ça se fait partout. Moi aussi j'ai fait ça, j'ai travaillé la radio et c'est là qu'ICANN doit faire une différence.

Il y a des podcasts, des choses qu'on peut comme ça organiser, créer grâce auxquelles on peut expliquer des choses bien spécifiques et à travers des programmes de radios. Dans le Caraïbes par exemple. Tous les pays ont un système de diffusion national, des radios nationales qui fournissent ces informations. Alors lorsque on a fourni ces podcast. On peut donner ces podcast à ces radios et ils vont l'utiliser et ils vont le diffuser et ça c'est ce qui a été fait et certains nous l'ont dit.

David l'a fait et ce que nous suggérons c'est d'augmenter ce type de travail parce que c'est comme ça qu'on puisse infiltrer ce type de médias et de parvenir de toucher vraiment la population dans son ensemble.

Jim Trengrove:

Carlton, je vous remercie pour ce commentaire. Une autre idée que j'avais. J'espère que vous serez d'accord avec vous et vous pouvez me faire passer cette information Sergio aussi. Venez me voir, envoyez moi ces informations et nous allons essayer de répondre à votre demande. Mais nous devons aussi travailler comme ça, membre par membre, personne par personne, région par région, écouter vos propositions et ensuite essayer d'utiliser ça au niveau plus global.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci je rappelle à nos délégués que c'est l'heure d'aller déjeuner, les régions qui n'ont pas pris la parole si vous voulez, vous pouvez conclure ici.

Fouad Bajwa:

Merci Olivier, Fouad Baja d'APPIRALO, du Pakistan, je ne sais si l'interview sur les Twitt a été publié sur votre site internet dès qu'il ya eu une annonce publique pour le financement. Ça était publié et il est intéressant de voir dans cette interview, il est dit que au Pakistan ça été suivi, des bloggeurs ont suivi cela aussi et il y a eu une conférence des bloggeurs au niveau national. Moi j'ai participé et j'ai parlé des nouveaux GTLD et de la brèche qui existait dans ce domaine.

Je voudrai aussi rappeler que quelque chose qui s'est passé au niveau de l'IP V6, nous avons besoin de témoignages. Pourquoi nous avons besoin de ça, pourquoi nous faisons cela et ça existe au niveau d'IP V6. Nous avons participé à une réunion d'ISOK. c'est un défi, un autre défi c'est que lorsqu'on parle des applications des nouveaux GTLD ou des demandes de candidatures des nouveaux GTLD, il faut que tout le monde comprenne la logique principale qui est pourquoi nous devons participer et comment nous pouvons participer et au niveau local et dans la langue locale.

C'est très important parce que nous avons demandé la participation à IGF mais nous n'appartenons pas à la délégation d'ICANN. Nous sommes allés à IGF en notre propre nom mais la délégation d'ICANN n'était pas là et lorsque l'interaction avec le public a commencé à fonctionner, ça va être négatif. Donc c'est

autre chose que nous devons réaliser ensemble. Il devrait y avoir par exemple dans ma langue au Pakistan.

On travail en Hindi, en inde, et je pense qu'après donc les langues internationale, il y a des langues locales, beaucoup d'autres langues locales qui sont parlées dans le monde et qui ne sont pas reconnues. Donc il faut voir comment on peut toucher ces gens là. Il y a 5 million de pakistanais qui habitent en inde par exemple et leurs argents retourne au Pakistan. Donc il y a beaucoup de choses qu'on peut faire avec ces gens là par exemple.

C'est là qu'il faut essayer de se réunir et de travailler donc région par région mais aussi en fonction des langues, de chaque langue.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, je pense que nous pouvons conclure ici et je voudrai ajouter qu'il y a un point d'actions à suivre ici sur ALAC et d'aider les débutants à se préparer pour les réunions d'ICANN et une fois qu'ils sont préparés pour cela il y a un guide pour la sensibilisation des consommateurs qui a été prêt je crois qu'il est disponible.il est encore sous la forme préliminaire. Donc il va être présenté à Toronto et donc sa va permettre aux débutants de mieux participer aux réunions d'ICANN et je pense que ce sera très utile pour les futurs réunions d'ICANN.

Donc pour conclure cette réunion je dirai que nous avons fini, vous aussi surement, je vous remercie d'être venus. Est-ce que

vous avez ici devant vous c'est une machine à communiquer. On peut vraiment aller très loin dans ICANN, plus loin que tout le monde. Utilisez cette machine parce que c'est quelque chose qui ne coute pas très cher, qui coute moins cher que les agences de communications et quelque chose qui fonctionne très bien qui est très utile et c'est quelque chose qui a vraiment atteint les bonnes personnes aux bon moments et aux bons endroits.

Donc nous sommes vraiment dans une bataille pour les télécommunications et pour la communication et ici les soldats que nous avons dans cette salle sont des personnes qui essayent vraiment de mener ce combat et de gagner ce combat. Donc voilà ce n'est pas vraiment qu'il y un ennemi. Ce terme de soldats n'est pas vraiment bon mais on va essayer en tout cas de gagner ce combat. Donc essayer de tirer un meilleur profit de ces représentants qui sont ici dans cette salle et nous espérons que vous reviendrez nous voir.

Merci beaucoup, je suis vraiment ravi et honoré d'avoir été invité ici. Je suis heureux de vous connaître et n'hésitez pas à m'écrire, à m'envoyer vos idées. Je préfère parler personnellement à chacun d'entre vous. Donc venez me voir ici pendant la semaine et si vous voulez on peut voir comment on peut améliorer la sensibilisation dans vos régions spécifiques du monde. Essayons d'avoir des conversations privés et sur ces points là et si je peux vous aider je le ferai. Merci.

Jim Trengrove:

Bien merci beaucoup et merci Leni d'être venu aussi et sans aucun doute vous aller recevoir nos emails, bien merci beaucoup. Bien nous avons maintenant une pause, nous avons 45 minutes de retard. Ça c'est un problème. Donc on ne peut pas avoir seulement dix minutes de pause pour le repas. Est-ce que heidi est la voyons. Nous allons les consulté ou Guizela et voir un petit peu d'abord comment et où est ce que on va trouver de quoi manger et ensuite voir en combien de temps on doit le faire. Attendez que je les consulte. Une minute.

Speaker:

Monsieur le président combien de temps.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien on se retrouve à 2 heures ça nous donne 45 minutes pour déjeuner. Bien s'il vous plait soyez à l'heure. Nous avons beaucoup de travail pour cet après midi. Merci beaucoup et bon appétit.

Speaker:

Pour ceux qui nous suivent à distance. Nous allons commencer dans quelques minutes.

Olivier Crépin-Leblond:

Bienvenue, on y va, bon alors bienvenue à tous pour la session de l'après midi sur la réunion de travail d'ALAC. Il est 14 heures 15. Nous avons deux présentations, la première sur les paramètres des consommateurs et la deuxième sur le groupe

d'analyse et sécurité. Donc Cheryl Langdon-Orr vous avez la parole. Cheryl va nous faire un petit résumé de ce qu'a fait sont groupe de travail, le groupe de travail des paramètres. Bien Cheryl Langdon-Orr.

Cheryl Langdon-Orr:

Je vais demander à Matt de présenter les diapositives et cela est prévu pour faire une présentation au GENSSO. Le GENSSO a vu cette présentation qui a été faite par des groupes de CCIAC auquel je participe avec Olivier. Il s'agit d'un groupe de travail sous les ordres du GENSSO. Donc l'objectif de ces diapos était donc de vous présenter un petit peu le travail et de présenter ce travail au directoire. Donc cela se trouve dans l'espace du Dropbox dans lequel on trouve tout le matériel etc. de cette semaine de réunions.

Je voudrai vous montrer rapidement donc notre logique pour que nous ayons la mémé information. Pour ceux qui ne sont pas trop au courant pour que vous ayez une idée, pour ceux qui n'ont pas suivi cet espace de près. Nous avons développé une lettre de conseil basé sur le groupe de travail. La communauté AT-LARGE spécifiquement et ALAC est représenté par Olivier et par moi-même et je dis que nous sommes bien représenté parce que nous avons assuré que les problèmes tel que nous les comprenons sont compris par le groupe dans sa totalité.

Le groupe a représenté les définitions, les questions de définitions. Nous avons aussi une première rédaction de conseils et qui a été présent lors de la réunion de Costa Rica qui

appartient à une période de commentaires publics entre Costa Rica et aujourd'hui cette période de commentaires publics a été clause et nous avons été ravi de la participation vraiment et des commentaires, des informations que nous avons reçu de la part de la communauté, d'une large partie de la communauté.

Lorsque les gouvernements des nations unis à pris le temps de faire des commentaires 15 ou 20 pages de commentaires, vous comprendrez que ces commentaires sont importants.

Nous avons 73 ou 74 catégories différentes et nous sommes à la moitié de la révision de ces catégories. Un commentaire générique est considéré. Ce que je veux essayer de vous faire ici c'est de vous donner une idée générale.

Je n'ai pas besoin de dire à ce groupe pourquoi les paramètres de consommateurs sont importants et vous pouvez utiliser cela avec votre communauté et vous allez comprendre pourquoi nous faisons ce que nous faisons. Rappelez-vous qu'ALAC est un des organes requis par ICANN, par la résolution du directoire et ce qu'il doit faire, il doit donner son conseil. Nous devons travailler avec un groupe de travail et même avec tous les groupes de travail.

Bien si on regarde les développements réalisé, nous avons été chargés de la mise à jour. Nous avons analysé 75% des commentaires public, il y a un travail analytique qui a été réalisé et approfondi. La gamme totale des commentaires va être à la disposition du public. Si on l'analyse, lorsqu'on regarde. Pourquoi nous sommes ici? Et ce que Olivier et moi nous

essayons de faire en votre nom. C'est de nous assurer que lorsque ces lettres, ces conseils sont présentés que ce soit le plus proche possible du sentiment que ALAC soit d'accord avec ces mesures, avec ces définitions et que ces définitions sont considérés comme raisonnables par ALAC.

Il faut savoir que tout ce que nous faisons vise à offrir un guide au directoire d'ICANN en même temps nous devons mesurer et définir. Nous avons un matériel de base sur lequel nous travaillons. Nous avons des équipes, nous avons des objectifs et 9 mois après le lancement des nouveaux GTLD, l'affirmation des engagements demande à l'équipe de révision de regarder la question de concurrence, de confiance du consommateur et du choix. C'est obligatoire.

Donc ils ont un matériel sur lequel ils peuvent choisir de travailler. Il n'y a pas de pré requis dans ce domaine là mais nous essayons de travailler le mieux possible, d'avoir travaillé sur le matériel correct. Ça ne sera pas le seul paramètre que nous aurons bien sûr. La définition du conseil a été ajustée pour refléter les commentaires que des personnes à cette table peuvent faire comme résultat dès la période des commentaires publics.

Donc je vais vous dire quel est notre objectif, notre définition du conseil nous avons une définition qui dit que les consommateurs à notre vue sont des utilisateurs d'internet potentiels et je pense que nous essayons donc de satisfaire les préoccupations des utilisateurs d'internet en général. C'est

important, donc avec cette définition. Ça c'est la définition du consommateur. Voyons la définition de confiance du consommateur.

La confiance du consommateur que les consommateurs ont dans les systèmes de DNS de noms de domaines. J'espère que cette définition vous plaira. Cela comprend la confiance, dans la cohérence des résolutions de noms. La confiance dans le fait que l'opérateur du registre TLD atteint les objectifs du registre proposé par le registre et répond ou respecte les politiques d'ICANN et voilà le changement, les lois nationales en vigueur et la confiance dans la fonction de conformité d'ICANN est important.

Nous avons voulu ajouter ce point là. Voyons ensuite la diapo suivante avec cette même définition de consommateur, nous regardons le choix du consommateur. La série d'options disponibles pour les consommateurs pour les langues et les scripts de domaines et pour les TLD qui offrent des choix et possible pour l'objectif proposé et l'intégrité des registrants des noms de domaines.

Donc une des phrases les plus difficiles. Il faut que cette phrase soit logique. Nous avons une série de papier qui commentait le fait qu'on ne pouvait pas regarder seulement les questions de scripts mais qu'il fallait aussi regarder la question de confiance du registre. Il fallait aussi regarder le revendeur. Il fallait regarder toute la chaîne et donc cette phrase nous a paru satisfaisante et finalement la définition que nous pour

concurrence c'est la quantité, la diversité et le potentiel pour le marché et pour la rivalité sur le marché entre des GTLD, des opérateurs de registres GTLD et des registraires.

Donc nous acceptons dans cette phrase que les opérateurs CCTLD appartiennent donc à ce tableau. Si on peut passer à la diapo suivante. Je vais vous montrer rapidement les points clés sur lesquels nous avons travaillé et vous allez être d'accord avec nous quand vous verrez ensuite la lettre des conseils. Nous avons maintenant 50 paramètres particuliers ou mesures particulières. Nous avons une proposition pour un utilisateur et une série d'enquête, de sondages à réaliser sur les registraires et les registrant.

Nous voulons aussi travailler sur le choix du consommateur et sur les incidents qui peuvent exister concernant les abus ou dans les domaines d'enregistrement. Nous voulons voir si c'est important, si c'est un problème grave ou pas.

Si ce problème a augmenté ou pas. Donc nous sommes en train d'essayer de voir cela. Nous regardons l'enregistrement défensif et la duplication d'enregistrement. Nous regardons les situations dans lesquelles les objectifs sont acheter quelque chose et les revendre au-delà de la préoccupation d'ICANN dans ce domaine sachant que ça pourrait affecter les lois qui sont applicables aux Etats Unis. Pas dans tous les pays en tout cas mais pour satisfaire donc leurs soucis dans le cas où c'est fait par une tierce partie et où il peut y avoir une collusion.

Nous avons analysé aussi ce qui pourrait être évitable et il s'agit du cout versus du bénéfice, bénéfice du programme de GTLD. C'est quelque chose qui intéresse beaucoup le GAC et le directoire. Et maintenant une diapo, je suis à votre disposition pour les questions. Ceux qui n'ont pas vu ma présentation au préalable.

Nous voulons augmenter la rapidité de notre travail et ici nous avons un changement au niveau de notre calendrier. nous pensons que le calendrier et à qui il 'a été rédigé est toujours valable mais il y quelque modification à faire concernant les paramètres et les perspectives d'ICANN partant du point que les équipes d'ICANN vont nous aider en sens et je pense, je ne suis pas sûr qu'on va nous demander de faire avant la révision de l'affirmations des engagements et concernant le choix du consommateur et la confiance du consommateur.

Bien maintenant je suis à votre disposition pour les questions et si vous avez des commentaires sur cette question je vous deman Doria si vous avez des commentaires sur cette révision. S'ils sont des commentaires longs, je vous deman Doria de me les envoyés. Nous y répondrons surtout si c'est quelque chose que nous n'avons pas encore abordé.

Beau Brendler:

Merci je voulais vous féliciter pour le travail de votre groupe. Je pense que c'est vraiment un travail très utile dont je comprends la porté et est ce que vous pouvez revenir à la deuxième diapo s'il vous plait? On parle des registres.

Je sais de quoi de vous parler la confiance dans cohérence et les opérateurs de TLD vont atteindre les objectifs proposés.

Cheryl Langdon-Orr:

Est-ce que cela est supposer viser les consommateurs? Est-ce que les consommateurs pourront faire une révision de cela?

Beau Brendler:

Je ne comprends pas très bien ce que ça signifie en tout cas.

La confiance dans le fait que les opérateurs de TLD vont respecter les objectifs proposés. Je ne comprends pas très bien.

Je peux vous assurer que cette définition a été utilisée dans la révision de l'affirmation des engagements concernant le programme des nouveaux GTLD et nous l'avons utilisé que comme le domaine de définition et nous avons demandé l'aide des groupes de consommateurs et ce que dont nous parlons ici c'est la capacité d'avoir une véritable mesure. Ce que les gens disent à propos des demandes de candidatures des nouveaux GTLD et donc nous devons poser cette question dans 12 mois, dans 2 ans, dans 3 ans etc. pour avoir un suivi dans ce type d'opinions. Merci.

Est-ce qu'il y des questions en ligne? Personne. Dans ce cas monsieur le président je vous donne la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Je voudrai dire que le groupe de travail à l'intention que la lettre finale du conseil soit présentée au comité d'évaluations avant la

réunion de Toronto et donc nous n'allons pas pouvoir vous la présenter au cours de réunion ici à Prague mais nous allons vous la présenter avant Toronto. Voila merci monsieur le président.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, Cheryl pour ce rapport et nous passons maintenant à la remise à jour du groupe de travail du DNSSC c'est de l'analyse de la sécurité, de la stabilité des noms de domaines. Donc je vais demander à Matt de présenter le travail sur Adoby, en attendant il y a ici un travail qui a été présenté par Mike O'Connor qui devait être ici à mes côtés. Mike si vous voulez asseyez-vous ici.

Cheryl Langdon-Orr:

Est-ce que je pourrais avoir? Est ce que vous pourriez, c'est un de nos conseillers, de nos soutiens, c'est le co-président qui a pris la tête, qui a organisé, qui a écouté nos plaintes, qui a essayé de les transformer en un texte en anglais compréhensible et a fait ce qui me parait vraiment. Ma grande mère pourrait comprendre cela, c'est ce que je veux dire. Donc c'es tout à fait brillant et je crois que c'est un moment vraiment important. Bravo Mike tu as fait du bon travail.

Olivier Crépin-Leblond:

Mikey a été un bon co-président et toutes les semaines nous avons 2 couts de téléphone, un avec le président et l'autre cout de téléphone c'était avec le groupe de travail et c'est Mikey

donc qui dirigeait le travail. Donc Mikey a fait un très bon travail dans ce domaine. S'il n'était pas là je pense qu'on ne serait pas arrivé là. C'est quelque chose qui est très compliquée. La stabilité, la sécurité, l'analyse du DNS comprend vraiment différentes parties prenantes qui sont concernées, des informations confidentielles et donc c'est compliqué. Bien nous allons passer à la première diapo et je vais vous rappeler un petit peu de quoi il s'agit qu'est ce que le DSSA.

C'est une analyse pour voir si le DNS est sur le point de s'écrouler, si l'internet va se paralyser à un moment donnée. Donc on travaille avec un groupe de travail qui appartient à différents inter communautés depuis un bon moment. Ce qu'on a fait, on a éclairci la portée des efforts requis. Ça demandait pas mal de travail. On a développé un protocole pour gérer les informations confidentielles. Je vous ai montré ce protocole la dernière fois qu'on eu une petite révision de ce que fait le DSS.

Créer un tableau de travail pour l'évaluation des risques et développer, les scénarios des risques. Voyant maintenant la prochaine diapo. Et donc le prochain est l'évaluation de risques, raffiner la méthodologie, introduire ou ajouter un cadre de travail destiné à une audience plus large. Si on passe à la diapo suivante. Ici vous avez une idée de la façon dont le groupe de travail du DSCC fonctionne.

On a un groupe qui travaille sur la gestion du risque. Il y a beaucoup de choses ici. C'est difficile à lire. Donc on va essayer de l'agrandir un petit peu. Voilà. Est-ce que vous voulez qu'on le

fasse circuler aussi? Sur mon écran j'ai plusieurs choses qui ne sont pas nécessaires. C'est amusant parce que c'est la deuxième fois qu'on des problèmes techniques lorsque j'aborde la question de DSSA et je pense que nos découvertes étaient nécessaires hier.

On a un problème de capacité à présenter nos résultats. Voilà le scénario en cas de risque, analyse du risque, je le mets sur mon écran et le DNRMF c'est-à-dire l'évaluation des risques, atténuation des risques, contrôle et surveillance du risque. C'est une question d'analyse, de supervision lorsque l'on fait un contrôle, on essaye d'évaluer ce contrôle pour voir si ça était utile, qu'est ce qui pourra arriver ensuite etc.

La partie du travail concernant le DSSA, si on passe à la diapo suivante, voyons. Si on y arrive, bien. Donc le DSSA gère la question des évaluations des risques. D'abord, il faut qu'il y ait une méthode conçue pour cela et donc c'est la première partie du travail concernant le DSSA. Si vous regarder les différentes organisations d'ICANN qui s'occupent des questions de risque et de l'atténuation du risque, la surveillance, la supervision etc. du risque.

On passe donc à la diapo suivante. Ici vous voyez que nous avons des outils, des techniques sur l'évaluation des risques, la planification du risque, la surveillance, l'éducation, la sensibilisation et l'atténuation de première ligne. Donc tout ça appartient aux différents triangles de l'évaluation du risque. Ici vous voyez tous les travaux réalisés et la partie que vous voyez,

la partie du DSSA concerne surtout l'écosystème de la sécurité et de la stabilité qui inclut toute une liste des différentes parties d'ICANN que je n'ai pas nommé ici puisque nous avons un problème de temps et maintenant alors qu'est ce que c'est que ce tableau d'évaluation du risque? Si on passe à la page suivante. Ce tableau a été conçu pour avoir différents standards. Des standards qui vont appliqués les standards internationaux on a travaillé pas mal de temps sur ce point là.

C'est un bon tableau et qui nous explique comment répondre aux besoins d'ICANN, aux exigences d'ICANN. Donc ici ça commence par les sources, on deux types de sources on une source de menace adversariale et on a aussi une source de menace non adversariale. Ça ce serait par exemple le système de l'ordinateur qui est arrêté pour le nettoyer, ça peut arriver.

Dans ce cas il s'agit d'une menace non adversariale par exemple. Ensuite il y a différents contextes. Le premier serait les conditions de prédispositions avec les différents types de problèmes et après ça vous avez aussi les problèmes contrôle de sécurité. C'est toute la partie contextuelle. Il faut tenir compte de ces facteurs pour réaliser, l'analyse. Donc faire un système de contrôle sécurité prévu à déployer, organiser, tirer profit ou utiliser les vulnérabilités du système en lui-même.

Il faut prendre certaines précautions concernant les conséquences que cela peut avoir. Ensuite cela peut donner lieu à quelque chose et c'est-à-dire une paralysie totale ou quelque chose que l'on ne remarque pas mais ça peut atteindre

différents niveaux de conséquences à cause des niveaux des conditions du scénario initial et donc cela va donner un événement de menace qui va donner lieu à différents impacts et qui peuvent donner à leur tour des impacts adverses, des effets adverses.

Ça peut par exemple concerner différents impacts et bien sûr le groupe de travail du DNSS a travaillé sur ces différents impacts. La combinaison des différents systèmes, les sources de menaces créaient des risques pour les utilisateurs et donc le résultat est toute une gamme d'impact de possibilités. Et si on regarde la diapo suivante je vais voir cela rapidement. Mike s'il te plait dit moi si je me trompe.

Bien, alors dans la prochaine diapo il y a donc plusieurs scénarios de risques qui ont été identifiés par le groupe et vous voyez donc ce système de paramètre qui doit être lu de haut en bas. C'est étrange parce que normalement chez ICANN ça fonctionne du bas vers le haut mais bon ici c'est le contraire. Si vous regardez donc en haut vous avez les scénarios stratégiques et en bas vous avez les scénarios tactiques. A gauche vous avez les effets à long terme et à droite vous avez les effets immédiats.

Donc le scénario de risques va analyser cinq scénarios différents. On va commencer par le premier. Le premier est de brèches dans la politique la gestion ou des différences au niveau des leaderships de la racine. La politique ici est en jeu sinon n'a pas écrit nos politiques correctement. C'est quelque chose qui

arrive souvent mais dans le long terme plutôt que dans le court terme, des fois c'est au milieu en tout cas.

Donc cela est en général un problème de développement des politiques et en ce moment là l'ensemble de l'écosystème de l'internet va être affecté. Ensuite nous avons les forces réductives, la sécurité, l'atténuation de risques, le contrôle à travers les règles. Tout ce qui peut séparer, diviser la racine à cause de ce qui se passe. C'est quelque chose qui se fait à court terme. On s'en rend compte tout de suite cela a souvent un impact régional ou une approche segmentée en tout cas.

Ensuite, c'est toujours pour être un peu plus tactique et moins stratégique, on a un désastre naturel à grande échelle qui peut détruire la racine ou un TLD important. Ce sont des scénarios, 5 scénarios spécifiques qui ont été donc analysés ou qui seront considérés. Donc quand on parle d'une catastrophe naturelle à grande échelle et à long terme ça serait. Ici on a quelque chose de plus tactiques que stratégique, ces choses qui arrivent.

Ensuite un peu plus en bas plus tactique des résultats plus immédiats, les attaques qui mettent en danger la partie technique du DNS, des nids de services, ce type de choses: virus ou les attaques contre le logiciel en lui-même. Et voyons le suivant, bien sûr la menace la plus immédiate qu'il y a et le scénario le plus immédiat qu'il y a et qui demande une réponse et une bonne coordination parce que à long terme on besoin de bons modèles, de bons outils, d'une bonne gestion et d'une bonne direction.

Donc le dernier scénario est un problème technique dont on ne s'est pas rendu compte, une erreur faite par quelqu'un qui s'est trompé dans les câbles ou ce genre de choses. Et la diapo suivante, voilà donc ça serait la série de scénario qu'on a analysé. La grande question pour ce groupe c'est là qu'il faut de nous écouter. Est-ce qu'on a oublié quelque chose? Est-ce que vous pensez à quelque chose qu'on aurait oublié dans les différents types de scénarios que vous voudriez ajouter. Si vous pensez que c'est quelque chose d'un peu embarrassante, nous avons Paul lexy qui est dans le groupe de travail, qui peut recevoir vos emails de façon confidentielle si vous savez quelque chose que les autres ne savent pas et quelque chose que vous ne voulez pas partager avec les autres.

Donc je pense que nous avons vu l'ensemble des scénarios. Nous pouvons passer à la diapo suivante. La prochaine étape serait de rentrer un peu plus profondément dans les cinq approches et développer ce scénario plus en profondeur pour aller du début jusqu'à la fin et analyser point par point ces scénarios. Nous allons donc faire une étude de cas pour ce faire. La première va valider, va construire et valider les outils pour chaque étude de cas et nous allons ensuite faire une évaluation générale. Ce n'est pas facile, une fois qu'on a tenu compte des menaces, des atténuations possibles, une série de facteurs qui donc concernent l'événement qui a lieu.

C'est un processus plutôt long, c'est quelque chose qui va être long à développer mais donc ces scénarios vont être mis en système et l'évaluation va être terminée et je pense qu'on

pourra valider l'ensemble de ce système. Et la dernière diapo ici. Voilà est ce que vous avez des questions? Je pense que ma présentation a été un peu rapide mais bon c'est une feuille que nous avons fait tourner peut être va vous aider.

Mike O'Connor a été à la tête de ce travail. Il a fait cette série de tableaux et bon si vous voyez quelque chose qui manque dites le nous.

Yaovi Atohoun:

Vous avez parlé de la division de la racine, de la destruction même de la racine. Est-ce que vous pouvez clarifier ceci.

Olivier Crépin-Leblond:

Mikey vas y.

Mikey O'Connor:

Merci, on a beaucoup travaillé sur la définition des termes et sur la portée des différents aspects. On aurait pu considérer plein d'autres facteurs. Mais on a choisi de limiter ce qu'on considérait à deux menaces principales: l'une serait si soit la racine ou un grand TLD ou un petit TLD était tombé en panne et donc ce serait devant exemples si on disait qui reçoivent une attaque et donc un résultat possible serait l'attaque contre un code de pays unique a ce TLD ou alors une attaque qui faisait tomber l'internet en entier pas exemple.

Donc voilà une catégorie de menace que ce soit la racine ou un TLD qui sont détruits. L'autre menace qu'on a évaluée est en

général. Ceci est à un niveau plus stratégique et si l'architecture en fait à présent la structure internet et d'une telle façon mais on a vu des scénarios où la racine s'est divisée et ceci s'est passé à plusieurs reprises. On voit plusieurs cas dans la presse par exemple.

Donc ceci présente un autre type d'événements qui peuvent nous menacer. Donc il est important de mentionner au moins cinq scénarios comme on a fait et c'est une liste de facteur qu'on voudrait évaluer. Ça ne veut pas dire que ceci existe forcément mais qu'on pourrait explorer ceci et le considérer dans l'avenir.

C'est certainement un peu moins controversé mais on croit qu'il est important que ceci pourrait avoir un impact substantiel pour les utilisateurs internet si ceci se passait.

Beau Brendler:

D'accord bonjour c'es Beau Brendler qui parle. Je voulais parler des discussions sur ce qui pourrait se passer avec la chine.

Mikey O'Connor:

Oui c'est correct, c'est Mikey qui parle. En fait c'est juste pour résumer un peu la proposition chinoise a été surnommée proposition de ITF et lorsqu'on lit la proposition il n'est pas clair que ceci décrit la racine. C'est un peu différent. Vous voyez.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Mikey ce qui est intéressant de la proposition chinoise bien sûr est qu'il considère les problèmes du haut de la pyramide bien qu'il puisse y avoir des conséquences vers le bas de la pyramide. Je pense que j'avais Jean Jaques d'abord puis Holly et puis Fatimata n'est ce pas et puis Sehmo.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci Olivier, c'est Jean Jaques Subrenat qui parle. Mikey, j'ai une question sur le pays qui est hôte de système à présent pour les utilisateurs commerciaux et apparemment il y a un risque qu'on n'a pas considéré parce qu'il ne fait pas partie peut être de l'objectif et ce qui pourrait se passer si dans le haut de votre pyramide et au sommet exactement, un pays décidait qu'un CCTLD n'est pas bon. Que nous avons des yeux bleus, ils ont la peau bleue et des yeux noirs. Hors les cheveux bleus. Ce qui pourrait être intéressant.

Est-ce que vous avez considéré ceci? Bien sûr ceci nous mène à une autre question qui serait la séparation, la division de la racine. Donc les citoyens hors des Etats Unis. Est-ce que ceci serait une menace ou serait ce un monopole.

Mikey O'Connor:

Je dirai que ce que vous venez de dire pourrait être inclus dans le premier ou le deuxième scénario qu'on a décrit et DSA a considéré d'autres scénarios et en fait le deuxième sur notre liste dérive du travail de ISAC. Donc je ne sais pas si ceci rentrez dans le premier cas ou dans le deuxième mais je pense qu'on

peut certainement dire encore une fois on doit souligner le fait qu'on n'a pas analysé tous les autres possibilités.

On pense qu'on là sur notre liste les possibilités, les plus fréquentes mais certainement votre question va être incluses dans une des analyses.

Il est intéressant parce que le long de l'histoire je pense que lorsqu'on a été crée même c'était, les gens généralement considèrent ces questions du point de vue tactique. Donc le seul scénario, le quatrième et le cinquième scénario sur notre liste est d'habitude une question de technique que les gens considèrent.

Je pense qu'un des points intéressant que le groupe de travail a qui ont rencontré et ce même problème que vous êtes en train de mentionner. C'est le fait que la couche de politique pourrait être considérée un risque en elle-même et que nous en tant que communauté nous devons considérer cela de la même façon que nous considérons les problèmes techniques et qu'on devrait voir s'il y a quelque chose à faire.

Jean-Jacques Subrenat:

Pardon, Olivier, je veux faire une deuxième question. Est-ce que je pourrai le fait.

Olivier Crépin-Leblond:

En fait Jean Jaques on beaucoup de questions.

Jean-Jacques Subrenat:

Oui mais ceci à trait au forum ou ce qu'on vient de mentionner. Est-ce que vous pourriez penser à quelque chose qui pourrait être efficace au niveau de la communauté et que la communauté pourrait considérer illégale ou même injuste?

Mikey O'Connor:

En fait, vous devrez vraiment penser à ça pendant quelques temps. Ce n'est pas facile. On devrait devenir louche mais si on voit le travail de la communauté peut être. C'est un diagramme qui pourrait inclure beaucoup plus de personnes que celles qui appartiennent à ICANN. En fait, on devrait inclure les bureaux d'enregistrement, les registrant, l'ITF, la communauté, nous tous etc. et donc c'es pourquoi on dit que c'étaient des brèches dans la gestion des politiques qui pourraient aboutir dans ce type de problèmes.

Ce n'est pas dans notre domaine de faire des recommandations pour résoudre ce problème et la probabilité de ce type d'événement si vous voyez, celui qui suit dans le cercle est de gérer ou d'atténuer le risque et les brèches que nous allons rencontrer est qu'il n'y a pas une façon coordonnée de le faire en ce moment.

Donc je ne sais s'il y a une façon de souligner vraiment combien on doit travailler dessus et quel l'importance des problèmes que vous mentionner? Mais ce n'est pas nécessairement qu'on a toutes les réponses ou que ce soit dans notre domaine de recommander des solutions.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Mikey. On plus de temps. Je sais qu'on avait 4 personnes qui voulaient poser des questions: Holly, Fatimata, Sheva et Salah. Est-ce que je pourrai vous demander d'envoyer vos questions par email. On va les publier et sur la liste pour Mikey et pour le groupe de travail je m'excuse mais les gens de conformité sont déjà arrivé et puisqu'on est en retard et qu'on a beaucoup d'autres sujets à discuter. On va parler avec les gens de conformité et donc on devrait je pense remercier Mikey d'être venu nous voir et nous parler de tout ce sujet de la DSSA et on maintiendra le contact.

Mikey tu veux ajouter quelque chose?

Mikey O'Connor:

Oui, en fait c'est un groupe qui est formé par 50 personnes dans 5 ou 6 organisations de support. C'est un grand groupe de travail et ce n'est pas juste de dire que j'ai un grand rôle là-dessus. Donc je devrai que mon rôle est tout petit dans ce groupe.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup, bien nous avons maintenant les gens de conformité et Maggi Serra. C'est l'équipe qui vient d'entrer dans la salle et qui est en train de s'asseoir autour de la table.

Merci, bienvenue encore une fois. Après la dernière fois c'était un peu massacre. On veut pouvoir vous parler. Je pense qu'on a

Garth aussi en ligne à distance et on a beaucoup de questions et depuis notre réunion de Costa Rica, on a beaucoup discuté avec les membres de la communauté AT-LARGE et donc je vais passer la parole maintenant à Carlton mais je ne sais si vous voulez commencer avec la présentation.

Donc nous allons faire la présentation et puis on va suivre avec la discussion donc Maggi vous avez la parole.

Maguy Serad:

C'est Maguy Serad qui prend la parole. Bonjour tout le monde. Je viens du secteur de la conformité merci d'être ici. On voudrait proposer que vous nous donniez l'occasion de passer les diapos et je pense que ceci contient les questions d'ALAC. J'ai certaines diapos que je voudrai vous laisser mais je ne vais partager que certaines pour vous montrer ce qu'on est en train de faire.

Je suis ici avec Stayci Brenet, hon Gaisky, l'un des membres qui vient de nous rejoindre il y a quelque mois et il est un avocat avec 10 ans d'expérience sur IP. On a Carlos Alva DE Sossi qui est avocat colombien et qui a travaillé avec nous dans l'équipe depuis quelques années et donc Matt.

Donc la mise à jour en général que je vais partager avec est une diapo qu'on vous a communiqué lorsque je suis arrivé et la mise à jour que je vais repasser avant de passer aux questions porte sur l'expertise des membres du groupe. Vers le début de juillet, on aura un nouveau membre de l'équipe. C'est une femme,

c'est Leticia qui va nous rejoindre, elle vient de l'Espagne. Elle a déjà quelques années d'expérience. On a deux autres positions qui sont disponibles et on est en train d'avoir des entretiens en ce moment pour choisir des candidats.

On a mis à jour le site. On a travaillé sur la communication, sur la transparence mais aussi a la formation. Le plan de développement pour 2012 qu'on partage avec vous. C'est un plaisir de vous dire qu'on a un plan pour les prochaines 3 années. On est dans le processus de développement davantage de paramètres et non seulement pour les activités de conformité mais aussi pour les activités qui se passent hors le domaine de parties contractantes.

Nous avons d'autres stratégies pour l'audit que nous allons partager avec vous lors de la réunion de Toronto puis les améliorations du système. On continue à travailler dessus. Nous avons développé et mis à jour le système. On a mis en place des outils et on est en train de travailler sur une solution qu'on va présenter à Toronto. Donc comme on est très anxieux, on a déjà mis en ligne et puis finalement pour les parties contractantes, on a travaillé avec le système DDRP et on travaille sur le problème du système de Whois Data qui devrait compléter le processus vers juillet et on dit cela parce que c'est un de nos activités pour cette année et le rapport de conformité annuelle et les activités de DDRP.

Matt si ça ne gêne pas, je voudrai passer rapidement à la diapo numéro 4. Tout va être en ligne avec cette approche. Vous allez

voir dans la diapo numéro 5 quelle sont les volumes et quel est le type de plaintes que nous recevrons et partager tout cela avec vous en ce moment. Donc la phase de plaintes, de résolutions et de mise en place.

Finalement, on a les paramètres selon le type mais aussi selon la face pour vous montrer comment on avait un type de volume au début puis à travers la collaboration avec d'autres on peut résoudre ces plaintes et puis on voit d'autres problèmes qui passent au deuxième niveau et normalement lorsqu'on arrive au troisième niveau, on a très peu de plaintes qui n'ont pas été traité ou qui n'ont pas été assigné à un groupe.

Donc on va passer rapidement le reste de diapo et on va vous les laisser pour que vous puissiez les relire et nous faire des questions plus tard si vous avez des doutes. Donc la question numéro1, vous voyez qu'on a présenté une question dans une diapo. On souligné, surligné et mis en couleur et vous allez voir la réponse dans la diapo suivante.

Owen, je vais te donner ta première occasion de parler à l'ALAC et tu va présenter les questions si ça marche pour vous et on vaudrait les lire et les répondre et puis on pourra revenir sur les diapos plus tard pour pouvoir répondre à vos doutes. Donc merci. Owen vas y.

Owen Smigelski:

Bien ma question numéro 1 était si ICANN a ou pas la capacité de mettre en vigueur le RAA 3.7.8 par rapport aux données

whois. Donc dans la diapo suivante on répond qu'ICANN a la capacité d'appliquer les RAA ce qu'inclut l'article 3.7.8 sur la conformité et ils ont pris des mesures récentes pour pouvoir traiter les données Whois.

Récemment sur un type de travail de cas par cas qui nous mènent à la validation. On a commencé à travailler dessus. Diapo suivante et puis c'était la demande d'ALAC pour que le conseil général d'ICANN soit disponible pour répondre aux questions de conformité ou s'ils n'ont pas l'autorité de répondre.

On a répondu qu'on a déjà des gens qui sont déjà disponibles à cet effet. Cette question a été posée au niveau de nos décisions et alors si ceci n'extra limite les notifications faites par l'équipe de conformité qui prend des décisions et qui doit suivre les processus établis dans le RAA.

Finalement la question numéro 4 disait qu'elle était le rationnel légal pour le secret des noms, des bureaux d'enregistrement qui ont été le sujet de plaintes qui n'ont pas été résolu. En fait, on n'a pas le droit de les publiés par ce que ce n'est pas nécessairement que les notifications étaient publiés et donc puisqu'on ne peut pas publier tout avant de leur notifier. Donc comme ils travaillent avec nous, on essaye de les résoudre et finalement plusieurs de ces plaintes n'ont pas besoin d'être publié finalement.

Bien la question suivante on dit qu'est ce qu'ICANN est en train de faire pour sensibiliser la confiance du public au nouveau

programme GTLD et pour pouvoir faire un suivi des problèmes d'adressage dans le numéro existants de bureaux d'enregistrement, de registrant. On voit qu'ils sont en train de renforcer la conformité contractuelle et qu'ils ont alloués 72% du budget pour l'année fiscale 2013, ce qu'inclut l'amélioration du système présent. Ils ont engagé d'avantager de membres pour l'équipe et ils ont en train d'organiser des activités de sensibilisation pour augmenter la transparence.

La question numéro 6 dit combien de bureaux d'enregistrements qui sont accrédités par ICANN ne sont pas conformes avec le RAA et si on va leur enlever l'accréditation. En fait, la quantité change constamment avec ces résolutions informelles et qu'on en train de mettre en place en tant que processus et l'accréditation en fait pourrait être enlevée au bureau d'enregistrement lorsqu'il ne peut pas résoudre ces situations d'extra limitation par rapport au contrat.

La question numéro 7 dit qu'elle est le mécanisme qui a été mis en place pour informer le consommateur de l'occasion dans laquelle un bureau d'enregistrement accrédité par ICANN ne satisfait la devise du contrat. Ceci aurait trait à la capacité de faire inspecter les résolutions et le logo du bureau d'enregistrement accrédité pourrait être enlevé au bureau d'enregistrement et il ne pourrait pas donc se servir du logo. Et voilà c'est tout.

Maguy Serad:

Je sais que c'était très vite, qu'on a passé très vite fait et si ça ne vous gêne pas, je vais passer la parole à Olivier ou à Carlton pour que la session qui suit soit plus facile.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, donc Maguy a passé la parole à Olivier et dit Olivier et puis je vais la repasser à Carlton parce que ce sera plus intéressant. Donc Carlton vas y.

Carlton Samuels:

Merci Olivier, merci encore une fois d'être venu Maggi et le reste de l'équipe. Je suis content de voir que vous avez fait du progrès avec quelques uns des problèmes de conformité qu'on avait mentionné à Cota Rica. Je voudrai revenir sur les tableaux de flux que vous avez montré, le premier disait qu'on voyait l'approche. Matt s'il te plait celui de l'approche. Parce que ceci nous ramène à la philosophie de la conformité. Je suis content de voir que vous avez choisi une approche qui vous permettent de capturer ce qui se passe dans chaque et si on vous voyait les gens ici ça serait un type d'évidence du fait que ceci pourrait fonctionner en fait.

Donc je vais vous demander quelque chose. La première étape dit prévention et puis c'est les demandes ou les requêtes mais la ligne que vous tracez à laquelle les gens doivent répondre sera très importante pour évaluer la capacité de conformité. Mais si vous avez une ligne temporelle avec laquelle les gens

doivent satisfaire en fait. Est-ce que ceci va tenir compte du processus précédent?

Maguy Serad:

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris ta question Carlton. En fait la ligne chronologique pour laquelle tu demandes est la ligne où laquelle nous répondons à la prévention et au respect ou l'application. Donc dans la phase de prévention tu va voir qu'on a trois étapes. On essaie bien sûr de mettre en place les lignes chronologiques qu'on a partagées avec vous dans la diapo numéro 4 où on a une ligne chronologique pour la prévention à l'exception du WTRPS pour la première prévention. Sauf pour ce cas là la ligne chronologique nous montre la capacité de réponse que nous avons.

Carlton Samuels:

C'est la quantité de temps que ça leur prend de nous répondre. Donc par rapport à l'application, la ligne chronologique est très complexe parce que lorsque nous publions les notifications. C'est publié avec une date spécifique et nous travaillons pour mettre en place ce même système. Ce n'est pas les trois mêmes étapes qu'on a vu ici. Donc c'est très clair que le processus informel on la ligne chronologique et vous suivez la ligne. Elle change lorsque nous passons au processus d'application parce qu'on a une ligne chronologique et une cadre temporelle très spécifique qu'ils doivent respecter.

Donc est ce que ceci veut dire ceux qui publient des notifications d'extra limitation vont répondre dans ce délai?

Maguy Serad:

Stacy a eu la responsabilité de l'application depuis que je suis arrivé et elle a été responsable de publier toutes ces notifications.

Stacy Burnette:

Oui la plupart de bureaux d'enregistrement qui ce sont extra limité puisqu'on a eu des cas dans le passé où les bureaux d'enregistrement ne répondaient pas parce qu'apparemment ils avaient abandonné l'affaire. Mais la plupart des bureaux d'enregistrement répondent dans le délai qu'ils leur aient assigné et en général vous pouvez voir ce qui ce passe lorsqu'ils répondent. Qu'est ce qu'ils répondent et qu'elles sont les extra limitations?

Maguy Serad:

En même temps on s'est rendu compte qu'il s'agit de respect et de réputation. Récemment, on vu que les notifications d'infractions qu'on a publié ont été répandu par les bureaux d'enregistrement bien avant la fin du délai.oui, oui même dans les premières 24 heures. Même ils nous contactent pour savoir qu'est ce qu'ils doivent faire pour résoudre l'infraction.

Olivier Crépin-Leblond:

On a certains commentaires qui nous ont arrivés. D'abord Eduardo.

Eduardo Diaz:

Dans une des diapos, vous disiez que vous allez engager davantage de gens et que vous augmentez les activités de sensibilisation. Est-ce que vous pourriez mentionner qu'elles sont les activités de sensibilisations?

Maguy Serad:

L'équipe de notre groupe s'est réuni et on a essayé de penser à des manières d'augmenter la sensibilisation et donc on a pensé à des conférences et les activités de sensibilisations peuvent être faite pour les parties contractantes ou pour le public en général et donc parce que le défi général, et vous le savez tous, est de sensibiliser les gens. En ce moment, on se centre sur la sensibilisation des parties contractantes.

Je ne sais pas si on a des activités maintenant ou dans l'avenir proche mais le moi dernier par exemple on s'est centré sur le manque de précision et les plaintes présentées parce qu'on a présenté une approche simple.

On a choisi des maps simples non pas par la quantité d'enregistreur des bureaux d'enregistrement mais par la quantité de plaintes et de contact. Et donc on a rassemblé les informations que nous avons et chacun des dix bureaux d'enregistrement a réuni leurs équipes pour partager avec eux ce que nous avons et pour comprendre leurs processus et s'ils

reçoivent le même volume de ce qui en est en train de faire pour traiter les problèmes. Donc, dans le court terme, Eduardo, on se centre sur les parties contractantes.

Une autre activité de sensibilisation que nous avons organisé est pour la politique des bureaux d'enregistrement et avec la politique on avait deux cotés. C'était pour la réunion de l'Amérique du nord qui dure 2 jours. C'est une réunion pour les parties contractantes et puis on suivi l'approche proactive pour voir la conformité avec le bureau d'enregistrement et donc du point de vue de la conformité qu'est ce qu'on vise à avoir? Et donc on publié ceci dans un format pdf qu'on a publié dans notre site internet.

Donc on se centre sur les besoins immédiats que nous avons et on veut que ces activités de sensibilisation qu'on est en train d'explorer soient publiées et pour qu'on puisse penser à bénéficier de ceci puisqu'il s'agit d'une communauté globale, on veut que tout le monde se bénéficie.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, nous avons une queue ici. Evan, Kurt et ensuite je vois d'autres mains qui se lèvent. Bien Holly aussi. Evan, Kurt Hol et BO.

Evan Leibovitch:

Je pense que j'ai une question pour ce qui a été sur la diapo. Si on peut revenir à la diapo numéro 6 s'il vous plait. La question

numéro 6, alors combien de registraires répondent vraiment et sont conformes au RAA?

Olivier Crépin-Leblond:

Vous l'avez entendu aujourd'hui au moins quel est les chiffre aujourd'hui? Le système de micros fonctionne il y a seulement un moment de calcul. Ils sont en train de faire un calcul.

Jean-Jacques Subrenat:

Et le silence est interprété correctement dans plusieurs langues.

Maguy Serad:

Bien, donc pour répondre directement à votre question Evan, nous avons, si on regarde sur notre site internet on voit les infractions, les non conformités du point de vue du public et au niveau de la prévention, il y a un certain chiffre qui était dans la diapo précédent lorsqu'on regarde ce tableau, je n'ai pas vraiment compté. Je serai sincère mais si on regarde la diapo ici concernant le mois de mars au mai 2012.

Je ne veux pas poser un problème. Donc c'est une bonne question. Nous améliorons notre système et nous sommes en train d'essayer de mettre à jour ces données constamment. Notre rapport se fait au jour le jour mais nous avons vraiment du mal à donner ce type de données. C'est le type d'amélioration que nous devons faire une fois que nous avons fini le processus.

D'abord, il faut avoir un processus en marche, ensuite les améliorations seront faites sur la consolidation du système en lui-même.

Evan Leibovitch:

Oui je comprends, vous avez demandé des questions. On vous a posé des questions et une des questions était combien. Donc est ce que votre système est les variables concernant cette question que je vous pose aujourd'hui: est ce que ces variables sont à notre disposition? Aujourd'hui, je voudrai savoir quel est ce chiffre aujourd'hui, c'est ce que je voulais savoir.

Maguy Serad:

Oui, vous avez raison mais comme je vous le dit, nous avons les données du mois de mars au mois de mai et je en veux pas vous donner des données du présent actuel parce que nous n'avons pas ces données.

Evan Leibovitch:

Alors revenant au point 3 et à ce tableau. La question 3 pardon, la question ici était que se passe t-il, il y eu des cas où une décision était faite, on a eu des infractions et aucune action n'a été prise suite à cela. Donc la question était pourquoi est ce que ce choix était fait? Et c'est dans le diagramme de flux où on disait par d'actions qui suivent cela. Donc pourquoi une décision a été faite? De ne pas mettre en œuvre de décisions.

Je voudrai savoir un peu plus de détail, savoir un petit peu plus et qu'on me dise pas seulement c'est le RAA. Je voudrai savoir un petit peu s'il l'on peu comprendre qu'elles sont les interprétations du RAA qui disent que ce type d'infractions n'entraîne aucune Action.

Stacy Burnette:

Je vais répondre à cette question. Je pense que pour répondre à cette question il faut vraiment une longue explication. Stacy Burnette pardon. La conformité, je travaillais avec Maggi et je dirai donc que sa demande une explication complète du processus informel et du processus formel. Le processus informel qui concerne le travail que nous faisons. Les questions que nous posons et les plaintes que nous recevons de la communauté. Des fois on ajoute des résultats et des fois on l'impression qu'il y a non-conformité.

Donc après une période d'enquêtes. Si c'es clair que ce registraire n'est pas en conformité. Nous allons lui donner une petite période de temps pour corriger l'infraction de manière informelle si on ne corrige pas l'infraction dans le 5 jour à venir, comme Maggi l'a dit, à ce moment là on une conformité qui n'existe pas et à ce moment là on va leur dire si vous ne corrigez pas en 15 jours ouvrable ce problème vous allez être clos, fermé.

Donc des fois si un registraire dans la phase informelle corrige le problème en 5 jours. C'est bon, il n'y pas de problèmes, on n'a pas besoin de passer au niveau suivant de non-conformité parce

qu'ils ont déjà corrigé les problèmes au cours de l'étape, de la phase informelle de 5 jours.

Evan Leibovitch:

Alors oui j'ai compris mais pas 100%. Donc d'après ce que j'ai compris, il y a des détails ici que nous ne connaissons pas mais il y a des cas qu'on connaît ou qu'on a constaté des infractions et ces infractions ont duré dans le temps et continuent à avoir lieu. Donc c'est de ça que je parle. C'est qu'est derrière la question 3. On comprend le processus informel. Si les choses sont arrangées volontairement. C'est bon.

Stacy Burnette:

Mais il y a eu des cas où on est passé au processus formel. Il devrait y avoir certaines instances qui vont permettre vraiment. Voyons si j'ai bien compris, lorsque vous parlez du processus formel on une infraction qui n'a pas donnée lieu à une détermination.

Evan Leibovitch:

Oui c'est de cela que je parle. Je sais qu'il y a des instances spécifiques où les choses vont très loin et à la fin de la chaîne finalement, on décide qu'il n'y aura aucune action qui sera mise en œuvre. Laissez moi vous donnez quelques détails.

Evan Leibovitch:

Je vais répondre directement. Je ne vais pas parler d'une façon générale. Je voudrai rentrer un peu plus dans le détail.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Evan, la question suivante. Alors nous avons quatre questions. Nous allons nous dépêcher un petit peu. Nous n'avons pas assez de temps pour toutes ces questions. Est-ce que vous allez les lire Matt. Oui bien Matt va lire ces questions.

Matt Ashtiani:

C'est Matt qui va lire les questions de la part de nos participants à distance. La première. Le nouveau tableau de diagramme de conformité comme nous le savon le processus, l'étape finale dans ce processus. Nous savons que les compagnies veulent avoir certaines quantités d'argent qui soit obligatoire. Une fois que cet argent est payé et le contrat de la compagnie technologique est nécessaire. Est-ce que on peut renouveler cette demande?

Stacy Burnette

Bien je me souviens d'un problème d'une compagnie technologique mais je voudrai fournir d'abord toutes les données et d'abord il faut donner une réponse par écrit parce que je ne veux pas avoirs de problèmes au niveau des informations. Donc Maggi va aller au bureau voir le dossier concernant ces groupes.

Olivier Crépin-Leblond:

Je pense que nous ne regardons pas les exemples spécifiques mais la question est comment fonctionne le processus qui

permet d'obliger les registraires de renouveler leurs demandes d'enregistrements. Est-ce qu'il y a des cas particulier parce qu'il devrait y avoir un processus. C'est quelque chose terminée. Il doit y avoir un processus de représentation de demandes de candidatures.

Stacy Burnette:

Oui on va regarder nos dossiers pour vous donner les bonnes réponses je dirai. Il y a un processus. Je ne me souviens pas vraiment et je ne voudrai pas commettre d'erreur. Donc je ne peux pas vous fournir ces informations aujourd'hui.

Matt Ashtiani:

La deuxième question, le registre. Job n'est conforme. il ya des informations qui ont été publié par ICANN, des documents alors qu'elle est le statut de ce problème?

Samantha Eisner:

Bien je suis le conseiller principal. Cette question, la question de point job est l'arbitrage se fait au niveau du conseil général et si vous regardez sur la page d'ICANN et pour toute la partie des litiges, vous allez voir que pour les questions de registraires nous avons un arbitrage. On est d'accord pour dire qu'il y a un délai très long, pour sélectionner un système d'arbitrage mais vous retrouverez sur la page que ces systèmes d'arbitrage ont été sélectionnés. Ce sont des processus avec un panel des personnes qui vont s'occuper d'arbitrer. De faire un arbitrage.

Donc nous avons un panel qui s'en occupe et il y a un calendrier de fonctionnement sur la page web. Aussi nous pensons que nous aurons bientôt la déclaration concernant les employés sur cette question à la fin du mois d'aout et nous sommes en train de négocier cela et comme nous sommes en train de négocier tout cela je ne peux pas vous en parler beaucoup plus.

Mais je dirai comme vous le savez, ce sont des points sur lesquels nous essayons d'aborder tous les problèmes au niveau des RAA et peut être que vous savez qu'ICANN a eu un calendrier proposé. On essaye d'avoir un processus d'arbitrage qui résulte de certains accords pour réduire le nombre des personnes qui vont travailler dans ce panel d'arbitrage et on essaye d'avoir un processus de résolutions qui dépend des parties contractantes. Merci. Merci Sam.

Matt Ashtiani:

La question suivante, une question pour Owen en réponse à sa présentation. Comment est ce que ICANN peut obliger le registraire à détruire le domaine sur lequel il y a eu des plaintes puisque le registraire lui même qui prend cette décision?

Owen Smigelski:

Beaucoup de registraires passent aux phases raisonnables pour corriger les problèmes d'exactitude en fonction de la requête d'ICANN. En général, on travaille au cas par cas pour voir quel type d'action était mis en œuvre et quel sont les besoins au niveau des communications et on travaille au cas par cas. Donc

il n'y a pas vraiment une approche qui correspond à tous les problèmes et on ne dit pas aux registraires d'annuler et tout détruire parce qu'il ne respectait pas certains point.

Nous faisons cela vraiment au cas par cas. Nous essayons d'aborder des problèmes d'infraction avec chaque registraire pour qu'ils fournissent les informations ou qu'il s suivent les phases que nous allons lui indiquer, qu'il respecte cela.

Matt Ashtiani:

Merci, la conformité tel qu'indiquée et Monica n'a pas respecté. Qui a pris cette décision? Merci.

Evan Leibovitch:

Moi j'ai une chronologie qui était fourni. Donc il s'agit de baisser N et la chronologie, la dernière c'est le maintient en mai. Il y a une notification qui dit qu'on a fermé. Donc la question est, est ce qu'il y avait cette partie était vérifié. Est-ce que vous saviez déjà qu'il y a avait quelque chose qui se passait est ce que vous vérifier cela simplement parce que le registraire, est ce que vous écouter seulement ce que vous dit le registraire? L'idée de clore, c'est parce qu'ils ont dit qu'il avait fait. Est-ce que ça suffit pour vous? Est-ce que vous êtes convaincu par ce que vous dit le registraire ou est ce que vous vérifiez s'il a vraiment fait?

Maguy Serad:

Je vous dirai pour répondre à votre question je ne suis dans le processus étiquette à l'activité au quotidien qui est fait dans ce

domaine lorsque nous recevons les données qui sont demandées. Vous voyez Eduardo. Regardez et les appendices, les compléments que nous avons envoyés. Nous demandons des données spécifiques de la part du registraire qui doit nous les fournir, le registraire. Ce système n'est pas vraiment en ligne avec le nouveau processus.

Evan Leibovitch:

Lorsque vous recevez des informations, il y a les équipes qui vont regarder ces informations. Donc on ne peut pas parler vraiment spécifiquement de la façon dont la décision est prise mais je sais que l'on ne va pas fermer ce ticket seulement parce qu'on a dit oui j'ai l'ai fermé. Nous on va vérifier si ça était fait.

Donc j'imagine que vous allez dire ce que vous avez dit, mettre cela et dire nous avons reçu quelque chose qui démontre que ça était fermé. Il y a quelque chose qui démontre dans les documents que vous recevez que cela était fait et n'en restez pas ou vous n'en contentez pas de la parole du registraire. Vous vérifiez que ce qu'ils disent a vraiment été fait et parce qu'il y a une série de cas où je vous ai en envoyé des emails à propos de ça et plutôt que de rentrer dans le détail. Et est ce qu'il y a un suivi qui a été fait?

On voudrait des documents là-dessus parce qu'on ne peut dire que le registraire a fait cela et se contenter de cela. Il faut vraiment, ça n'indique pas que vous avez contrôlé les choses.

Maguy Serad:

Merci pour vos commentaires et notre système d'UDTRS n'est pas encore vraiment en marche et merci. Il semble que le système de conformité va demander encore beaucoup de travail. Les utilisateurs doivent faire leur travail aussi. Est-ce que c'était une des questions que vous avez reçu? Oui. Bien.

Olivier Crépin-Leblond:

Donc nous avons une longue liste de personnes qui veulent participer à ce débat: Holly, Beau, Jean Jaques Subrenat, Carlton et Edmon veulent prendre la parole. Je pense que j'n'ai pas oublié personne. Bien Alors Holly vous avez la parole.

Holly Raiche:

Je pense que le problème principal comme beaucoup donc l'ont compris, c'est le problème de conformité. La nouvelle versions, la version actuelle et on a fait référence à la spécification qui existe et qui dit dans le détail de quoi on parle lorsqu'on parle d'exactitude de données mais le terme raisonnabilité n'est pas très clair. On peut travailler au cas par cas bien sur mais je pense quand Evan a dit lorsque on parle de raisonnabilité, il y a un manque de confiance dans ce que vous allez faire, ce que vous allez demandez par la suite, parce que lorsqu'on regarde certains liens par exemple qui ont été fourni. Ce qu'on voit est qu'on regarde et le registraire dit j'ai essayé de contacter le nom de domaine n'a pas été résolu.

Bon mais on l'impression que peut importe. A mois que l'on comprenne les étapes ou les phases que vous appliqués et qu'on sache vraiment comment vous appliquez cela? On n'a pas confiance dans ce système parce que sinon on comprend que vous avez une promesse de la part de registraire puis c'es tout.

Maguy Serad:

Merci pour vos commentaires et comme Olivier l'a dit, pour avoir la confiance de tout le monde nous devons continuer à travailler et je voudrai le répéter à nouveau. Si l'on regarde, nous avons une diapo qui nous montre comment le DTTRS. La raison pour laquelle nous n'avons pas abordé certains aspects, c'est quelque chose de complexe. Si on est dans le secteur du codage et de l'encodage et nous voulons être sûr d'appliquer une étape après l'autre.

Nous ne pouvons pas savoir de problèmes et il nous faut vraiment. En travaillant au cas pas cas, nous sommes sur d'avoir un certain succès avec la validation correcte, on va avoir l'UDRP et nous avons un processus qui est mis à jour avant de publier. Nous faisons une révision interne. Nous essayons d'être sur que les différentes parties comprennent bien de quoi il s'agit. Ensuite on publie c'est un modèle que l'on envoi aux registraires, basé sur les différents problèmes.

Par exemple, un modèle qui sera vu dans le futur et qui n'est pas fini encore. Nous sommes en train de le faire et nous voulons le publier. Il va vous montrer ce que l'on demande à

partir des premiers jours du tout début. On va recevoir un fax et qui sera fait au deuxième niveau et au troisième niveau.

Donc en publiant cela vous allez voir vraiment ce que l'on exige et comment on va vous montrer que nous faisons ce que nous demandons et que nous le faisons vraiment.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Maggie, ensuite Bo vous avez la parole.

Beau Brendler:

Merci, est ce qu'on peut passer à la diapo 7 ou à la question 7 s'il vous plait? Celle qui concernait la confiance. La section concernant la confiance. Alors, s'il vous plait fournit davantage d'informations sur ce que la marque de confiance est et je voudrai, le tampon qui prouve quelque chose. Les registraires qui présentent des problèmes de conformité aujourd'hui ont un logo en général.

Donc comme par exemple à propos de Zeni, par exemple à propos d'INOM. Monica, donc ces registraires ont logo d'accréditation.

Alors pourquoi et est ce qu'ils sont en conformité. On a un commentaire. On a parlé de négociations informelles, de résolutions informelles. Le problème avec cela c'est qu'au niveau philosophique en général c'es que cela a tendance à ne pas être transparent ce système. Ils ont tendance à ne pas être transparent.

J'ai entendu une référence aux séries au cas par cas, basé sur le cas par cas et il faudrait voir et déterminer spécifiquement au niveau des lois contractuelles, on a une série de circonstances dans lesquelles le cas par cas ne s'applique pas par exemple.

Beau Brendler:

Merci pour votre question. Pour répondre à la première partie de la question concernant la loi est à considérer. Je dirai qu'en se basant sur, pour Monica par exemple, les notices ou les notifications d'infractions qui ont été faites. Il n'y en pas et pour l'application, il n'y en a pas non plus concernant le registraire accrédité. Donc vous avez dit qu'il semble qu'il y ait une non-conformité en se basant sur le processus et sur ce qui a été résolu. Dans le cas où on a résolu cela, on a pu clore. Je crois qu'on ne se comprend pas vraiment.

Maguy Serad:

Vous avez dit qu'il y a une série de registraires qui ne sont pas conformes. Alors je vais essayer de poser ma question plus simplement. Voyons alors, sur ces registraires combien d'entre eux ont un logo come quoi, ils sont accrédités par ICANN à moins qu'ils ne soient plus de registrant accrédité par ICANN. Le logo va être déployé, va apparaitre. Donc sinon l'annulation va retirer ce logo d'ICANN. Donc si la conformité n'est pas bonne.

Beau Brendler:

Donc ce n'est pas la même chose, je ne comprends pas votre question.

Maguy Serad: Je suis un registraire, admettant, et je ne suis pas conforme mais je suis accrédité par ICANN. Est ce que je peux être les deux choses en même temps.

Beau Brendler: Oui c'est correct dans le cadre du contrat ou comme registraire accrédité par ICANN, j'ai la possibilité de résoudre, de corriger cette infraction même si vous appliquez l'accord. Si vous corrigez cette infraction dans les 15 jours ouvrables suite à la notification et c'est bon sinon votre License locale va être retiré du site web et on va vous donner une date de fin et à ce moment là vous n'aurez plus le logo d'ICANN sur votre site.

Bien donc il y a des registraires qui sont dans cette situation actuellement et qui n'ont pas répondu au cours du délai de 15 jours à vos notifications.

Beau Brendler: Nous n'en avons pas de notifications d'infractions au cours des quels le registraire n'a pas répondu et il n'a rien fait. Nous avons eu une annulation qui va commencer en juillet et qui va être appliquée en juillet 2012 parce que le registraire n'a pas fait ce qu'il devait faire et c'est tout. Toutes les autres notifications d'infractions ont été corrigées par le registraire au bon moment. Bien merci beaucoup.

Stacy Burnette:

Merci Beau, je voudrai comprendre au niveau du logo en lui-même. Ce logo va de votre site web et à l'autre et vous lui effacer ou est ce que ces registraires qui ne sont plus accrédité doivent retirés eux-mêmes le logo? Et s'ils ne donnent pas vraiment à cela, ils peuvent continuer à utiliser le logo d'ICANN.

Beau Brendler:

Je dirai qu'une fois un registraire à été dé-accrédité, il doit retirer logo. Donc ce serait un bon test Bo pour ce registraire pour voir s'il a vraiment fermer. Il faut aller voir si le logo a été retiré de son site.

Speaker:

Et vous avez un suivi dans ce domaine pour vérifier cela?

Speaker:

Il y a quelqu'un derrière moi qui vais prendre la parole.

Olivier Crépin-Leblond:

Excusez-moi, lorsqu'on l'en parle de la licence de registraires pour utiliser le logo d'ICANN, lorsque cette licence est terminée ou annulée avec la fin de l'accord du registraire. L'application, on va avoir une question illégal ce n'est plus une question de conformité, c'est une question illégale une fois que le contrat est terminé. Ce n'est plus des obligations de conformité pour appliquer le contrat.

On a à ce moment là, c'est le travail de mon département. On doit envoyer des lettres, mettre en œuvre d'autres actions pour protéger la marque d'ICANN et son logo et donc à ce moment là que cela qui va être mis en marche.

Nous avons eu de situations de ce type où nous avons eu à identifier les registraires qui avaient utilisés le logo alors qu'ils ne devaient plus l'utiliser. Nous sommes allés les voir, nous leur avons dit de retirer le logo et nous avons supervisé cela et nous avons accusé d'utiliser le Logo d'ICANN de manière incorrecte.

Speaker:

Merci c'était la réponse qu'on attendait.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien maintenant Jean Jaques Subrenat.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci, je ne me souviens d'une autre session où l'on parlait de conformité où on nous avait donnés autant de détails concernant l'exactitude des données. Donc je vous remercie. Je voudrai reprendre un petit peu ce qui a été dit par mes collègues. Je sui d'accord avec ce qui a été dit par Carlton, par Evan, par Kurt par Beau, par Holly et par d'autres. Mais je voudrai vous proposer une autre vision des choses.

Peut être que si on prendrait un peut plus de distance par rapport au problème. On peut se demander où est ce que nous en sommes aujourd'hui? ALAC est en nouvelle étape, nous

allons avoir un nouveau président bientôt et je suppose que dans les semaines à venir on va avoir des sessions de brainstorming avec le nouveau président etc. donc je pense que c'est peut être le moment de vous dire ce que nous pensons de tout cela.

Franchement il y a une chose qui nous ennuie et ça fait longtemps que ça dure. C'est que pour nous peu importe qui s'occupe de cela. Qu'il s'agisse de la conformité, qu'il s'agisse du conseil général. Peu importe. Ce n'est pas notre affaire mais je pense que je parle en tant que membre d'ALAC, comme ancien membre du directoire.

C'est la partie de la cuisine qui ne nous intéresse pas ou pour laquelle nous ne devons pas nous inquiéter comme Sam l'a dit, c'est une indication très importante de la réalité actuelle.

Le processus est divisé en plusieurs étapes. Il n'y a pas une seule fenêtre pour tout le processus ce qui signifie que ni la conformité ni le conseil a un contrôle complet du processus du début jusqu'à la fin. L'accréditation jusqu'à la suppression du logo sur le site. Donc la conclusion à laquelle je parviendrai c'est qu'on peut dire Ok si ça ne correspond pas à un département de l'ICANN. D'accord ça doit être le CIO ou quelqu'un d'autre qui doit s'en occuper, qui devrait être au niveau de cette fenêtre.

Mais c'est quelque chose qui est à mon avis importante, quelque chose qu'il faudrait dire au prochain CIO, au prochain président directeur général à cause de l'évolution naturelle des choses et parce que le budget est jusqu'à maintenant venait

d'une certaine partie de notre communauté. Il y a peut être une perception juste ou pas et sur laquelle il y aurait une certaine tolérance envers certains registraires et hélas c'est quelque chose qui n'est pas juste au moment où justement les principaux défis dans l'ensemble d'ICANN et pour ALAC aussi c'est d'attirer l'intérêt public et de le mettre à l'avant et au devant de toutes nos préoccupations. Et la façon dont les choses fonctionnent aujourd'hui ne répond pas à ce pré requis.

Donc, ce que je vous deman Doria aujourd'hui c'est d'avancer dans ce domaine, de corriger et de commencer à créer un système qui permettrait d'avoir confiance dans ce système du début jusqu'à la fin, de l'accréditation jusqu'à la suppression du logo sur le site si cela est nécessaire. Il y a une responsabilité ici qui est notre responsabilité qui est en jeu. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jaques, quelqu'un d'autre et si vous le voulez on en reparlera Jean Jaques ensemble mais je voudrai savoir un petit peu plus comment est cette confiance devrait fonctionner? Ça m'aidera à mieux vous comprendre. Comment est ce que cette confiance peut être obtenue? Il y a différents rôles, différentes responsabilités au sein de l'organisation.

Maguy Serad:

Olivier, je ne vais pas répondre à cette question maintenant. Je voulais seulement dire qu'il s'agit d'un des deux principaux problèmes auxquels le groupe de travail d'ALAC va travailler.

L'autre est un des papiers qui a été mis en ligne. Donc Evan a pris la tête de ce travail dans ce domaine et ça va être du bon travail qu'on va faire. On va vous envoyer tous ces commentaires. Comptez là-dessus.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, Jean Jaques, je pensais que vous alliez répondre à cette question. J'allais retirer ma casquette d'ALAC que j'ai mis ce matin. Bien et j'allais vraiment montres mes dents. Bien la prochaine question. Carlton.

Carlton Samuels:

Merci Olivier, Maggi et l'équipe de conformité. Ce que je vois ici dans le progrès que vous faites. D'abord il faudrait vous féliciter pour tout cela. Je pense que vous êtes sur la bonne voie en utilisant ce processus, en le documentant, en faisant ce processus informel et formel mais il y a un problème. Si on regarde 3.7.8 qui parle de raisonnable. Est-ce que cette raisonnable a un sens pour les personnes qui manquent et tout dépend dans quel type de lois on se classe.

Donc cette dernière clause à propos de l'inexactitude. Il faudrait la retirer, la mettre dans une clause séparée et connecter cette clause à votre système d'application parce que la véritable difficulté que nous avons ici est l'application, les résultats vraiment suite à l'application de notre règlement. Nous n'avons pas vraiment le sens dans la partie de l'application du règlement

et les résultats doivent être attendus et cette clause doit être subordonnée. Elle doit être retirée.

Il faut voir ce qui se passe si les données ne sont pas exactes. Ça c'est de l'application d'un règlement et je pense que vous allez faire vraiment des progrès par rapport à ce que vous avez déjà fait qui était bien. En faisant cette rupture entre processus informel et formel, en changeant cette clause et en reliant donc la clause d'inexactitude, la nouvelle clause clairement aux problèmes d'application de respect du règlement.

Une autre chose que je voulais ajouter c'est qu'on a eu la sensation que peut être le manque en tout cas d'application de règlement pourrait être corrigée si l'on avait des tierces qui étaient vraiment concernées par le contrat. Quel est votre vision de cela?

Olivier Crépin-Leblond:

Sam voulait répondre à quelques uns de ces commentaires.

Samantha Eisner:

Oui en fait on me conseille de ne pas répondre à ce qui vient de dire mais non sérieusement nous avons le processus de négociations des RAA en ce moment en place et dans la déclaration précédente vous avez dit que vous avez vu la version préliminaire d'ICANN mais nous n'avons pas encore une version ferme en chaque langue pour les différentes communautés. Donc dans cette réunion, on essaye de l'élaborer à mesure qu'on avance.

On aura bien sûr des versions préliminaires, des négociations de RAA qui vont être publiés pour le commentaire public et tout le monde aura la possibilité de faire des commentaires et sa sera publié à travers le site Wiki parce que la conformité ne peut pas faire ces modifications. Il s'agit de négociations bien sûr et donc nous essayons d'appliquer les droits de conformité dans le cadre des modifications qu'on veut faire avec les négociations mais si vous avez quelque chose à ajouter toi ou le reste vous devriez le faire.

Olivier Crépin-Leblond:

Edmon vas y, nos Holly je m'excuse mais Edmon attend depuis longtemps.

Edmon Chung:

J'ai vu que certaines des statistiques par rapport aux plaintes sont séparés par région. Ce qui attire mon attention est: est ce que vous parler de la conformité qui vient des régions c'est-à-dire la conformité de bureaux d'enregistrement ou des registrant. Ce n'est pas clair pour moi et puis je vois les numéros qui me semblent intéressants mais alors on voulait séparer par région et puis mon commentaire est que peut être le VP de la région pourrait être intéressé à ceci parce que je vois qu'il y a des différences entre les différentes régions.

Donc peut être il y a des différences culturelles ou même linguistiques. C'est peut être du à un autre facteur et donc

comment vous servez vous des données ou est ce que les VP sont les personnes à contacter?

Maguy Serad:

Merci Edmon, ceci fait partie de notre plan et donc en fait ce que tu vois ici qui est divisé en régions est ordonné selon la location du bureau d'enregistrement. C'est des informations dont nous avons. Donc les plaintes sont spécifiques selon la location du bureau d'enregistrement. Je voudrai répondre brièvement parce que je ne veux pas arriver en retard dans la prochaine réunion.

Edmon Chung:

Oui comment est ce qu'on sait quel est le bureau d'enregistrement demande Edmon.

Maguy Serad:

Oui ça dépend du niveau de l'entrée. Ok s'il te plait entend mes trois réponses parce que j'ai entendu trois questions. Donc pour les bureaux d'enregistrements, on avait besoin de réduire les paramètres au niveau suivant peut être de la part du plaignant ou alors selon les différents domaines.on n'a pas ceci aujourd'hui.

Mais la question suivante est pourquoi voudrait- on le faire pour chaque région? C'est ce qui se passe et on devrait leur donner selon les activités de sensibilisation disponibles dans les annexes. Je pense que ta question portait sur les annexes n'est

ce pas et puis on sait tous, je ne vois pas Alain Rimber ici mais personne n'aime une Interlink parce qu'il n'est pas facilement accessible, il n'a pas tous les informations dessus.

Mais pour qu'on puisse travailler dessus, on devrait élaborer un manuel plus complet, plus simple qui nous dit comment aborder ces sujets et ces modifications. Donc je voulais vous remercier de nous donner cette opportunité et Holly on vous a entendu, on prend compte de commentaire de bo et Evan. Je prends note aussi de ce que vous avez dit. On continue d'avancer et vous verrez le jour ou on reviendra trinquer avec vous ici parce qu'on a tout fini.

Olivier Crépin-Leblond:

Oui, j'étais préoccupé parce que personne ne m'avait remercié et maintenant on me dit qu'on va trinquer. Bon en tout cas merci Maggi, Owen, Stacy et Samantha d'être venu répondre à nos questions. On espère qu'on pourra le célébrer la prochaine fois. Bien on devait avoir une pause café on en va pas continuer. Je vois que personne n'est d'accord. Donc on devrait peut être allé chercher le café. Tout le monde a besoin d'un café sans doute. Donc on va faire une pause de 15 minutes et on peut se permettre parce qu'on a d'avantage de temps à la fin de la session. n'est ce pas.

On a 20 minutes de retard.

Olivier Crépin-Leblond:

C'est intéressant Cheryl, tu viens de dire 5 minutes et ça s'est transformé en 15.

Bien on va de prendre 13 minutes de retard mais certainement on va essayer de reprendre. Bienvenue à la prochaine partie de la session d'aujourd'hui. C'est une célébration en quelque sorte. On est en train de recevoir des réponses. Je vois qu'il y a des gens qui sourient parfois autour de la table. Cheryl certainement ne sourit pas.

En tout cas nous avons maintenant la visite de Carla Valencia. C'est la première fois que je prononce son prénom correctement parce qu'elle vient de le dire en portugais et Carla va nous parler de l'acceptation universelle de tous les TLD, les domaines de haut niveau. Elle a préparé une présentation pour nous et donc je vais passer la parole à Carla pour qu'elle puisse nous guider à travers les diapos. Donc Carla tu a la parole.

Karla Valente:

Merci tout le monde, merci d'être venu aujourd'hui, j'ai préparé une petite présentation sur l'acceptation universelle. Je vais vous dire qu'on a utilisé cette présentation avec les bureaux d'enregistrements et les registrant et en mesure que cela repasser, je voyais qu'elle était un peu technique dans les exemples qui sont intéressants mais je ne veux pas passer beaucoup de temps sur les aspects techniques parce que je ne viens pas du domaine technique mais en même temps parce que je crois que je serai utile d'aborder les problèmes et même les solutions pour les résoudre.

Donc qu'est ce que l'acceptation universelle? Bon, l'acceptation universelle des domaines de haut niveau des TLD donc et ce à quoi nous visons c'est le fait d'avoir tous les logiciels et tous les nouveaux GTLD en fonctionnement en ligne et lorsqu'on a présenté les GTLD dans le passé parce qu'on a eu des sites en 2000 et 2004, on a rencontré des problèmes et c'était qu'il ne fonctionnait pas dans le marché et ne fonctionnait pas parce que les programmes qui avaient été présenté et qui avaient été conçu en ligne avaient été créés de façon à ce qu'on ne reconnaissait que trois caractères ou alors en reconnaissait des listes fixes de TLS.

C'était la liste blanche des TLD qui était valide et ce problème à été abordé jusqu'à un certain degré. Mais c'est un problème que nous avons toujours, qui existe toujours et qui augmente de plus en plus et au fur et à mesure qu'on a de nouveaux GTLD parce qu'avec les nouveaux GTLD nous avons bien plus que trois caractères.

Vous savez que quelques uns sont bien longs. Nous avons de IDN pour la première fois de façon à ce que les navigateurs pour les systèmes qui ne sont pas habitués à avoir les IDN tel que les scripts en arabe ou en cyrillique et ils vont pouvoir s'en servir. Donc on espère avoir une acceptation universelle pour les nouveaux GTLD.

Quels seraient les aspects qui ne pourraient aller bien. En fait, c'est que ne pas tout le monde accepte les extensions qu'on propose. On a une adresse email avec une extension et

lorsqu'on est en train de compléter par exemple un formulaire en ligne qui n'accepte pas notre extension ou peut être qu'il ne reconnaisse pas donc notre extension TLD. Peut être qu'il n'atteindra pas la destination qu'on espère atteindre ou alors que les systèmes opératifs nous vous permettent pas de vous en servir en ligne et même que le logiciel marque notre TLD comme n'est pas sûr.

Donc le problème là-dessus est que à fin de corriger ce problème mondial, on devra aborder les gens de technique, les développeurs de logiciels et on devra les éduquer la dessus, les convaincre du fait qu'il s'agit d'un problème à résoudre et se n'aurait d'être des gens qui soient respectés dans le secteur parce que peut être que les développeurs ne considèrent pas ceci une priorité parce que les gens ne l'acceptent pas à niveau commercial et donc on devra éduquer les gens commerciaux pour qu'il fassent cette modification.

Donc voilà le défi que nous devons relever. C'est comment faire face à ce problème? Comment se rassurer que les TLD soient acceptés dans l'avenir? Et comment faire que les gens aient une bonne expérience à travailler avec ces nouveaux domaines parce que leurs expériences que ce soit à travers l'adresse email ou une adresse d'un site internet qui ne soit pas reconnu par le navigateur. Ils ne vont pas comprendre qu'est ce qui se passe et donc on devra bien positionner le domaine pour qu'ils veulent travailler avec le bureau d'enregistrement ou le registrant qu'on a convaincu de se servir de ceci. Donc ceci porte sur un problème de logiciels.

Donc comment est ce qu'on peut montrer l'acceptation universelle? Bon avec le travail des relations publiques, avec la sensibilisation d'ICANN. On devrait travailler avec les fournisseurs internet et avec les utilisateurs qui doivent être aussi sensibilisé du fait que ceci existe et pourquoi ils pourraient rencontrer des problèmes.

Donc qu'est ce qu'ICANN est en train de faire pour aborder ce problème? On a crée un groupe qui travaille avec les bureaux d'enregistrements et avec les registrant pour pouvoir identifier le problème et on essaie de créer une campagne et de travailler avec les différentes parties pour sensibiliser par rapport à ce problème. Vous allez voir qu'on a une adresse d'un site internet où on a téléchargé des matériels et on a un logiciel en même temps dont on peut se servir pour vérifier si son nom de domaine est résolu ou pas.

On planifiait des campagnes de sensibilisation à partir de certaines personnes ici présentes pour identifier les cibles auxquels on devrait parler pour aborder le problème et en même temps comment on identifiera le succès de la campagne? Comment sera si notre campagne de sensibilisation ou l'interaction avec les parties aient un succès ou pas si les personnes savent comment résoudre le problème ou pas et jusqu'où est ce qu'on va résoudre le problème nous même.

Donc par exemple avec combien de navigateur devrions nous travailler? Combien de développeurs de logiciels devrions-nous sensibiliser? Qu'est ce qu'on devrait faire en plus d'avoir tous

les matériels de sensibilisation et de parler à ces personnes? Est-ce qu'on devrait aller dans les conférences ou publié, du matériel, des articles pour qu'ils sachent comment résoudre ce problème et le problème est que même si on fait ces campagnes pour que les parties soient sensibles par rapport au nouveaux IDN.

On ne trouve pas dans la position de les forcer de faire n'importe quoi. Peut être qu'ils pourraient choisir de ne pas mettre en place ce système parce qu'il n'est pas leur priorité commerciale pour eux ou ils ne sentent pas qu'ils aient besoin de ce système. Donc ils pourraient continuer à travailler avec leurs propres systèmes antérieurs.

Donc on est en train des travailler avec ce groupe de discussion. On a un site web dédié si vous allez sur ICANN. Org sur la partie ressources. Vous allez voir que vous avez un lien vers notre site. Ce site sera mis à jour. Il est très basique en ce moment mais en pense à le mettre à jour pour avoir une section par exemple qui soit spécifique pour les gens techniques pour leur dire voici quelques solutions que d'autres gens on déjà trouver et qui peuvent appliquer pour résoudre le problème. Peut être avoir une section qui porte sur l'aspect des consommateurs qui soient un peu plus de haut niveau, qui explique au consommateurs ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire etc.

L'outil de vérification que nous avons en ligne est très basique. Il était crée pour le cycle antérieur mais c'est juste pour voir s'il fonctionne ou pas. Il va être mis à jour pour entrer dans la

racine et on travaille pour consulter avec les groupes de multiples parties prenantes d'ICANN pour identifier toutes les parties qui devraient pouvoir accéder là-dessus et on ce centre principalement sur les navigateurs et les développeurs de logiciels. Et puis on évalue l'expérience du consommateur.

Ce qu'on dit tout le monde se serve de Twitter ou se sert de Facebook. On devrait bien sur ajouter ces sites et ces médias à la liste de parties cibles. Si vous considérez la région asiatique ou latine américaine on devra révéler encore une fois quels sont les utilisateurs cibles ou alors quel sont les développeurs cibles de ces pays?

Je voudrai savoir comment on pourrait travailler ensemble peut être pour identifier ces cibles et aussi précisément que possible dans chaque région, dans chaque pays et ce que vous suggérez qu'on fasse en plus de préparer le site web et télécharger des informations et des matériels. Qu'est ce qu'on pourrait faire pour travailler ensemble pour aborder ce problème?

Carlton Samuels:

Merci Carla, je suis le président de cette session en ce moment parce qu'Olivier vient d'abandonner la salle. Est-ce que quelqu'un a des questions pour Carla? bien Holly.

Holly Raiche:

Merci Carlton, on discutait tout à l'heure, je pense c'était après le déjeuner. On parlait de la sensibilisation. Lorsqu'on dit qu'un système ne va pas fonctionner, on pourrait le discuter de

différents points de vue. Peut être pour le manque de compréhension de ce qui se passe ici. Mais je pense simplement s'il n'y aurait pas un moyen de travailler directement avec toi et avec l'équipe de communication pour discuter les méthodes de communication que vous publiez. Je suis sûr qu'on n'est pas très familier avec ce système de domaine de haut niveau générique mais dès qu'on commencera à s'en servir, les gens vont commencer à se demander si leurs ordinateurs, si c'est leurs logiciels, le système opératif et ainsi de suite.

Donc on devrait savoir s'il n'y aurait pas un niveau de communication sur lequel on devrait travailler ensemble mais en même temps avec l'équipe de communication pour que les gens sachent qu'il ne s'agit pas de leurs ordinateur ou alors pour ne pas culpabiliser un aspect concret mais pour aborder des problèmes.

Je pense qu'il s'agit d'un problème de manque de compréhension.

Carlton Samuels:

Merci Holly c'est Carlton Samuels qui reprend la parole et la repasse à Carla.

Karla Valente:

Bon oui je pense que les communications doivent être essentielles pour la sensibilisation des gens mais en fait pour être sensible au problème. En fait, ce qui est important c'est de savoir quoi faire. J'ai un problème, par exemple je devrai

remplir un formulaire ou un email alors comment est ce que je le résous? Qui est ce que je devrai écrire? A qui devrai-je m'adresser? Parce que peut être le consommateur n'a pas la capacité de résoudre le problème dans son outil.

Donc dans certaines situations les gens ne vont même pas savoir à qui s'adresser pour pouvoir aborder le problème et ils vont avoir besoin d'un troubleshooting et ils ont avoir besoin de savoir comment résoudre le problème. Comment faire le troubleshooting. Donc c'est un grand bénéfice pour la communauté de pouvoir parler avec nous et pour nous ce serait un grand bénéfice pour qu'on sache comment leur dire quoi faire et à qui s'adresser parce que du point de vue du consommateur qui essaye de faire un test simple tant que remplir un formulaire pour un IDN ou un logiciel qui ne fonctionne pas.

Je suis sûr qu'on pourrait travailler avec les bureaux d'enregistrement et les registrant pour nous aider à sensibiliser le consommateur et à résoudre le problème si c'est dans notre portée mais puis on devrait parler avec les revendeurs parce qu'on a plein de couches entre les GTLD et les consommateurs et c'est là dans ces étapes intermédiaires que les problèmes surgissent.

Carlton Samuels:

Merci Carla, Cheryl tu veux parler?

Cheryl Langdon-Orr:

Oui merci Carlton, Carla je pense qu'on a ici une opportunité pour nous servir d'un réseau qui est déjà préexistant mais on devrait reprendre ce que Holly vient de dire de travailler avant de faisant préventif pour que cette prorogation se fasse avec du temps et contacter les gens pour savoir qu'elles seraient l'action à suivre tel que les organisations comme Consumeer Internatinal. Mais on aurait besoin que le consommateur sache s'en servir pour qu'il nous aide à préparer des matériels qu'ils lui servent pour qu'on puisse l'envoyer les matériels adéquats dans le délai approprié.

Je sais très bien qu'on va beaucoup devoir travailler à partir de maintenant, mais peut être qu'on devrait établit des priorités dans la planification et je suggère que le plan inclut le travail de notre équipe avec vous. Et donc je pense si on doit publie ceci en 15 mois par exemple, en 12 mois. Quand est ce qu'on devrait commencer à publié ces premières versions préliminaires? Et je sais que le temps passe très vite et donc je ne veux pas qu'on fasse trop peu et trop tard.

Karla Valente:

On des matériels qu'on a préparé déjà et on discutait combien de matériel informatifs on avait besoin? Est-ce qu'on avait besoin de la communauté technique ou de matériel pour discuter les problèmes techniques des gens et les solutions techniques et leur dire ; bon servez vous de cet outil et O et BCD ou n'importe.

Donc c'est ce qu'on espère faire et pour l'avoir publié sur notre site web c'est un site qui est facile de contrôler par rapport au contenu et on aurait besoin bien sûr d'un point qui serait très utile pour le consommateur.

La question est si on aurait besoin ou pas d'un point intermédiaire pour les gens commerciales pour qu'ils prennent des décisions au niveau de priorités. C'est ça que je voulais aborder ça devrait être une priorité pour notre compagnie. C'est ça qu'on veut qu'ils pensent. S'ils pensent qu'il s'agit d'un problème qui n'est pas dans leurs budgets ou dans leurs listes de priorité, ils ne vont même pas travailler dessus.

Donc on devrait exercer une pression de l'extérieur. En termes de planification, je pense qu'on devrait déjà avoir commencé à travailler et on ne devrait pas sous-estimer l'élan et ceci devrait s'ajouter à la campagne de communication d'une façon telle que les gens se disent: bon ceci constitue un problème et puis qu'ils se disent bon ceci pourrait être un problème potentiel sur lequel on pourrait travailler avant qu'il ne soit vraiment un problème.

Donc si on exerce la pression adéquate, les compagnies qui peuvent résoudre les problèmes devraient le faire. Donc on pourrait partager ces matériels pour garantir qu'ils sont bien compris, qu'ils sont bien traduits, qui sont bien compris, qui s'adresse au public approprié. On ne sait pas très bien si les gens sont convaincus parfois de combien de versions on a besoin. Parfois, on pense que si on a trop de versions pour trop

de public, on risque de ne pas le distribuer de façon appropriée. Donc je pense que l'aspect technique est nécessaire absolument et puis si on veut développer cette première version, on pourrait le faire.

Donc ce site web va publier les informations, il devrait contenir un liste des versions mises à jour, des outils qu'on a développé et on a aussi pensé mais on n'a pas travaillé dessus encore et on travaillé donc. On a pensé au Wiki de la communauté par exemple où ils puissent ajouter leurs expériences ou leurs connaissances surtout pour Asie parce qu'ils sont responsables de la plupart des logiciels que dont l'utilisateur ici se serve. Donc je pense qu'ICANN a au sein de son équipe cette capacité et ce n'est pas aussi compréhensif qu'il pourrait l'être.

J'aime bien l'idée d'avoir un seul site où on concentre toutes ces connaissances. Si on passe sur les sites des consommateurs des techniques ou commerciaux mais si chacun parmi nous a l'opportunité d'avoir une influence par exemple sur les organisations de confiance des consommateurs. La probabilité de pouvoir sensibiliser tous ces gens, par exemple on ne pourrait pas imprimer des brochures avec toutes ces informations.

Mais si on pourrait avoir une carte de présentation de visite basique d'ICANN avec le site de Wiki ou n'importe quelle adresse promotionnelle avec un lien vers le patch final. On aurait toujours besoin de revenir sur le site. C'est-à-dire on pourrait toujours revenir sur le site n'importe où qu'on en soit.

Je pense que c'est là qu'on devrait commencer à travailler de point de vue de la communauté.

Merci et notre site a cette capacité et je voulais simplement partager avec vous l'efficacité du message qui serait très apprécié.

Carlton Samuels:

Merci Carla et nous avons une action à suivre ici pour voir donc quel est le message qu'on va recevoir ensuite je vous envoyais cela et je l'ai envoyé aussi à Olivier et au personnel d'ICANN. Ils vont coordonner ça avec nous. Jean Jacques vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat:

Je n'ai pas vraiment encore la bonne dose de café mais je voulais faire une petite remarque. Il me semble que dans ce monde de nouveaux GTLD, on a déjà le commerce de TLD et il faut inspirer le gens aux pays en développement mais il faut aussi qu'ils puissent avoir accès aux informations à travers les vendeurs de services. Donc je voudrai préciser cela parce qu'il me semble qu'on a besoin davantage de contribution de la part de la communauté et qui devrait être disponible et pas seulement à travers les vendeurs de services.

Carlton Samuels:

Merci Jean Jacques. Oui je pense que c'est dans la plupart de cas on entend davantage parler des propriétaires de domaines et

on risque d'avoir une situation dans laquelle il y a des parties intéressées. Yaovi vous avez la parole.

Yaovi Atohoun:

Merci Carla pour votre présentation. Vous avez mis les informations sur le site web et moi je voudrai poser des questions à l'équipe de communication et lorsque l'on va au site d'ICANN, je sais qu'on essaye, depuis l'année dernière, d'avoir un site en plusieurs langues mais lorsqu'on clique sur le français par exemple on ne voit que l'article, une petite information sur l'article qui est disponible en français par exemple et c'est tout.

Donc je sais que se n'est pas facile mais si on pouvait avoir un peu plus de textes traduits et qui soit la même information en anglais et en français et complète. Je sais que ce n'est pas facile mais au moins qu'il y ait cette information statiques, de base, ce que l'on fait et les présentations préalables sur la conformité par exemple. Si on n'a pas les informations de base là-dessus, les gens des différentes communautés de langues n'ont pas accès à cela, ne peuvent pas donc lire ces documents et ces documents sont très importants non seulement pour l'équipe d'acceptation des TLD mais aussi pour toutes les équipes pour avoir des informations de base dans toutes les langues.

Donc si je veux parler de quelque chose, je dois pouvoir voir ce qu'on fait, pas seulement les documents qui sont disponibles en anglais et lorsqu'on clique sur le français, on voit les documents disponibles mais on ne voit pas vraiment un site en plusieurs langues.

Donc après quand on rentre chez nous, on essaye de présenter tout cela dans notre propre langue parce qu'on dit aux gens pour plus d'informations vous pouvez aller voir le site d'ICANN et on leur dit ça et se retrouvent sur le site d'ICANN et tout est en anglais.

Karla Valente:

D'accord, vous avez raison. Notre objectif est de présenter le matériel dans les six langues des Nations Unies et de faire traduire aussi toutes les pages et le problème que vous avez mentionné concernant l'accès à la page d'acceptation des TLD etc. combien de fois il faut cliquer ou est-ce que il faut cliquer pour arriver donc à ce qui concerne l'acceptation des TLD par exemple?

Donc ce type d'architecture, c'est des questions de problèmes de communications, je comprends. Moi lorsque je parle en portugais, lorsque je parle en espagnol j'essaie comment on arrive à tel endroit ou tel endroit et je vois que c'est un problème.

Carlton Samuels:

Merci Carla. Est-ce qu'il y a d'autres questions de la part des collègues? Oui Dev Anand.

Dev Anand Teelucksingh:

Oui merci. Il y a quelque chose que vous avez mentionné qui concernait les organisations publiques avec point.org. C'est

d'après de ce que j'ai compris, il semble qu'il y a une question ici, un point d'interrogation ici.

Karla Valente:

Oui c'est comme une longue liste et certains l'utilisent. Oui nous avons prévu de les contacter, d'être sûr qu'ils incluent tous les TLD et sachant qu'on éduque les gens. On les demande de faire certaines choses mais on ne peut pas les forcer à le faire. Donc on a identifié cela comme un des objectifs.

Carlton Samuels:

Merci beaucoup, nous sommes à la fin de cette session. Je pense merci Carla d'avoir partagé ces informations avec nous et nous en parlerons au niveau des équipes d'AT-LARGE et nous continuerons cette discussion au sein de notre groupe.

Bien je continue à remplacer Olivier pour la prochaine session qui va porter sur la mise à jour des programmes des variantes IDN avec Dennis Jennings et Francisco Arias. Merci beaucoup Carla. Bien Dennis et Francisco on vous écoute.

Dennis Jennings:

Merci beaucoup, bien me voilà, je ne suis pas très sûr comment est ce que je vais commencer et d'abord on va faire une mise à jour. Je vais essayer de vous faire ici une rapide présentation de ce que je vais présenter. J'ai dit au cours de la session principale. Je vais faire un petit plus rapidement aujourd'hui. Je

dis, je donnerai davantage de détails. La session je dis aura lieu à midi donc notre horaire de réunions et un petit peu modifié.

Donc c'est à midi que cette réunion aura lieu et la salle c'est congrès 3. Donc je vais essayer de couvrir rapidement ce que nous faisons. Je sais que vous avez un problème de temps. D'abord voyons un petit peu notre programme. Voyons donc une vision rapide du programme: présentation des projets qui vont être terminés pour l'année fiscale 2012, et 2013. Le résumé de projets de suivi annonçait l'équipe qui fait cela.

Nous allons faire ici dans le détail pour chaque projet les équipes, les consultants. Nous vous rappelons qu'il y a un appel pour les volontaires qui a été publié pour le 13, projet 2.1 et puis ensuite j'écouterai vos questions et j'essaierai bien d'y répondre.

Donc on passe à la prochaine diapo s'il vous plaît. Bien un petit problème technique. Bien alors le contexte de ce projet, les problèmes concernant ce projet a été la première phase, voir un petit peu les problèmes associés au déploiement des TLD IDN de plusieurs caractères. Ce qui a été commencé par des décisions du directoire d'ICANN en 2010. On avait une approche en 2 phases. On avait 6 études de cas menés par la communauté pour les langues arabes, chinoises, grecs, cyrilliques et latine et je ne sais plus laquelle de plus.

Donc une étude de cas qui étudiait les problèmes associés avec ces langues. Ensuite, l'équipe a travaillé avec différents membres, des équipes d'étude de cas pour faire un rapport

intégré concernant les problèmes et qui a été publié après la période des commentaires publics en février 2012. Je vous recommande ce rapport. Je vous recommande de le lire. Ce n'est pas facile à lire mais je pense que vraiment ça montre les problèmes qui existent et qu'on donc repéré grâce à l'étude de cas.

Je pense que nous devons faire davantage d'études de cas d'ailleurs. Le rapport de problèmes donc montre une série d'étapes à suivre et ça montre les étapes que nous devons suivre pour que notre programme soit vraiment mis en œuvre.

Donc les objectifs du programme: définir les processus qui doivent être mis en place pour permettre la gestion des TLD des variantes IDN et nous allons travailler sur le TLD de variantes d'IDN seulement. Dans certains cas, il peut y avoir des échanges. En général, on a un échange de 1 contre1. Le rapport de problèmes a classé ces problèmes en catégories. La première était associée à l'ensemble de la chaîne, les synonymes, les variantes dialectiques etc. et le rapport des problèmes qui soulignaient les difficultés et pour aborder tous ces problèmes nous allons voir cela en nous basant sur les commentaires publics et comment nous pouvons poursuivre notre travail dans ce domaine.

La prochaine diapo. Donc nous avons publié le programme avec le calendrier mars 2013. On en a discuté à Costa Rica et nous avons reçu beaucoup de commentaires de la part de la communauté. Si vous regardez la diapo suivante, vous voyez

donc les commentaires reçus. Il s'agit de l'expansion du nombre de scripts. Si nous ne le faisons pas d'une manière explicite. A travers les études de cas on a constaté qu'il fallait appliquer cela à l'ensemble des scripts, à l'ensemble de scripts de l'uni code supporter les variantes de TLD pour minimiser les confusions au niveau des utilisateurs et la priorisation des variantes de point code sur les variantes de l'ensemble de la chaîne pour les risques de complexité.

C'est difficile à imaginer une façon claire de s'occuper de cela, d'établir quel sont les variantes de la chaîne dans sa totalité et donc aborder les besoins de la communauté et les individus qui forment les communautés. Ça je pense voir comment on peut le faire. Les avantages et les inconvénients de différentes communautés de leurs scripts.

Donc nous avons fait un appel pour les commentaires public, nous avons révisé le plan de programme. Si on regarde la prochaine diapo vous voyez qu'ici ça n'a pas été analysé par le public, voir quel sont les commentaires que nous recevons d'abord pour adapter les différentes communautés de scripts entre elles. Nous reconnaissons qu'il y a différentes communautés avec différents besoins. Certains peuvent être plus proches les uns des autres et qu'est ce que ça veut dire précisément? Parce qu'il y a des processus que nous devons d'abord analyser.

Notre désir est que ce programme puisse avancer suffisamment rapidement pour que la délégation des variantes IDN de TLD

puisse se faire dans le premier Batch de programme de nouveaux GTLD. Je sais que c'est un souhait et je pense que nous allons pouvoir parvenir à mettre en place cela mais je sais en ce moment ça n'est qu'un souhait. La collaboration avec la communauté technique et de langues et bien sûr je vais en parler comme ce projet a été poussé par la communauté. Le projet clé, le projet 2.1 a été poussé par la communauté de volontaires qui est soutenu par les experts et les équipes d'ICANN et puis le problème de terminologie.

Nous avons utilisé une série de répertoires avec ces différents règlements. Nous avons des familiarités. On parle de tables IDN. On va réviser cela justement parce que ces tables IDN. C'est un terme qui ne s'utilise plus et on va revenir à un système de répertoire pour que les règles soient plus précises et qu'on sache vraiment de quoi il s'agit.

Voyons un petit peu le prochain point, nous voyons ici des programmes, le plan du projet révisé qui se focalise sur les formats des tableaux. Ça c'est le premier projet, le projet technique, le projet linguistique, le projet 2.1 qui est le processus pour la création de ces tableaux et la maintenance de ces tableaux. Donc il faut créer un processus et une fois que ce processus est accordé par la communauté. Nous devons le mettre en œuvre et puis un projet très intéressant qui est le projet P6 qui nous permettrait d'utiliser, d'analyser l'expérience des utilisateurs associés aux variantes actives qui ont été rendu active.

Ici la clé, le secret c'est de s'assurer que l'utilisateur qu'il s'agisse d'une application, d'un ordinateur, d'un utilisateur humain a une expérience, une cohérence, de possibilité de prévoir quelque chose. Quelque chose qui soit compris pas les utilisateurs, de façon à ce que l'attente des utilisateurs puisse fonctionner de façon normale que l'on puisse prédire.

Ensuite, il faut reprioriser les autres projets et donc on voit ici le calendrier, notre calendrier qu'on voit sur la prochaine diapo d'ailleurs. Donc ce calendrier une fois révisé nous montre qu'on a reporté à mars, mai 2013. Donc la fin du prochain exercice fiscal et ici on va prendre les résultats des projets qui ont été priorisé et on va les faire passer à la phase de mise en œuvre du processus.

Donc ici on va analyser une série de points. Voyons, on le voit sur la prochaine diapo. Donc nous avons répandu aux commentaires publics. Nous avons reprioriser. Nous avons essayé d'avoir une idée de l'ensemble du programme. Le projet pour être terminé au cours de l'exercice fiscal 2013. Donc je vais passer là-dessus rapidement.

Donc projet 1: spécifications des formats des tableaux IDN, c'est une façon d'avoir une standardisation de ces tableaux, du format. Avoir un document, le document a été publié et le comité technique participe à ce projet. Ensuite le projet 2.1 qui est un projet technique et linguistique pour crée et maintenir ce tableau. Il nous faut une fois que ce tableau est fini voir comment on change certains points de l'uni code, quels sont les

expertises requises? Est-ce qu'on peut le faire nous même? De quelle façon en se basant sur les scripts? Et je pense que ça serait le désir des communautés et comment échanger des tableaux de scripts comme processus de développement de ces tableaux.

Vous aurez davantage de détails dans la prochaine diapo qui nous donne un calendrier pour cela et le point clé et que nous avons une série de consultation qui auront lieu au mois d'aout 2012 et de nouveau un deuxième cycle de consultation avec des volontaires en septembre, octobre 2012 de façon à avoir un processus de la communauté et qui serait présenté en mars 2013, un processus publié.

Donc de façon à ce qu'on puisse utiliser ce processus et remplir ce tableau. Je reviendrai là-dessus. Francisco Arias est responsable de ce projet, il va vous en parler en détail. Je dis le projet 6 l'expérience de l'utilisateur avec un projet clé pour les cadres de travail de ce qui est une bonne expérience de l'utilisateur en se focalisant sur ce projet.

Si vous regardez la prochaine diapo, vous allez voir le calendrier de ce projet et vous voyez ici. On a donc un rapport préliminaire, on aura donc une étude qui sera présentée à Prague jeudi. On va exécuter l'étude proposé. Ensuite on va avoir un rapport préliminaire. Une deuxième consultation à Toronto. Un rapport et le rapport final qui sera publié en janvier 2013.

Donc il ne s'agit pas d'un guide pour une expérience de l'utilisateur pour le TLD mais on veut aussi que ce soit un model. Donc notre projet je pense que ce serait un document très utile pour la communauté dans ce sens là.

La diapo suivante, voilà les trois projets sur lesquels nous sommes focalisés pour cet exercice fiscal. Le projet 2.2. Si on se demande en ce qui concerne les numéros dans le temps original pour ne pas créer de confusion. Le prjet2.2 est un suivi du projet 2.1, il concerne le tableau de la génération de label pour la zone root, racine. Le projet 7 est une remise à jour des programmes de GTLD d'ICANN et le projet 8 est une remise à jour des opérations d'ICANN.

Donc ce sont des projets qui vont commencer dès qu'on aura mis en œuvre ces trois projets que j'ai présenté d'abord. Une fois qu'on aura reçu un Ok du directoire on démarrera pour démarrer cela. Ensuite nous voulons souligner quelques problèmes qui ont été identifiés et ce que nous allons faire ici c'est que dans la mesure où nous identifions des problèmes, nous allons les publiés, nous aurons ensuite la possibilité de présenter une liste de problèmes à différentes SO et AC de temps en temps pour qu'ils nous donnent leurs avis.

Le premier de ces problèmes c'est la fragmentation et le manque de visibilité des variantes IDN de l'ensemble des TLD. Donc si on considère une chaîne IDN et ses variantes et cela est indivisible, donc si on détruit l'ensemble de cette série, est ce que c'est quelque chose qui représente un atome ou est ce que

c'est quelque chose qui peut être divisée. Si cela est divisible, ça paraît difficile mais à ce moment là, il faut voir si ce n'est pas quelque chose qu'on peut diviser à ce moment là et pourquoi.

Donc c'est un problème, ensuite les conditions pour la délégation, c'est vraiment un problème, les prés requis d'évaluation et les prix actuels pour les registres et les registraires et les différences. Le pré requis pour les registres et pour les registraires au niveau technique parce que nous savons que ça va devenir un problème.

Les résultats du Whois et les mécanismes de protection pour les droits lorsqu'il y a des variantes et on peut être revenir à ce moment là au premier problème qui est donc la possibilité de diviser ou pas les variantes IDN. Nous pensons que l'environnement actuel de politiques, les décisions de politiques et est ce que cela est suffisant pour régler, pour aborder ces problèmes? C'est une base sur laquelle nous pourrions travailler et c'est peut être un petit peu optimiste mais c'est pour ça que nous voulons demander au gens et donner leurs avis pour être sûr que ces problèmes seront considérés de manière indépendante.

La prochaine diapo, donc un appel aux volontaires. Nous avons remarqué que nous avons fait un appel à des volontaires pour les projets 2.1. Ici nous avons un processus pour créer un tableau de processus d'IDN, de processus de tableau IDN pour la racine. Nous parlons ici de l'ensemble du système d'uni code

pour tous les scripts, pour toutes les langues à travers le monde entier.

Lorsqu'on parle comme ça, ça a l'air un peu impressionnant ça fait peur même je dirai et donc nous cherchons des volontaires qui ont une certaine expérience dans le DNS IDNA, uni code, des personnes avec une certaine expertise dans les langues, une expertise linguistique et puis on sait, on comprend le rôle d'ICANN et les responsabilités et les développements de politiques. Dans ce domaine on voudrait que les personnes qui connaissent toutes ces questions se présentent comme volontaires.

Les réponses peuvent être envoyées sur le lien que l'on vous présente ici à partir du 13 juillet. Donc si vous voulez vous présenter, s'il vous plait envoyez nous quelques informations en nous expliquant pourquoi vous pensez que vous pouvez faire cela? Pourquoi vous êtes volontaires?

Les défis ne vont pas être d'obtenir de volontaires mais de trouver une façon de limiter le nombre de volontaire pour avoir un ensemble gérable de volontaires. Donc ce serait 2 personnes par script et pas langue de communauté, pour avoir un petit groupe qui puisse vraiment analyser ce que nous faisons, ce que nous essayons de faire.

Voilà ça ce sont les décisions pour le futur. Ça donne lieu à beaucoup d'intérêt et j'en suis heureux et voilà ce sont les points clés de ce projet qui vont être basé sur le travail de la communauté et soutenu par la communauté.

Prochaine diapo, oui la session principale au cours de laquelle nous allons aborder toutes ces questions dans le détail, elle a lieu donc jeudi à midi. C'est important, c'est une session d'une heure et demie. La première heure sera consacrée à cette présentation puis il y aura des questions et des réponses et vous aurez la possibilité de poser des questions à ce moment là et nous voulons nous focaliser aussi à ce moment là sur la proposition d'étude de cas pour l'expérience des utilisateurs et pour en discuter et si vous avez besoin davantage de détail sur cette session vous pouvez vous rendre sur notre site internet.

Je crois que j'ai fini. Voilà donc si vous avez des questions je vous écoute et merci de m'avoir donné la parole.

Carlton Samuels:

Merci Dennis. Je suis heureux de voir que notre président est revenu. Je voulais dire qu'il y a un intérêt de la part de la communauté pour que l'IDN se fasse en premier lot, en premier batch et lorsque vous parlez de cela ici, je vois que ce sont des choses compliqué à gérer. Maintenant je donne la parole à notre président.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Carlton. Je donne la parole maintenant à la salle pour les questions. Je vois que Cheryl Langdon-Orr à une question et ensuite Edmon et ensuite Hong. Cheryl.

Cheryl Langdon-Orr:

Non c'est bon on a répondu.

Olivier Crépin-Leblond:

Edmon vous avez la parole.

Edmon Chung:

Je voudrai d'abord m'excuser, je dois partir juste après cela mais je pense, tout le monde rentre et sort dans cette salle alors. Excusez moi, je pense que c'est une grande amélioration en termes de planification pour le futur et je pense que je parle au nom de tout le monde, nous sentons que vous avez vraiment entendu nos commentaires et nos revendications d'une certaine façon.

Finalement je dirai c'est qu'est une bonne chose et je pense que c'est tout à fait positif que l'on est donc ce projet qui soit de nouveau en marche. Il y avait quelques soucis. On se demandait est ce qu'il y a tellement de problèmes à aborder concernant les IDN, les variances etc. donc c'est vrai mais je veux m'assurer qu'il faut aussi se rendre compte au fait qu'il faut prioriser certains IDN comme Cheryl l'a dit ce matin et il ne s'agit pas de la délégation et avec le nouveau plan de projets, nous allons arriver à la phase de mise en œuvre lorsqu'on va arriver à la phase de délégation.

Par conséquent, c'est une vision optimiste de la façon dont nous allons avancer mais je veux m'assurer qu'en général je dirai qu'AT-LARGE pense que les IDN sont très important et devraient

être priorisés aux niveaux des processus de GTLD. Une chose concernant le processus dans sa totalité, je l'ai déjà dit ce matin.

J'encourage vraiment le gens d'ALAC et d'AT-LARGE aussi à participer et à se porter volontaires. Je pense qu'il y a déjà beaucoup de gens qui se sont portés volontaires mais je pense que c'est un bon problème et nous allons compliquer un petit peu les choses mais je pense que c'est une bonne chose.

Nous sommes heureux de voir que la priorisation existe. On priorise certains projets et je pense que c'est bien, on est sur la bonne voie. On devrait vraiment continuer sur cette voie et même accélérer les choses.

Dennis Jennings:

Merci Dennis prend la parole de nouveau, je comprends votre souhait d'avancer rapidement dans la communauté, je sais aussi qu'on nous demande d'avancer mais prudemment au niveau de la communauté technique on nous demande cela en ce qui concerne les IDN, les gens qui veulent entrer en activité depuis longtemps.

Tout ce que je peux vous dire c'est que je participe à ce projet depuis le mois de février de l'année dernière. Je pense que nous avons fait de gros progrès déjà et je pense que vous voyez ces progrès vraiment et donc je vous promets maintenant que nous allons continuer à faire des progrès dans les années à venir et vraiment tout ce que je peux vous dire.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Dennis, Cheryl vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci monsieur le président, je voudrai faire quelque chose que je fais de temps en temps et c'est de soutenir les opinions de certaines personnes qui ont déjà parlé. Je voudrai vous remercier en premier lieu au nom de tout le monde en fait mais particulièrement pour ce groupe certain parmi nous sont arrivés un peu plus tard à la discussion et certains font des opinions plus passionnés parce qu'ils ont participé dès le début mais on essaye de se mettre à jour et le fait de vous avoir vous et Francisco venir et présenter dans le problème et les avances que vous avez faite est très bon.

Ce que je vois est que vous avez fait de très gros progrès. Je suis plus sûr si ceci a du sens ou pas mais bon en tout cas je vous remercie de tout cœur de ce que vous avez fait mais devriez reconnaître en tout cas deux aspects très importants. C'est la session de conclusion d'ALAC sera a midi trente jeudi donc on ne pourrait pas assister à votre séance spécifique. C'est bien vous avez déjà présenté le thème.

Ce n'est pas qu'on ne va pas assister parce que ça nous intéresse pas, c'es juste parce qu'on a une autre réunion. C'été juste qu'on pourrait peut être y assister à la dernière partie de votre séance. La quantité de personnes qui vont vouloir être engagés et qui vont vouloir travailler dessus pour ce qui est des sujets de conflits potentiels e qui pourrait vous être utile. Francisco, je sais il a regardé Renalia et j'ai identifié Renalia en

tant qu'une personne qui pourrait être particulièrement utile pour ce projet en tant que présidente et représentante pour ce groupe.

Elle n'était qu'en tant que liaison et maintenant elle est un membre de ce groupe et finalement, je souris trop je pense mais je voudrai ajouter que j'ai 3 réservations le long de vos 90 minutes que vous allez parler jeudi. Donc je ne vais pas être capable d'assister à votre session mais notre participation et notre engagement avec cette mise à jour du programme des variantes d'IDN est complets et j'espère qu'on pourrait avoir une téléconférence là-dessus avant la réunion de Toronto. Merci.

Dennis Jennings:

Je voudrai faire un petit commentaire sur ce qu'elle vient de dire. Je vois qu'elle sourit beaucoup et c'est très bon pour nous de voir que Cheryl sourit. Ce n'est qu'un petit commentaire. Monsieur le président je vous rends la parole.

Olivier Crépin-Leblond:

Nous Hon tche maintenant.

Hong Xue:

Merci monsieur le président, le plans du projet montre que la communauté est très intéressée en tout cas je ne peux pas parler au nom de tout le monde mais ceci montre de grandes améliorations qu'on peut voir, qu'on ressent et mes collègues

viennent de dire que ce serait critique d'avoir une politiques de variantes IDN stable et soutenable pour sa mise en place et lors de l'étape de la mise en place je voudrai attirer votre attention sur un problème imminent et c'est le fait que les écrans des candidats pour les nouveaux GTLD qui vont être mis en place lors de la période qui commencera dans très peu de temps. Je pense qu'on vit une période critique et qu' au lieu d'attendre à ce que ce problème arrive on pourrait l'atténuer et c'est le fait qu'en ce moment nous avons les écrans des nouveaux GTLD qui ont été publié par ICANN, il y a une semaine dans presque deux milles écrans.

Nous avons plus de 100 caractères chinois en tant qu'écran de caractère chinois ou alors pour les caractères traditionnels chinois. Dans un document de candidature il pourrait identifier les variantes qui préféraient mais ce n'est pas un problème très controversé mais on peut attendre jusqu'à la période d'interrogation. Mais on a un candidat dont je me sers en tant qu'exemple, je n'ai pas d'intérêt plus ni son organisation.

Il s'agit d'une compagnie de Hong Kong. C'est un candidat qui insiste beaucoup et qui a demandé d'avoir deux écrans, l'un en caractères simplifiés et l'autre en caractères traditionnels chinois. Donc pour les lecteurs chinois ils sont exactement les mêmes caractères. Ce sont des variantes. Mais le problème donc à présent est que ces deux écrans vont être exclusifs dans le premier cycle. Ils ne vont même pas passer à la période de contention de chaine.

On passe maintenant à cette étape intéressante. On n'a pas les politiques nécessaires pour aborder ce problème qui va arriver certainement. Donc ce que je pense est que le plan des projets de variantes devrait avoir une équipe qui fournisse un guide pour le panel technique pour les chaînes IDN en chinois

Je pense qu'autrement ce serait très compliqué pour les candidats simplement soit disant à cause qu'ICANN a conçu. Je pense de l'opportunité que le nouveau système de GTLD, d'IDN présente pour le chinois et je suis très contente mais je veux juste mentionner ce problème. Bien sur j'espère avoir une réponse sage de votre part. Merci.

Dennis Jennings:

Je pense ce que les américains appellent un Kirppo. Et je vais peut être vous répondre de la même façon. Je n'ai pas de responsabilités formelles pour le nouveau programme de nouveaux GTLD et donc par conséquent, je ne suis ni autorisé ni compétant pour répondre à votre question et je ne suis pas sûr que votre caractérisation du fait que le candidat n'aura pas de chaîne soit nécessairement correcte mais vous identifier une brèche ou une lacune dans ce que je conçois comme une lacune pour ICANN d'aborder ce problème et on a les processus et les politiques qui pourraient constituer des politiques internes qui ne sont pas précédentes. En fait que cette situation pourrait avoir lieu.

Mais j'imagine que le long des processus actuels pour les programmes des nouveaux GTLD on aura des processus

préexistants avec lesquels on pourra travailler et qu'on pourra aborder de façon satisfaisante.

Je ne vais pas repasser ceci parce que je ne fais pas confiance à moi-même de pouvoir le faire mais j'espère que je vais me servir encore d'un terme très américain et c'est le fait qu'on va voir beaucoup disant d'entassement, un grand regroupement le [inaudible 7:12:32] autour de ceci. C'est toujours le football et donc franchement je ne peux pas répondre à votre question. Mais on aura fait des efforts pour que ceci soit abordé et que ce problème ne se passe pas.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Dennis et merci Hong. Est-ce qu'il y en a d'autres questions? Je ne vois pas de main levée. J'ai une question à poser. Je joue le football d'habitude et donc par rapport à la déclaration à laquelle on a fait mention tout à l'heure du fait que la communauté AT-LARGE a soutenu les IDN et qui propose de faire partie du premier lot d'IDN. Je pense que les deux processus devraient faire partie du premier lot mais qui ne devraient pas être publiés lors de la première année.

Mais il y aura des délais spécifiques pour l'étape de mise en place mais le temps avance toujours et donc je suis peut être un peu en retard mais est ce que vous avez une idée de la résolution du problème par rapport à ces variantes et à votre avis est ce que ceci sera en ligne avec la présentation du premier lot?

Dennis Jennings:

Encore une autre Kurt. Je pense que je réussi à adhérer aux délais fixés pour ce projet. C'est pour la prochaine année calendrier et le directoire devra le professé et être prête pour les projets suivants. On devrait pouvoir le faire d'une façon efficace. Je pense que se sera la fin de l'année 2013. Il y a une différence entre ces deux délais pour les programmes GTLD. C'est l'aspect secondaire du programme de nouveaux GTLD et les tirs à l'arc numérique n'est plus un sport préféré et je ne comprends pas très bien quel est les délais de temps pour la première étape mais je suis sûr que se sera vers la fins de cette année ou alors vers le début de l'année suivante et je n'ai pas de réponse simple à vous donner.

Notre anxiété de finir rapidement et de proposer, de présenter ce projet à l'ALAC, on essaye d'avancer très soigneusement parce qu'on pense qu'il y a de vrais risques ici si on se presse. Donc on est prudent pour pouvoir passer notre jugement là-dessus. Et pour pouvoir continuer à travailler avec les nouveaux GTLD. On devra continuer avec un processus constant mais prudent pour combiner le désir du tir à l'arc et pour être précis.

Donc on fera de notre mieux pour atteindre notre objectif et je voudrai pouvoir dire que le but est de pouvoir atteindre X mais je ne peux pas le dire.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien merci. J'ai une deuxième question qui porte sur l'engagement des différents IDN. Je sais que l'ITF a beaucoup travaillé avec vous et qui sont beaucoup de membres qui pourraient vous aider là-dessus. Est-ce que vous avez convoqué beaucoup de personnes de ce groupe qui pourraient vous aider. Pas directement, en fait le programme annoncera une quantité de consultants experts qui soutiendront le programme. On annoncera qui sera jeudi prochain.

Francisco Arias:

Nous avons des consultants qui sont déjà engagés et on travaille toujours sur le contrat et pour qu'il soit prêt pour d'autres personnes qui veulent nous rejoindre dans quelques jours.

Dennis Jennings:

Donc Francisco vient de me rappeler qu'on doit être très prudent jusqu'à ce que les personnes aient signé le contrat et qu'on ne peut pas faire d'annonces jusqu'à ce moment. Donc, on recrutera des experts qui ont plein d'expérience y compris dans l'ITF. Donc je pense qu'il y a une miss compréhension par rapport à l'ITF. C'est le regroupement d'individus qui reprennent les problèmes qui les intéressent et donc on doit engager d'autres personnes pour qu'ils travaillent là-dessus et donc il y a une perception dans le commons par rapport à ce qui est l'ITF comme ci c'était un groupe d'individus qui cherchent à trouver une réponse. Ce n'est pas le cas.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Dennis je pense que ce bain de sang ne correspondra pas à l'ITF. En fait la question n'était pas si tu pouvais travailler sur le problème de l'ITF mais si vous allez convoquer des volontaires et peut être les personnes qui avaient travaillé déjà au sein de l'ITF. S'il pourrait continuer à contribuer sachant qui préférerait se faire traiter les dents avant d'aller dans ce type de réunion. Mais bon je vois que vous avez des personnes qui travaillent déjà dessus. Bien je ne vois pas qu'il y ait d'autres questions. Alors je vous remercie beaucoup Dennis Jennings et Francisco Arias. C'était très utile et donc un grand applaudissement pour eux s'il vous plait.

Bien on passe maintenant à la partie suivante de notre programme. C'est un après midi très amusant et on a ici les sujets urgents. Originellement, c'était des sujets qu'on allait préparer et qu'on voulait adresser mais qu'on n'a pas le temps. En fait on devra revenir à une session qu'on a laissé de coté ce matin et c'était l'académie ICANN et les activités de renforcement des capacités.

J'aurai Sandra Hoferichter et Salanieta Tamanikaiwaimaro:. C'est bon j'ai réussi à bien le prononcer. Cette fois-ci c'est à force de tellement pratiquer donc je passe la parole à Sandra qui va nous mettre à jour sur les progrès de l'académie ICANN. Sandra tu a la parole et je vais te demander d'être brève s'il te plait parce qu'on vient d'ajouter ce temps en quelque sorte.

Sandra Hoferichter:

Je vous demande simplement d'avancer jusqu'à la diapo numéro 5 Matt. Aujourd'hui j'ai reçu un message qui disait que la proposition d'organiser une académie ICANN avait été adoptée en quelque sorte par le directoire d'ICANN. Ce sera un premier projet pilote pour entrainer des leaders plus moins lors de la réunion de Toronto ce sera fait. Je n'ai pas davantage de détails là-dessus et je pense qu'on devra attendre jusqu'à la publication de nouvelles cette semaine et peut être qu'on saura davantage vers la fin de la semaine.

Si on a de grands événements, je suis sûr qu'on pourrait vous le faire savoir. De toute façon je vais vous mettre à jour sur ce qu'on a fait depuis la réunion de Costa Rica. J'attends toujours la diapo numéro 5. Donc la discussion qu'on a mené à Costa Rica traitait sur la sensibilisation et ce centrait sur la demande de plus qu'un programme de leaderships pour la sélection de leaders pour ICANN et on n'avait pas seulement la demande de la communauté ICANN.

Mais aussi du regroupement des utilisateurs commerciaux et ICANN a présenté un cadre de travail de sensibilisation tout neuf qui est sur la gauche de cette diapo et lorsque j'ai rentré chez moi le comité de programme a commencé à penser comment est ce que ceci pourrait être harmonisé et comment ceci pourrait être regroupé.

Donc on a sélectionné ou alors compilé des sessions qui existent déjà et ce n'était pas surprenant de voir qu'on a déjà beaucoup de membres dans les équipes. On a plein de matériel qui peut

être utilisé par l'utilisateur final pour les représentants commerciaux, pour les représentants gouvernementaux et cette réunion se fait au niveau des observateurs et les utilisateurs commerciaux qui sont ici en vert et les contributeurs.

Donc et ceci ne se fait pas au niveau du leadership et c'est ce qu'on est en train de traiter, de discuter par rapport à la proposition de leadership dans l'académie ICANN. On parle aussi d'un niveau ambassadeur et on propose de penser au fait que l'ambassadeur a la meilleure capacité pour travailler la dessus et il a la capacité de sensibiliser, de transmettre un message aux trois niveaux. C'est le niveau des observateurs, des contributeurs et des leaders.

A la fin du moi d'avril on a envoyé un appel aux autres communautés d'ICANN, aux autres groupes de multiples parties prenantes et aux autres comités consultatifs pour qu'ils participent d'un groupe de travail qui soit répondu, élargi parce qu'on voulait inclure toute la communauté ICANN et ça ne devrait pas être seulement une proposition d'ICANN ou d'ALAC.

On a eu une très bonne réponse de la part de la communauté et on a reçu 27 application pour volontaires qui sont devenus des membres et au début de juin on a maintenu un appel d'informations simplement pour les nouveaux membres parce qu'on présentait, on discutait rien de neuf. Lors de cet appel c'était simplement ce qu'on avait discuté lors de la réunion de

Costa Rica au début mars ou alors vers la fin de février et ce qu'on avait parlé avec la communauté AT-LARGE.

C'était tout juste qu'on voulait que tout le monde soit sur la même page pour qu'ils aient tous les mêmes connaissances que la communauté AT-LARGE. Le long de cette semaine, la réunion du groupe de travail élargi a été annoncée au groupe de travail AT-LARGE sur la liste d'email. Elle sera mercredi à 19 heures.

Le but de cette réunion est de créer un nouveau comité pour ce programme parce qu'on attire les expériences positives du travail du comité parce qu'il est très effectif et c'est très efficace d'avoir un président et un co-président.

Le comité jusqu'à présent était conçu par un représentant de chaque région. Ce qui incluent les représentants de toutes les régions. En ce moment, on se centre plus sur l'équilibre des représentants mais sur l'équilibre des multiples parties prenantes. Donc on devra renouveler l'engagement et on devra convoquer des volontaires des autres groupes de travail non pas d'AT-LARGE parce qu'AT-LARGE continuera à travailler avec le comité de travail existant mais avec l'autre groupe de travail.

On vaudra renouveler et reconcevoir un nouveau système de travail. Le travail du nouveau groupe de travail sera de faire des propositions par rapport aux programmes qui devra être adopté par toute la communauté ICANN, par les parties prenantes et par les comités consultatifs et commencera par définir les membres du groupe des professeurs et par la création d'un programme et pour cette étape, on aurait besoin d'un auditeur

d'informations aussi qui nous dit si on devrait prendre deux ou trois jours pour l'académie ou plus au moins.

J'espère pouvoir vous passer un rapport mis à jour vers la fin de la semaine. Merci beaucoup, je serai contente de répondre à vos questions.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sandra. Est-ce qu'on a des questions, des commentaires? bien Jean Jacques Subrenat.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci Sandra. J'ai simplement une question par rapport au numéro que tu pose. Je voudrai savoir quels sont la quantité de contributeurs, des leaders, des observateurs. C'est par rapport à ton diagramme. Ceci ne se base pas sur le numéro mais plutôt sur le niveau d'engagement au sein d'ICANN, l'image à gauche à été dessiné par les équipes d'ICANN par Kurt Rids et ses équipes. C'était présenté lors de la réunion de Costa Rica et peut être un peu avant dans l'occasion de Webinar.

J'ai adapté les couleurs et les niveaux selon les dispositions de renforcement de capacité préexistantes. Lorsqu'on a un programme de renforcement des capacités ou alors les informations en audio. Le new commerce lang, le programme des boursier. Est-ce qu'ils se réunissent? Est-ce qu'ils se réunissent au niveau d'observateurs ou alors au niveau des contributeurs? Ce qu'est un niveau beaucoup moins important

ou alors au niveau de renforcement de capacités ou au niveau des leaders aussi.

Mais ceci montre que ce dont on parle est une proposition très concrète pour le programme de leadership et il nous en manque toujours.

Sandra Hoferichter:

Est-ce que je réponds à ta question?

Jean-Jacques Subrenat:

Oui je tiens une deuxième question, ça répond partiellement, mais je voudrai savoir qu'elle est disponibilité des données. On aura toujours pleins de candidats qui vont vouloir apprendre n'est ce pas? Mais une partie du problème est qui est ce qui va leur fournir les connaissances et les expériences?

Sandra Hoferichter:

Donc je voulais simplement avoir une idée de quantité. Si c'est des milliers de personnes, des centaines ou même des unités. Je voudrai savoir l'ordre d'importance?

C'est la quantité de professeur. Je ne suis pas sûr.

Jean-Jacques Subrenat:

Oui. C'est la quantité de personnes qui vont s'adresser aux élèves de cette formation de l'académie ICANN. Ce que vous appelez les professeurs oui.

Sandra Hoferichter:

Pour l'académie ICANN, nous avons entre 15 et 20 boursier. Pour le programme de l'autre jour on n'aura pas besoin de pleins de professeurs. Ça pourrait être une idée qui devrait être traité avec la communauté ICANN de créer un corps enseignant qui vienne de la communauté ICANN. C'est l'idée de demander aux personnes qui font parties de la communauté devenir passer la parole au reste de la communauté, faire passer le message et ce n'est pas tous les professeurs qui seront disponibles pour toutes les réunions et donc je parle du cadre jaune en ce moment.

Je ne mentionne pas ce qui se passe dans le programme de boursiers ou des nouveaux arrivant mais ça serait censé de voir que certaines personnes qui sont déjà actives dans les domaines vert et bleu puissent faire partie du secteur jaune et donc des professeurs.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sandra. On va passer la parole à Hon brièvement pour qu'il pose sa question et je voulais juste dire que les professeurs ne sont pas payés pour cet essai. C'est un premier programme pilote et le groupe de travail de l'académie ICANN était crée pour que ses membres de la communauté de chaque SOAC et SG et WG puissent faire partie du développement de la création du programme et donc Hon prend la parole.

Hong Xue: Ce n'est pas une question, c'est un commentaire. ICANN va avoir un nouveau et le nouveau vice président je voudrai qu'il soit sélectionné pour ce programme là à Toronto.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, Hon. Je pense qu'on pourrait considérer cela comme une action à suivre les invités à ces sessions. Qu'est ce que vous en pensez aux bonnes actions à suivre?

Le nouveau président et le nouveau vice président devrait être invité à l'académie d'ICANN si elle a lieu à Toronto.

Vous ne le connaissez pas mais ils étaient là ce matin. Sandra.

Sandra Hoferichter: J'ai lu que le nouveau président travaillait dans le domaine de la mise en œuvre de logiciel et donc je pense qu'on peu même l'inclure comme formateur. On pourrait lui demander de nous fournir quelques logiciels et les équipes travaillant dans ce domaine là. J'espère que nous aurons un président qui sera pour notre proposition en tout cas.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sandra. Je vois que tout le monde à bien fait son travail donc c'est une satisfaction.

Cheryl Langdon-Orr:

Nous pouvons continuer à travailler dans ce domaine. Salah est ce que vous voulez ajouter quelque chose en ce qui concerne la formation des compétences.

Salanieta Tamanikaiwaimaro:

D'abord il y a certains points sur les ALS et les APIRALO que je voudrai ici mentionné. Je sais que dans la région de l'Asie du pacifique. Il est très tôt donc c'est la nuit donc pour les IRALO, APRALO, NAROLO, AFFRALO et c'est vraiment nous les accueillons avec plaisir et nous aimerions que tous les acteurs importants dans l'IRALO soient présent en ce qui concerne la conformation de compétences.

Certains connaissent l'histoire de tout cela. Il y a certains chiffres ici et on voudrait savoir comment les ALS appartiennent aux différents RALO et l'année dernière, je n'ai pas assisté l'année dernière ou cette année mais bon.en termes de pénétration les ALS pas RALO qu'est ce qui était remarquable ici? Est-ce que c'est quelque chose qui peut être améliorée, qui devrait être améliorée? Et l'autre point, c'est avant de passer à autre chose, je pensai qu'on pouvait définir la formation de compétences. Je l'ai fait sur Google et une des choses qui m'intéressent avant de passer à autre chose et on voit la maison d'une personne en Afrique. On voit la maison d'une personne en Allemagne.

C'est tout différent. c'est la même chose pour la formation de compétences en fonction de la région géographique à laquelle on s'adresse, se sont des mondes différents qui signifient des

choses différentes des mots différents qui signifient des choses différentes pour les gens mais ici une formation de compétences qui me paraît correcte et c'est ce qui devrait être présenté au RALO pour les consulter pour connaître leur avis et avoir donc un développement dans ma passion de connaissances et les capacités de gestion aussi et puis si on en revient à la gouvernance d'internet et les documents de 2005, une des politiques était de donner les moyens d'avoir une participation globale et au niveau des structures d'AT-LARGE et comme AT-LARGE est une communauté globale.

Si nous disons une participation évidente ça signifie une ou deux personnes de RALO qui participent activement au processus de politiques. Est-ce que cela est durable dans le temps. Quel type de mécanisme doit être mis en œuvre mis en place pour permettre, pour faciliter ce travail et pour sa continuité.

Donc voilà quel sont les membres actifs, ce type chose donc chacun d'entre nous et je voudrais demander à chaque RALO et aux secrétaires des RALO qui sont présents et au secteur exécutif de tous les RALO et je voudrais vous demander de poser les questions, de vous poser la question et de vous demander si vraiment nous en sommes à une étape d'introspection. On doit se demander, est-ce qu'il y a vraiment assez de participations qui viennent des AG ou est-ce qu'il s'agit seulement de quelques personnes. 2 ou trois personnes qui participent.

Est-ce que si c'est le cas ça suffit aujourd'hui nous avons entendu par les représentants de l'IDN, on appelle des

volontaires disaient on a besoin de personnes qui s'y connaissent en IDN mais si on regarde les RALO, combien de gens s'y connaissent en IDN par exemple ce type de choses.

Donc on a des gens qui sont des personnes capables, qui ont construit le système qui comprend les politiques mais comment est ce que cela se traduit comment on partage ces connaissances? Comment on améliore cela? Voilà c'est notre souci.

Donc une des approches que nous avons eues et qui est à partir de Costa Rica. La bonne réponse c'est que la réunion de Costa Rica nous a permis de lancer une consultation auprès des SO pour savoir qu'est ce qui pensait des liaisons avec ALAC et de leurs rôles dans les différents NRO et leurs réponses ont été très positives. Et cela est lié au bon travail qui a été déjà réalisé par ALAC pendant déjà un bon moment dans ce domaine et en même temps je voudrais attirer votre attention avant de commencer à rentrer dans la question de formation de compétences.

Il faudrait voir qui le fait dans chaque organisation parce que nous ne voulons pas avoir de doublons. Nous avons des ressources limitées et les défis économiques sont nombreux donc on regarde et on voit que le conseil du CCNSSO a un groupe d'étude de formations des compétences. C'est un groupe fermé et un partenariat global a été demandé. Ils sont d'accord pour travailler avec nous et donc la formation de compétences AT-LARGE. Au niveau du GAC aussi qu'on parle

avec les membres du GAC, eux aussi sont intéressés par la formation de compétences comme vous avez entendu dire.

Donc les coupables, les responsables de cela sait José et Costa Rica il a été dit à la communauté d'AT-LARGE qu'ils voulaient travailler avec nous au niveau de la formation de compétences et de la communication et donc à partir de là. Quand on parle de formation de compétences, comment est ce qu'on augmente la masse critique au sein de ce que nous avons déjà et comment est ce qu'on continue parce qu'on construit sur ce qu'on déjà cela crée une tendance qui permet aux gens d'entrer en permanence dans le système.

Le système se développe comme ça. Si vous me le permettez pardon je vaudrai attirer votre attention sur une région. Je vais d'abord présenter mes excuses à cette réunions si je les vexe. ce n'est pas intentionnel, c'est une question académique mais prenez l'exemple de l'ACRALO. L'ACRALO est la plus grande pénétration au niveau des toutes les RALO. Tout le reste des RALO ont un taux de pénétration de moins de 20%. Je parle du taux de pénétration des ALS par pays.

Donc une des choses, un des défis que j'ai constaté au niveau des collègues de l'ACRALO c'est que même s'il y a un taux de pénétration important, ils ont la sensation qu'ils ont besoin de formation de compétences aussi comme même pour que les gens aient vraiment l'impression de participer entièrement. Vous êtes d'accord avec moi, l'ACRALO, vous avez le droit de ne pas l'être.

Bien donc ici ce que je voudrai dire c'est qu'on veut vraiment former les gens si on veut former les gens les ressources on les a et c'est seulement une question de travailler ensemble pour que les choses avancent. La bonne nouvelle c'est que depuis Costa Rica, la réunion de Saint José je conclu. On veut tous terminer cette réunion depuis Saint José donc.

Dave et moi-même nous avons travaillé sur un liste d'indicateur avec lesquelles qui pourrait être utilisé pour mesurer et pour évaluer les choses qui ont besoin d'être renforcés. Donc dès qu'on aura fini cette liste d'indicateur nous vous l'enverrons. Une des choses que j'ai préparé avant de venir dans cette réunion, c'était une consultation des RALO au niveau régional. Nous avons envoyé ces sondages ou cette enquête pour demander aux gens qu'est ce qu'ils veulent dans l'Asie du pacifique il y a un consensus.

On veut vraiment lancer un processus avec les RALO et que les RALO disent aux ALS ce qu'ils veulent et en termes d'indicateurs après on commencera à mesurer et on a déjà un certain engagement. On ne veut pas se presser mais une fois qu'on saura qu'elle est la stratégie organisationnelle que nous voulons mettre en place. Nous pouvons avancer et voir les partenariats qui sont possibles. C'est ce qu'il faut faire dans ce domaine et donc merci le président je conclue là-dessus.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Salanieta. Merci pour votre rapport et on voit qu'il y a beaucoup de choses ici qui sont en jeu et ça va continuer

comme ça. Une suggestion qu'on pourrait le faire c'est que nos secrétaires nous parle un petit peu de la formation des compétences parce que c'est quelque chose qui intéresse tout le monde.

J'ai eu la chance d'avoir une réunion avec le futur président et une de ces priorités apparemment est la formation des compétences et voir comment ICANN peut aider les communautés dans ce domaine. Donc faire un plan pour la formation des compétences. C'est quelque chose qui va être possible dans le futur. On en reparlera au mois d'octobre, on préparera et tout pour l'année fiscale et le budget de l'exercice fiscal de l'année 2013.

Je pense que vraiment il nous faut travailler sur ces points là. Nous n'avons plus le temps de prendre des questions et il nous reste que quelques minutes et nous avons plusieurs points encore à aborder. Je vais donner quelques minutes à Dave. Et donc maintenant je vous accorde 2 ou 3 minutes Dave pour que Dave nous donne quelques informations sur AT-LARGE. Dave vous avez la parole.

Dev Anand Teelucksingh:

Vous avez la parole. Merci Olivier, en ce qui concerne la technologie et le type de technologie et l'équipe de technologies et le groupe de travail des technologies et on a commencé à travailler avec les stratégies de médias sociaux. La première était pourquoi avoir une équipe de stratégies de médias sociaux au niveau d'AT-LARGE?

La réponse a été que j'ai essayé de résumer cela en une phrase pour permettre aux structures d'AT-LARGE de diffuser les informations rapidement sur AT-LARGE et d'ICANN et cela de façon efficace et rapide juste pour vous donner une idée du contexte dans lequel nous travaillons. Les structures d'AT-LARGE et les enquêtes qui ont été faite dans ce domaine on eu lieu en 2010. On a identifié pourquoi ALS utilisait les outils de médias sociaux et la plupart des ALS ont en réalité besoin d'un sondage sur les deux ou trois mois et sur différents sujets et donc pour qu'un représentant d'ALS puisse distribuer, diffuser les informations sur la politique d'ICANN et essayer d'avoir une contribution des représentants des ALS et en faire part aux différents RALO et d'ALAC

Donc voilà c'est une des raisons. L'autre raison c'est que nous travaillons avec les utilisateurs d'internet et avoir une sensibilisation des ces utilisateurs et individuels pour qu'ils deviennent des membres d'AT-LARGE parce que beaucoup d'utilisateurs d'internet qui sont intéressé par des questions de gouvernance d'internet y compris les politiques d'ICANN dans le domaine etc. ne connaissent pas vraiment pas ICANN, ne savent pas vraiment le travail que fait ICANN et AT-LARGE et pourtant ils peuvent participer à ce travail.

Voilà c'est une autre des raisons pour lesquelles je pense qu'il faudrait avoir une stratégie de médias sociaux pour AT-LARGE et puis ces médias sociaux ont beaucoup d'utilisateurs. On vraiment un très grand nombre d'utilisateurs pour Twitter et cela pourrait être très utile.

Ensuite, nous avons une page, un compte de Twitter. Apparemment, il y a certains. L'année dernière on avait 2100 personnes qui nous suivaient sur Facebook ou qui étaient en tout cas inscrit sur page et pour Twitter nous n'avons pas un compte Twitter. Nous n'avons pas de compte Twitter jusqu'à l'année dernière et maintenant nous avons vraiment un très grand nombre de personnes qui nous suivent. Donc il y a vraiment un intérêt réel.

Maintenant ce qui se passe c'est qu'il nous faut diffuser ces contenus sur le Facebook, sur le Twitter et pour cela il faut faire du lobbying séparément et ça demande beaucoup de temps. Donc jusqu'à maintenant ce que nous avons c'est un rapport ou quelque chose de préliminaire. Il y a des emails que j'envoie aux différentes SO et AS et aux ALS d'ALAC, pour leur communiquer les activités d'AT-LARGE pour que tout le monde les connaisse pour qu'ils les envoient directement sur le compte de Facebook et de Twitter.

A Dakar par exemple, il y a eu un sondage qui a été fait et LinkedIn était plus populaire que Facebook et le Twitter. Donc ensuite on a fait une re-conception de notre site internet avec des informations concernant les médias sociaux qui apparaissent en permanence. Donc ça c'est les stratégies. Ensuite comme nous n'avons pas le temps d'en discuter beaucoup plus, il y a d'autres aspects liés aux engagements et à la participation et ça nous ramène au département des communications et son travail.

Essayer d'attirer l'intérêt du public au niveau pour savoir ce que fait ICANN et ce qu'est ICANN. Un exemple serait. Bon d'accord on peut partager des informations sur les politiques et qui sont présentés. Bon, les commentaires, la plupart des gens ne comprennent pas très bien de quoi il s'agit. Donc on peut, peut être, plutôt à mesure qu'on utilise les médias sociaux. On essaye de s'assurer que notre langage est compris, qu'on s'exprime de façon à ce que les gens quand ils lisent cela se rendent compte que c'est le type de documents qui les intéresse, ce type de politique qui les intéresse.

Ils se rendent compte qu'ils sont concernés et à ce moment là les gens peuvent vouloir participer davantage et s'engager. Donc voilà c'est ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et comme je le disais, nous avons eu une réunion seulement avec les équipes de travail mais bon voilà.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien Merci beaucoup Dave. Merci d'avoir été bref. Nous n'avons pas de temps pour les questions ou les commentaires mais comme Salah l'a dit, je vous propose pour tous ceux qui veulent suivre cela ou participer à ce travail, à cette équipe de travail sur les technologies et les médias sociaux et si vous voulez travailler avec Salah. Salah est entré en contact directement avec lui. Présentez vous comme volontaires et je suis sûr que votre demande sera la bienvenue et ça c'est la même chose pour les personnes qui ne sont pas ici dans la salle mais qui nous écoutent à distance.

Bien nous avons encore quelques questions à aborder avant la clôture de notre réunion. Je voudrai d'abord demander à Matt de prendre la parole. Donc il va mettre un lien sur notre page Adoby. C'est un lien sur la déclaration qui doit être rédigée un peu à la dernière minute à cause des nombreuses choses qui devraient être faites depuis la dernière réunion. Donc la période pour les commentaires a eu lieu juste avant la réunion d'ICANN. C'est la proposition, c'est la sollicitation de commentaires publics d'AT-LARGE pour l'exercice fiscal 2013.

On a crée un espace de travail. Les commentaires ont été reçus par Alain Greenberg et c'est un peu tard maintenant. Excusez moi Jean Jacques mais par Alain Greenberg ils ont été reçu ces commentaires. Ils ont été envoyés. J'en ai parlé avec Alain. Il a envoyé cela en mon nom au processus de commentaires publics. Maintenant il faut formaliser cette déclaration.

Ça été fait sans la formaliser parce que et cela se limiter à corriger des faits concernant des erreurs qui figuraient dans les documents qui avaient été distribués. Donc maintenant je voudrai lire cela et vous laisser y réfléchir et vous alerter sur le fait que cette déclaration ne fait pas peut être les corrections que vous voudriez faire. C'est une correction de faits. Je suis content que Tijani soit avec nous et je vais directement passer. Tijani devait partir et pour assister à une autre réunion. Donc je vous lire cette déclaration pour que tout le monde puisse l'entendre. Ensuite nous allons voter, pas aujourd'hui mais plus tard cette semaine.

Au cours de mardi ou de jeudi, au cours de la session des conclusions et à ce moment là nous voterons une autre fois. Donc au not d'ALAC et d'AT-LARGE, je voudrai remercier ICANN pour le soutien du voyage continu parce que c'est très important pour qu'AT-LARGE puisse assumer son mandat. J'ai certains commentaires à faire concernant la section du soutien pour le voyage AT-LARGE. Il s'agit d'une déclaration personnelle, après on peut le modifier. Ça c'est facile à modifier.

Je l'ai mis à la première personne mais bon, Donc le premier point, le concept de re-proposer les financement affectés aux dix leaders régionaux pour l'assemblée régionale a été refusé à plusieurs reprises par ALAC pour de bonnes raisons, pour des raisons bien prouvés et puisque nous avons des leaders régionaux qui doivent être présent à toutes les réunions d'ICANN et cela est tout à fait nécessaire pour AT-LARGE d'être vraiment présent et donc il n'est pas correct de dire que c'est comme cela que la participation régionale à Dakar et à Costa Rica à été financé.

Dans les deux cas, des financements séparés ont été fournis. Les références dans la section trois et cinq devrait être retiré donc.

Le deuxième point en ce qui concerne le fait que les assemblées régionales ou les sommets et la façon dont ils devraient être financés. L'ALAC est en cours de dialoguer actuellement avec la direction financière d'ICANN. Cela est documenté dans la section 6 dans la partie des demandes spéciales.

Le troisième point, il n'est pas clair pour qui le soutien du voyage d'AT-LARGE était destiné et seulement pour le lancement et cela a toujours été clair pour tous qui travaillent dans le groupe d'AT-LARGE que le soutien des voyages serait le retrait de ce soutien annulerait vraiment l'effectivité D'ALAC et d'AT-LARGE. Il est vrai que certains ont proposés, excusez moi, je dis Cheryl Langdon-Orr.

Je sais ce qui a fait cette déclaration. C'était le président au début qui a fait ça. Donc nous savons qu'il faut modifier cela. Cela a été fait en mars et avril 2003. Cela appartenait au processus de création. Donc je pense qu'on ne doit pas dire qu'on ne sait pas parce qu'on le sait. Ok, on doit dire que l'on sait donc. Je vous deman Dorias de m'aider à modifier cela avant jeudi, puisque nous allons voter. Donc je finis ma phrase pour que vous compreniez bien l'idée du document.

Il a été toujours clair pour tous ceux qui travaillent dans AT-LARGE. Le retrait du soutien pour nos voyages risque d'annuler l'effectivité d'AT-LARGE et D'ALAC. Il est vrai que certains ont proposé des financements plus bas ou pas de financement du tout mais ce concept n'a jamais été mis en œuvre. Il ne le devrait pas l'être si ICANN veut compter sur la contribution de la communauté d'utilisateur d'internet du monde entier. Voilà. Jean Jacques vous avez la parole et puis nous passons au prochain point.

Jean jacques vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci. Je pense que c'est une bonne approche en général. J'ai juste une petite question ou des doutes concernant le point 1. Peut être qu'il faut que je change mes lunettes mais apparemment il est écrit: étant donné que les leaders régionaux sont présents à toutes les réunions d'ICANN et étant donné que cela est absolument nécessaire. Je voudrai être plus claire et dire directement que nous ne devons pas donner l'impression que l'existence d'AT-LARGE, de ALAC dépend trop de la présence ou pas des transports.

Je pense qu'ici c'est quelque chose qui n'est pas négociable et en plus nous pensons qu'il est nécessaire ou recommandable que ces personnes participent aux réunions, soient présent aux réunions. Je voudrai ne pas limiter aux réunions régionales. je parlerai des réunions en général tel que les IGF, etc.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, merci Jean Jacques. Oui ça était dit dans notre déclaration préalable. Ce commentaire concerne spécifiquement le rapport et qui n'a pas changé de la position qu'avait ICANN il y a 4 ou 5 ans et qui a pourtant été modifié. Donc quelqu'un l'a copié collé et l'a pris dans un vieux rapport au lieu de lire le rapport correct. Est-ce que Tijani vous voulez ajouter quelque chose?

Tijani Ben Jemaa:

Non, si c'est possible je voudrai qu'on envoie cette déclaration avec les modifications faite par email à tout le monde, pour que tout le monde la reçoive.

Olivier Crépin-Leblond:

C'est sur la page Wiki et comme nous le faisons toujours, la copie finale figurera sur votre page Wiki. Jean Jacques aussi si vous voulez faire votre commentaire sur la page Wiki ça serait bien et si vous trouvez le lien. Vous trouverez le lien à la page Wiki sur votre page Adoby.

Bien merci, le dernier point ou l'avant dernier point de notre ordre du jour. On a 7 minutes de plus pour faire deux choses, la première est de donner la parole à Jean Jacques pour nous parler un petit peu plus du rapport à trois et pour lequel on devait faire quelques modifications avant de passer à la discussion. Donc vous avez 5 minutes, j'espère que ça suffira. Vous avez la parole Jean Jaques.

Jean-Jacques Subrenat:

Bien ça suffit merci, deux points: le premier est le contenu, le deux la communication. En ce qui concerne le contenu, il est clair qu'il s'agissait d'un document temporaire qui est en cours de modification. Je sais que certains collègues d'ALAC sont venus me voir pour me demander pourquoi est ce que ce n'était pas encore quelque chose d'officiel au niveau d'ALAC, quelque chose qui serait distribuée en tant que tel à tous nos collègues, d'ALAC, du GAC, du GNSSO etc. et Evan n'est pas ici mais en tout cas je peux dire comme cette question est une question innovante et qui a été apportée par les différents processus.

Nous ne sommes pas assez confiant et nous pensons que nous ne devons pas encore lancer ce document d'ALAC comme ça tout de suite. Ça serait l'explication et concernant le contenu pour lequel nous n'avons pas vraiment complètement sûr en tout cas. Donc nous attendons des réactions. Nous en avons reçu quelques unes et en général je dirai que ces réactions ont été positives. J'ai reçu de la part de certains collègues l'indication que le groupe de CCTLD n'est pas très content de certaines contributions des équipes concernant les registraires.

Nous devons aborder cela dans le détail. Mais en ce qui concerne la communication maintenant, il est clair que pour que cela marche pour l'ALAC nous avons une série d'étapes encore à suivre. Nous devons travailler avec les autres parties de la communauté d'ICANN mais aussi à l'extérieur d'ICANN au cours d'une deuxième étape. Donc nous allons faire cela pendant les réunions de Prague de fait que je dirai que je vais en parler avec Evan demain matin pour m'assurer que si on ne peut pas réduire ce délai parce qu'à l'origine, Olivier comme vous le savez, on voulait que ce soit disponible comme document ALAC accordé entre la fin de Prague et le début de la réunion de Toronto pour différentes raisons.

Je pense que cela n'est pas vraiment bien. Je pense que nous devons revoir nos délais et essayer de le publier avant. Donc on vous en reparlera. Evan et moi bientôt on vous donnera notre réponse et on va aussi vous consulter et on va vous dire ce que nous avons appris de notre côté et ce qui est à notre avis

possible et ce qui n'est pas possible. Ce qui va nous permettre d'accélérer les délais ou pas.

Olivier Crépin-Leblond:

Bon merci Jean Jacques. Pour répondre à votre suggestion je ne dis pas oui ou non. Il est clair que c'est la communauté qui devra décider là-dessus mais le nouveau président va commencer en octobre et jusque là, le président intérimaire va s'occuper des affaires au quotidien mais c'est tout. Donc le véritable changement de mandat aura lieu à Toronto lorsque la nouvelle période 'va commencer'. La suggestion qui m'a été faite par plusieurs personnes à l'extérieur de cette salle était que ce processus en lui-même.

S'il y a donc des délais à respecter, ce processus devrait incorporer quelques discussions qui devraient avoir lieu à TORONTO. Ce qui nous donne davantage de temps en sachant toujours qu'entre le mois de juillet et le mois d'aout la plupart des personnes vont devoir travailler un petit peu plus et aborder ces problèmes quelque part dans le monde.

Donc pensez à vos délais soigneusement. Nous ne voulons pas qu'il y ait de nouveau quelque chose qui lorsqu'on arrivera à Toronto sera obsolète. En même temps, nous comprenons que vous voulez vous engager le plus vite possible sur cette voie mais peut être dans les journées qui viennent, nous allons vous en parlerai avec vos collègues et vous retrouverez une solution. Les personnes qui ont lu ce document à l'extérieur de la communauté parce que c'est vrai que beaucoup de gens sont

venus me voir de l'extérieur de la communauté et m'ont dit qu'ils l'avaient lu déjà.

Donc s'ils ne l'avaient pas lu, ils ont en entendu parler. Donc c'est peut être utile aussi d'entendre leurs opinions. Il nous reste deux minutes et avant le départ des interprètes. Donc un dernier point concerne le rapport est quelque chose que je faisais. Bon une minute.

Donc le rapport concerne le fait de se rendre dans d'autres sessions et d'écrire sur notre page Wiki ce que vous avez entendu au cours de cette session et à Costa Rica, les dernières réunions, les deux et trois dernières réunions on a eu de très mauvaises réponses à ce propos. Très peu de gens l'ont fait d'ailleurs. Je comprends d'un côté que nous avons vraiment un emploi très rempli et beaucoup de gens travaillent dans la salle sur les problèmes donc abordés mais je pense qu'il serait bien que certains d'entre nous puissent se rendre et assistent à d'autres sessions et nous donnent et fassent quelques petits commentaires très courts sur cette sessions.

Donc il ne faut pas travailler chacun dans son coin. C'est bien de montrer qu'on travaille en commun, que c'est un travail commun.

Jean-Jacques Subrenat:

Un petit commentaire. Selon mon expérience en tant que membre du directoire, je dois dire que tout cela a été vraiment expérimenté et essayé. Si on regarde ALAC et aller ou ne pas

aller aux autres réunions et faire un rapport ou ne pas faire un rapport de ces autres réunions dépend beaucoup trop d'individus et de leur initiative personnelle. Donc ce qui a été décidé au niveau du directoire qu'on s'est rendu compte de cela et je pense que ça continue à fonctionner comme ça. C'est qu'il y avait un processus de nomination par le président en consultation avec les volontaires pour désigner les personnes qui allaient devoir couvrir quelques réunions du programme d'ICANN. Non pas tout mais ce que nous considérons comme essentiel pour notre travail. Je dirai par exemple dans mon cas j'aimerais, comme on voit, assister à la réunion du GAC, à la réunion officielle du GAC et je voudrais pouvoir vous faire un rapport par écrit sur cette réunion afin de ne pas prendre trop de temps dans notre session orale si vous êtes d'accord.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jacques. Nous n'avons plus d'interprétation. Donc il n'a plus de temps pour les questions. Je vous remercie tous. Nous allons poursuivre cette discussion plus tard dans la soirée, dans les couloirs. Maintenant je vous remercie tous. Nous avons passé cette journée ici dans cette salle. Je vois que vous êtes encore éveillé. C'est fantastique de voir ça. Donc un applaudissement pour les interprètes qui ont travaillé aujourd'hui dur et les applaudissements aussi pour notre équipe technique qui a permis que cette réunion a eu lieu et bien sûr de nouveau on remercie notre équipe, l'équipe d'ICANN qui est le personnel d'ICANN qui est toujours incroyable et bonne soirée à tous.